



Espaces publics contemporains : comment les concevoir, les gérer et les rendre attractifs?

Actes du colloque organisé par l'Établissement d'aménagement Public Seine-Arche le 8 octobre 2008, animé par Ariella Masboungi, architecte-urbaniste en chef de l'État au ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire.

Accueil par **Gérard Perreau-Bezouille**, premier adjoint au maire de Nanterre

Introduction et présentation des débats par **Ariella Masboungi**, architecte-urbaniste en chef de l'État au ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire

L'opération d'intérêt national Seine-Arche : enjeux et méthodes, par **Philippe Courtois**, directeur général de l'EPA Seine-Arche et **Jérôme Treuttel**, architecte-urbaniste, concepteur du projet d'urbanisme des Terrasses de Seine-Arche

Regards croisés

Des créateurs et initiateurs d'espaces publics proposeront une lecture critique des Terrasses à partir de leurs expériences.

Patrick Braouzec, président de Plaine Commune et député

Michel Corajoud, Jardins Wilson à Saint Denis, quais de la Garonne à Bordeaux

Jacqueline Osty, parc Saint Pierre à Amiens

Annie Tardivon (In Situ paysagistes), berges du Rhône à Lyon

Débat

Faire vivre les espaces publics contemporains

L'apport artistique, la programmation, l'animation et la gestion seront mis en débat par des élus, des maîtres d'ouvrages, des intervenants artistiques et d'autres acteurs en charge de grands espaces publics.

Patrick Jarry, président de l'EPA Seine-Arche et maire de Nanterre

Yann Kersalé, artiste

Edouard Lefebvre, délégué général du comité Champs-Élysées

Gérard Perreau-Bezouille, premier adjoint au maire de Nanterre

Jean-Michel Puiffe, directeur de la Scène nationale de Sénart

Bernard Romain, directeur de l'Établissement public de gestion de la Défense

Jean-Dominique Secondi (APC), assistant à maîtrise d'ouvrage

art contemporain

Débat

Synthèse par **Olivier Mongin**, philosophe, directeur de la revue *Esprit*

La séance est ouverte à 14 heures, par Gérard Perreau-Bezouille.

Gérard Perreau-Bezouille.- Le projet des terrasses, de l'agence TGT, a été choisi à l'unanimité en 2002 au regard des opportunités qu'il offrait : travail sur l'axe et les transversalités, création de nouveaux liens entre les quartiers, création d'un espace public inaliénable réouvrant Nanterre sur la Seine et La Défense, répartition équilibrée des densités urbaines.

Quelques mois après l'inauguration des premières terrasses, ce projet nous offre l'occasion de vous réunir aujourd'hui autour d'un thème central pour la Ville contemporaine : celle de la finalité des espaces publics.

La mise en œuvre du projet Seine-Arche nous interpelle directement, ville de Nanterre, aménageurs, architectes, urbanistes, acteurs de la vie culturelle, sportive, sociale, associative, sur la question des espaces publics, leur conception, leur animation, leur gestion et leur rôle dans la vie de tous et pour la construction.

S'entrecroisent aujourd'hui mise en réseau planétaire et développement nécessaire de nouvelles relations sociales, réseaux web interactifs, sophistication des moyens de communication et situations d'isolement individuel... Il s'agit d'une véritable révolution dans la façon de penser et de faire la ville. Le territoire se déconnecte, d'une certaine façon, des moyens de communication disponibles au point de devoir prendre en compte, apprécier des formes de mise en réseaux indépendantes des lieux de sociabilité identifiés. Allier proximité et réseaux, global et local, virtuel et physique, joue aujourd'hui un rôle capital dans le fonctionnement de la Ville.

Les espaces publics doivent être ainsi bien replacés à la fois dans les nouvelles villes productives et dans le processus de production de la ville, ville qui a ce pouvoir très particulier de susciter de la créativité, du brassage d'idées, de faciliter les échanges et de permettre l'ouverture. Densité, esprit des lieux... Un champ d'innovations ! C'est d'autant plus important que l'espace public a trop longtemps été relégué à un rôle secondaire, assujetti soit aux seules préoccupations fonctionnalistes, en particulier à la circulation automobile, soit à des préoccupations purement esthétiques et monumentales (esplanade Charles de Gaulle, esplanade de la BNF et de La Défense) mais j'y reviendrai sans doute dans le débat.

Avec la réalisation du projet Seine-Arche, nous prenons toute la mesure de la difficulté de mettre en œuvre un projet d'espace public de qualité lorsqu'un territoire a trop longtemps été soumis à une conception hyper-fonctionnelle de la ville, où les flux primaient sur les lieux dans l'ignorance de la place de l'individu, des groupes sociaux, de ce qui fait société, sens.

L'espace public reprend aujourd'hui le dessus sur l'infrastructure, les terrasses prennent pied sur les réseaux routiers et ferroviaires : autoroute A14, parking, RER A. Mais ce n'est pas simple. De nombreuses contraintes techniques se rencontrent et cela ne va pas sans poser problème, comme en témoignera l'Etablissement public d'Aménagement Seine-Arche. Un seul exemple : les consignes formulées par la Direction des Routes (DIRIF) limitent les aménagements et les animations possibles sur les terrasses sous lesquelles l'autoroute peut, en fonction des secteurs, affleurer.

Ce peut être également un défi pour l'imagination et la conception des espaces publics : Treuttel, Garcia, Treutel nous offrent un bel exemple d'intégration d'édifices techniques aux aménagements des terrasses.

En tout état de cause, avec le projet Seine-Arche, se fabrique la Ville et nous devons mettre en perspective les enjeux qui en découlent au XXIème siècle.

Les espaces publics doivent aujourd'hui concilier notre ambition locale et métropolitaine tout en étant conviviaux, facilement appropriables. Les terrasses de Nanterre représentent à ce titre un enjeu, celui d'une expérimentation d'un nouveau type d'espace public, réconciliant les échelles de territoires et de temps, ouverts à tous, proposant des services pour chacun. Tout cela en interaction avec le territoire de Nanterre qui s'approprie peu à peu ces préoccupations à travers divers projets dans le cadre notamment du renouvellement urbain.

Nous souhaitons donc développer des espaces publics à proximité de nos gares, comme l'illustre le projet de cœur de quartier avec sa gare multimodale (RER, train, tram) en lien avec ses commerces, services, équipements, bureaux, logements, ou encore le projet du cœur de quartier du parc nord autour de la gare Nanterre Préfecture et l'esplanade Charles de Gaulle.

Nous saisissons aussi l'importance d'une confortation du centre commercial du Chemin de l'Ile, véritable pôle de vie et de mixité ; nous portons une attention particulière au centre ancien, cœur historique de la ville, autour duquel les projets urbains représentent autant d'opportunités de valorisation de véritables espaces publics en lien avec une redynamisation commerciale (ZAC Centre Sainte-Geneviève) ; les espaces publics ont également été un élément fort de requalification du quartier du Petit Nanterre dans le cadre du projet de renouvellement urbain engagé depuis une quinzaine d'années.

Penser l'espace public de demain, c'est également penser autrement le rapport entre partenaires, entre pouvoir public et acteurs locaux, à l'instar de la réflexion que nous menons actuellement autour du devenir de l'école d'architecture (dont la ville souhaite se porter acquéreur d'ici la fin d'année) pour laquelle elle souhaite formuler des propositions afin de développer un équipement à vocation culturelle, urbaine, citoyenne, intégrant une dimension d'économie sociale et solidaire, les nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ce projet, dont l'objet précis reste à définir, ne pourra se réaliser que dans un portage inter institutionnel associant de manière originale, initiative publique et privée. Cet exemple doit également amener à réfléchir à une conception moins institutionnelle des espaces afin que chacun puisse se les approprier et qu'ils se transforment en véritables lieux de vie.

Voilà les idées que nous souhaitons évoquer pour vous situer le contexte local au début de ce colloque. J'espère qu'il permettra d'aborder, à travers l'exemple des terrasses, cette question centrale du rôle des espaces publics dans nos sociétés contemporaines où la tension entre unité et séparation n'a jamais été aussi forte, où Ville et Métropole sont appelés à devenir les deux « natures » de la majorité de la population mondiale.

Plus globalement, nous voudrions enfin redire que nous souhaitons transformer l'essai, c'est-à-dire poursuivre le travail que nous réalisons ici, dans toutes les dimensions d'un développement durable pas simplement en évocations mais en actes concrets. C'est ce que nous appelons « Étendre Seine-Arche » dans sa logique, dans son projet, dans sa concertation participative.

Ariella Masboungi.- Le programme a été inversé puisque Patrick Jarry interviendra à la fin. Nous poursuivons le débat en expliquant précisément l'objectif de notre rencontre.

Pour ma part, j'ai toujours été très intéressée par ce projet. Nous avons organisé un colloque au moment où vous avez gagné le concours, en 2003, pour débattre des enjeux de ce projet, de son potentiel etc. Nous avons ouvert un grand nombre de questions qui vont être abordées aujourd'hui.

Ce projet, comme vous l'avez dit vous-même, est un projet-laboratoire qui touche à de multiples dimensions. Aujourd'hui, nous nous centrerons sur les espaces publics dans toutes ses formes.

C'est tout à la fois un projet territorial à grande échelle et un projet de création d'un espace public contemporain. Il illustre bien les problématiques actuelles de l'urbanisme, notamment la manière de réparer l'urbanisation de la périphérie urbaine, qui a été constituée en oubliant complètement les obligations d'aménité, de vie sociale, au profit des logiques sectorielles, de la route, des logements sans qualité, de tout ce que l'on ne voulait pas voir dans la ville, à Paris.

C'est un espace ignoré et je cite Michel Tournier, qui disait : "*Ce qui n'existe pas insiste*". De fait, les périphéries n'existaient pas, c'était le lieu où l'on mettait ce que l'on ne voulait pas voir, comme dans une arrière-cour ou un cellier. Ces territoires insistent, ils appellent de l'attention.

Le projet lauréat, dessiné par l'équipe Treuttel Garcia Treuttel, est une réponse simple, élégante et évidente à un problème d'une très grande complexité, comme l'est souvent la résolution de problèmes complexes. Nous verrons si nos invités partagent mon sentiment.

L'atout de ce projet est de tenter de conférer des qualités à un territoire qui a été malmené par l'urbanisme contemporain. L'enjeu était d'introduire une lisibilité, en s'appuyant sur la géographie, les horizons et en articulant un existant pas toujours glorieux avec un site. À ce titre, l'implantation de la Grande Arche offre un monument à Nanterre et pas seulement à Paris, chose qui n'était pas évidente dans la commande de départ.

Le projet de terrasses pourrait être qualifié de passéiste parce qu'il propose un axe majeur qui poursuit l'axe historique. De fait, il est tout à la fois ancré dans l'histoire et en rupture avec les espaces traditionnels de la ville.

Le débat vous éclairera sur la grande question que pose Françoise Choey : saurait-on renouer avec la compétence d'édifier ? En disant de cela, elle parle de la manière de traiter un territoire et pas seulement un bâtiment.

Vous jugerez vous-mêmes si ce projet remplit ses enjeux politiques : créer du lien social, s'articuler avec l'existant, et surtout, travailler sur du transversal.

Parmi les questions que nous nous poserons figure celle-ci : comment créer un sentiment d'appartenance dans un espace public contemporain de cette ampleur ? Une appropriation par des mixités sociales, fonctionnelles et générationnelles est-elle possible ?

L'histoire récente de la France, avec les dérives des effets du mouvement moderne, nous rend très méfiants par rapport à l'excès de vide, aux dalles, aux tours. Comment dépasser ces réticences pour savoir créer des espaces du mieux-vivre ensemble sans copier la ville historique ?

Cela fait partie des questions importantes que pose ce projet.

Comment répondre à une double inquiétude que j'ai ressentie dans cette ville, dans ce territoire, à la fois dans l'Etablissement public et chez les responsables de la ville ?

La peur du vide (il ne va rien se passer sur les terrasses ; quelle catastrophe ; comment pourra-t-on les animer et les faire vivre ?) et la peur d'un plat qui n'est pas celui que l'on aimerait, qui ne serait pas sécurisant, où il y aurait des usages dangereux.

Cette double crainte amène beaucoup d'opérateurs à saturer l'espace public d'intentions de programmes d'usage sans laisser le libre champ à l'appropriation spontanée.

Parmi les questions que l'on se posera, celle-ci sera très importante : faut-il saturer un espace public dans la programmation ou, au contraire, lui laisser prendre sa place ?

Nous prendrons le temps de débattre pendant les quatre séquences de ce colloque :

Première séquence : "Comprendre le projet" avec, Gérard Perreau-Bezouille, Philippe Courtois, Directeur général de l'Epasa, Jérôme Treuttel, architecte-urbaniste.

Deuxième séquence : "Le regard des concepteurs et d'un élu", avec les paysagistes Jacqueline Osty, Annie Tardivon et Michel Corajoud, et Patrick Braouezec, président de Plaine Commune.

Troisième séquence : "Faire vivre l'espace public" avec Yann Kersalé, Jean-Dominique Secondi et Jean-Michel Puiffe « Comment faire vivre cet espace en assurant sa vitalité et sa sécurité », avec Edouard Lefebvre et Bernard Romain.

Quatrième séquence : Synthèses d'Olivier Mongin, philosophe, et de Patrick Jarry, maire de Nanterre, président du conseil d'administration de l'Epasa.

Comprendre le projet

Ariella Masbounji.- Commençons par essayer de comprendre ce projet, dont j'ai dit du bien, mais je sais déjà que certains vont être très durs envers lui et ce sera intéressant d'en débattre.

Philippe Courtois dirige l'Epasa. Il a une formation complexe : il a fait de l'histoire, de l'administration économique et de la sociologie. C'est assez surprenant, pour un directeur d'Etablissement public. Il a travaillé à Roubaix, en Avignon, puis a rejoint la SCE. Il a été directeur régional, puis directeur du développement. Je passe quelques étapes... il a travaillé à Euro Méditerranée. En 2004, il a intégré l'Epasa comme secrétaire général et maintenant, il préside aux destinées de ce projet.

Treuttel-Garcia-Treuttel est une affaire de famille : deux frères et un beau-frère. Au départ, cette équipe s'est constituée autour de la recherche architecturale et s'est d'abord fait connaître par une architecture urbaine élégante et discrète. Votre équipe a gagné beaucoup de concours d'urbanisme, en particulier des concours extrêmement prestigieux, dont celui-là et celui de Toulouse, le concours Andromède. Je pourrais citer un très grand nombre de projets à Paris, Rouen et bien d'autres villes. C'est aujourd'hui une équipe parmi les plus demandées en matière d'urbanisme.

Elle s'est toujours dotée d'un corpus très puissant en faveur d'une ville qui sait reconnaître son patrimoine, notamment en termes de tracé, d'accroche au relief, sans être tentée par le pastiche architectural. Jérôme Treuttel nous expliquera la manière dont il a investi ce territoire avec son bagage intellectuel, d'architecte et d'urbaniste.

Philippe Courtois.- Bonjour. Je vais centrer mon propos sur le projet des terrasses. La réflexion que nous vous proposons aujourd'hui sur les espaces publics contemporains est née de notre début d'expérience sur l'aménagement et la gestion des terrasses de Nanterre. Je rappelle tout d'abord que ce projet porte sur 100 hectares et environ 3,2 kilomètres de long.

Les enjeux auxquels nous devons répondre en tant qu'aménageur en construisant ce projet ont été ramenés à trois, déjà énoncés par les différents intervenants, notamment par Gérard Perreau-Bezouille.

Un enjeu de niveau métropolitain

Il consiste à prolonger l'aménagement de l'axe conçu par Le Nôtre au-delà de La Défense et de l'Arche en posant un acte d'urbanisme fort au travers du dessin d'espaces publics. Je rappelle que le site des terrasses est en réalité, pour l'essentiel, une friche urbaine créée par la réalisation de l'A14 en souterrain et par les talus, ainsi que les émergences des infrastructures routières et ferroviaires, sortie de secours, centrales de ventilation, etc.

Le fait qu'il s'agisse d'un site très chahuté a d'ailleurs été pour beaucoup dans la conception même du projet car ses contraintes techniques le rendaient inconstructible pour une grande part. Je pense en particulier (cela a déjà été évoqué) au toit de l'A14.

Si, en effet, Nanterre bénéficie dans l'ouest parisien d'une situation privilégiée en termes de desserte ferroviaire et routière (je rappelle qu'il y a trois gares de RER à Nanterre et que la ville est traversée par deux autoroutes urbaines, l'A14 et l'A86, avec un très grand échangeur

souterrain au bout de l'axe proche du parc du Chemin de l'Ile), l'enjeu au niveau métropolitain est de remettre cette ville au niveau de ce que, pour aller vite, j'appellerai la Préfecture des Hauts-de-Seine.

Un enjeu local

Le projet urbain est conçu comme une manière de rectifier l'urbanisme de la ville, fait d'isolats avec les sites d'habitat social d'un côté, l'Université enclavée sur elle-même de l'autre, la cité administrative par ailleurs, etc.

L'un des enjeux pour la ville est de commencer, à travers le projet des terrasses, à relier les quartiers et les isolats entre eux. J'insiste sur un point : ce sont les transversales qui vont devenir aussi déterminantes de ce point de vue, mais ce n'est pas le projet des terrasses qui, à lui seul, pourra régler le problème de ces voiries.

Les limites administratives de la ZAC ne le permettent pas, c'est pourquoi nous travaillons très fortement avec la ville de Nanterre à des projets en lien avec celui des terrasses, notamment le renouvellement urbain de la cité des Provinces françaises, l'ouverture de l'Université de Paris X sur la ville par l'avenue de la République, sur le site des bords de Seine dans le cadre d'une étude urbaine menée par François Leclerc ; il y a un certain nombre de sujets connexes liés aux terrasses, que les terrasses à elles seules ne peuvent pas régler.

L'enjeu de l'animation des terrasses

Très tôt, au travers d'une mission confiée à Jean-Paul Pigeat, nous nous sommes posé la question de la gestion et de l'appropriation des terrasses.

Comme l'a rappelé en effet Ariella Masboungi, nous produisons, sur la ZAC Seine-Arche, 80 % d'espaces publics et 20 % d'espaces construits. La réalisation des espaces construits a été réglée par un accord de partenariat entre la ville et l'Etat pour moins de 700 000 mètres carrés, que l'on répartit dans les îlots constructibles de manière plus ou moins aisée puisqu'une partie d'entre eux sont contraints par des bretelles d'autoroute, des centrales de ventilation, etc.

Il y a peu de terrains de pleine terre sur ces îlots constructibles. Tout est compliqué. La ZAC Seine-Arche, telle que découpée administrativement et politiquement, est très fortement marquée par l'ensemble des infrastructures, ferroviaires et routières.

Nous avons eu conscience qu'au regard de cette production immense d'espaces publics par un aménageur, il fallait s'interroger sur la manière dont une ville peut se les approprier.

En termes de méthode, nous avons arrêté dès l'origine du projet le principe d'études de définition.

Cette méthode, parfois décriée et que l'on a bien aimée pour notre part, a été efficace. Les trois équipes ont travaillé avec sérieux durant un an. Le processus a été véritablement conduit en collaboration avec la ville et un certain nombre de partenaires. Il a inauguré un processus de concertation permanente que l'Etablissement public a depuis lors étendu à la totalité du projet.

Cela a également été l'inauguration d'une méthode de travail pour ce qui concerne l'Etablissement public lui-même puisque nous nous sommes organisés en ce que l'on appelle une méthode de gestion du projet par séquence : de l'Arche, de l'Université et de la Seine

Jérôme Treuttel.- Tout d'abord je rappellerais une anecdote personnelle : durant les années quatre-vingt, j'étais enseignant à l'Ecole d'architecture dite "de Paris La Défense", à

Nanterre, située à proximité d'ici, le long du parc André Malraux. Nous avons de nombreuses relations pédagogiques et échanges avec l'université de Nanterre, située à 500 mètres, mais pour aller de l'école à la faculté il fallait prendre le RER, tant les coupures étaient grandes et les cheminements à pied un véritable parcours du combattant.

Autre réminiscence personnelle : dans les années quatre-vingt-dix, alors que l'équipe TGT concourrait à de nombreux projets urbains, nous poursuivions notre travail d'enseignants et de chercheurs sur la question des « espaces publics modernes ». nous avons pris comme sujet les « espaces libres » des grands ensembles pour comprendre comment les architectes des années soixante avaient pensé les vides entre leurs bâtiments. Les principales conclusions de notre travail ont porté sur deux constats qui, en quelque sorte, fonderont notre approche de tous nos projets suivants y compris Seine-Arche.

Premier constat, les architectes des années soixante n'aimaient pas le sol et cherchaient, d'une manière ou d'une autre, à s'en détacher, soit en mettant les bâtiments sur pilotis, soit en gérant l'horizontale avec un système de talus, soit encore et de manière plus radicale, en recourant à un urbanisme de dalles.

Deuxième constat : les « modernes » n'aimaient pas la vision en perspective, les points de fuites et les repères. Les projets cherchaient la fluidité, mais évitaient les vues lointaines et axiales. Les tracés en boucle donnaient naissance à des espaces autonomes, et ce n'est pas un hasard si, au final, les quartiers sont isolés les uns des autres. En bref, les infrastructures ne sont pas seules en cause dans les difficultés que nous avons pour passer d'un quartier à l'autre. Ces réflexions n'ignoraient cependant pas les qualités du nouvel urbanisme : l'abondance du ciel, les vis-à-vis généreux, l'importance des « espaces verts », qui n'existaient pas dans la ville traditionnelle.

Pour expliquer la genèse du projet il nous faut revenir rapidement à l'histoire du lieu. Le périmètre Seine-Arche correspond à un territoire quasi vierge au début des années 50. Pendant un demi-siècle le secteur est un vaste chantier où se concentrent tous les conflits et hésitations de l'urbanisme moderne. Trente ans seulement séparent le concours pour 4.000 logements à Nanterre remporté par Zehrfuss et l'aboutissement du « quartier du parc » par l'Epad. Deux formes urbaines aux antithèses l'une de l'autre.

La ville se construit avec brutalité, voies ferrées et autoroutes s'implantent avec leur logique propre entre des fragments urbains en s'affranchissant du relief. Le ciel domine dans un paysage sans repères. C'est dans cet espace confus où le relief a disparu à force de remblais et de tunnels, c'est dans cet espace infranchissable et peu connu des habitants eux-mêmes que surgit tout à coup en 1989, la Grande Arche. L'espace « moderne » et sa vision axonométrique se retrouve inversée comme un gant, l'arrière devient le devant, la perspective reprend ses droits... mais le relief reste invisible.

Notre projet est né d'une recherche obstinée pour retrouver le relief, créer un lieu lisible, mémorable. C'est à pied que nous avons découvert une sorte de préexistence des terrasses inscrite dans le sol. C'est à pied que nous avons compris l'importance du ciel et la nécessité de conserver les grands espaces ouverts de la modernité. C'est avec ténacité que nous avons tenté de révéler ou créer une géométrie issue du plan et de la coupe sur un « déjà là » très encombré. Les terrasses suivent un axe qui n'est ni droit, ni plat, ni en pente douce, ni symétrique. Il est, torve, il monte et redescend de manière irrégulière, il est dissymétrique et orienté.

Nous nous sommes attachés à diversifier les angles de vues et les plantations. Nous avons la conviction que le grand paysage de Seine-Arche doit s'appréhender en mouvement, plutôt qu'en

panoramique dominateur depuis le toit de l'Arche ou le haut des tours. Ce mouvement se fait par trois grandes séquences. La contre plongée vers l'Arche (les terrasses de l'Arche), la descente vers la Seine (les terrasses de l'université), la plaine alluviale (les terrasses de la Seine). Les vues longitudinales sont destinées avant tout aux piétons et cyclistes, un peu aux automobilistes. Les premiers maîtrisent le cadrage (horizon, quantité de ciel et de sol, dissymétrie des plantations et des façades) à chaque fois qu'ils montent ou descendent lentement une terrasse. Les seconds jouissent d'échappées fugitives, ils se concentrent sur la conduite de leur véhicule ramené au sol.

Pour ce retour au sol, nous avons longuement travaillé en coupe. L'un des associés de l'équipe, Laurent Fichou, a pendant plus d'un mois recollé les éléments éparpillés des ouvrages autoroutiers, du RER et des quartiers limitrophes. Ce travail nous a permis de découvrir un relief beaucoup plus complexe que nous l'imaginions. Le socle de l'Arche à 74ngf culmine à 50 mètres au-dessus du niveau de la Seine. Mais la pente n'est pas régulière et le sol commence par descendre à 51ngf au pied des cimetières pour grimper à 58ngf au droit de l'avenue Joliot Curie et redescendre ensuite rapidement à la cote 33ngf au droit de la ligne RER Paris/Saint-Germain. Ce travail de nivellement associé à l'impératif de relier les quartiers entre eux par de nouvelles rues, a fait peu à peu apparaître l'idée des terrasses. En réaction à l'urbanisme moderne qui avait oublié les repères et une certaine monumentalité, nous nous sommes attachés à trouver une géométrie simple qui facilite l'orientation du promeneur. En ne construisant que d'un seul côté, par rapport à tous les projets antérieurs, nous avons élargi le champ de vision et la perspective vers l'Arche, par un espace dissymétrique, piéton coté ensoleillé, voiture coté ombragé. Pour affirmer ce parti en terrasses, les nouveaux bâtiments suivent strictement le relief des aplats. Depuis l'Arche, les nouveaux immeubles fabriquent un skyline révélateur du site. Voilà en quelques mots la manière dont on a fabriqué et pensé le projet.

Ariella Masboungi.- Avant de céder la parole à Philippe Courtois, je dois préciser que les données au niveau de la constructibilité étaient définies par un rapport qui a contraint à une densité relativement faible à l'échelle de ce qui est souhaité dans le grand Paris. Face à la pénurie de logements, vous ne pouviez pas augmenter cette densité.

Une question : comment équilibre-t-on un bilan économique, avec 80 % d'espaces publics ? Est-ce la manne publique qui permet de payer cela ?

Philippe Courtois.- La question de la densité dans la ZAC Seine-Arche est récurrente. Elle est décidée par un accord entre la ville et l'Etat préexistant à la ZAC. Des droits à construire de 650 000 mètres carrés sont donnés, avec une distribution entre logements et bureaux. Dans la part de logements, il est indiqué combien il faut faire de logements sociaux. Dès lors, il y a une feuille de route très définie, que nous avons suivie.

En outre, nous avons négocié avec la ville de Nanterre afin que Plan Local d'Urbanisme fixe les hauteurs à 32 mètres sur les terrasses. Cependant, sur les terrasses, les espaces constructibles sont ce qu'ils sont, c'est-à-dire qu'ils représentent 20 % des surfaces. On a un lieu d'hyperdensité sur la gare de Nanterre Université où, sur environ 5 hectares, vont être construits 170 000 mètres carrés de SHON d'un projet complexe avec Jean-Paul Viguier comme urbaniste et architecte.

Je ne suis pas certain que la question de la densité à l'îlot ne doive pas être distinguée de la densité par rapport à l'ensemble du périmètre de la ZAC ; on a une densité à l'îlot qui est quand même une densité urbaine.

Jérôme Treuttel.- On a une densité de 6 sur cette zone.

Philippe Courtois.- Tout à fait. C'est un débat qui ne peut pas être regardé uniquement par rapport à des espaces publics dont une partie, y compris le toit de l'A86, était non constructible.

Bien entendu, le coût de ces espaces publics est considérable. Le bilan est équilibré par la cession des charges foncières, avec deux ou trois opérations hors bilan :

- la gare de Nanterre Université, qui fait l'objet d'un montage financier du STIF (Etat, Région, Département, etc.).
- le parc du Chemin de l'Île qui fait l'objet d'un cofinancement public entre le Département, la Région, la Ville et l'Epasa ;
- la démolition des viaducs financée par l'Etat et la Région dans le cadre des Contrats de Plan.

Hormis cela, tout l'aménagement des espaces publics, et surtout, le génie civil de l'aménagement des espaces publics, qui est considérable, est entièrement financé par nous sur le bilan.

Il est également important de dire que tous les coûts d'infrastructure exceptionnels que rencontrent les promoteurs pour faire leurs immeubles, sont financés par nous. Certains promoteurs doivent faire face à des difficultés techniques : il faut enjamber des bretelles de l'A14, protéger ces bretelles du feu, déplacer les centrales de ventilation, les sorties de secours, etc. Nous les prenons en charge également. Nous considérons que c'est lié au règlement et au problème des infrastructures publiques.

Pour autant, nous avons un bilan de 650 millions d'euros, équilibré en dépenses et en recettes. On verra avec la crise, mais c'est une autre affaire.

Je vais maintenant vous parler de la programmation urbaine, c'est-à-dire comment nous avons défini le programme des îlots constructibles dans le plan TGT et comment nous avons essayé de faire en sorte que la programmation urbaine concoure à ce qui s'appelle "l'animation des terrasses".

La constructibilité des terrasses a été prise sur une séquence qui va de la terrasse 12 à la terrasse 17. Elle est aujourd'hui entièrement programmée en espaces publics et en constructions. Nous finissons de programmer la séquence suivante.

Sur treize îlots constructibles, terminés ou en travaux, six sont dévolus à du bureau et sept, à du logement. Tous les immeubles de bureaux seront affectés avec des utilisateurs connus et tous les îlots de logements sont des îlots mixtes.

Cette programmation, même mixte, qui n'est pas qu'une programmation de bureaux et de logements, n'est pas de nature à elle seule à entraîner une attractivité des espaces publics et une utilisation à tout moment des espaces publics ; elle est uniquement de nature à favoriser une appropriation multiforme des terrasses. Il n'y a pas, de notre point de vue, de recette magique. Cependant, nous avons travaillé sur trois autres éléments de programmation qui peuvent concourir à la vie des terrasses.

D'une part, si le projet urbain se développe entièrement au sud, comme l'a rappelé Jérôme Treuttel, il existe au nord, notamment dans la séquence où l'on travaille actuellement, une façade de bureaux déjà construite dans le cadre d'une ZAC développée par l'Epada.

Or, il nous semble clair maintenant que la construction des trois premières terrasses a créé une attractivité nouvelle sur le site, ainsi tous les immeubles ont changé de main depuis que les travaux sur les terrasses ont été engagés.

Nous avons eu une assez bonne surprise quand nous avons vu arriver un projet sur deux immeubles. Le Crédit coopératif a en effet proposé à la ville et à nous-mêmes, pour son siège social, de démolir un immeuble, de le reconstruire et de structurer complètement l'autre, de façon à les retourner vers les terrasses.

C'est certainement le premier élément d'attractivité nouvelle pour le projet puisque, alors qu'il est entièrement orienté au sud, il va devenir progressivement au nord et au sud, et nous devons travailler avec la ville sur la manière de négocier la transformation de ces immeubles et envisager un, voire deux, changements d'usage.

En outre, nous avons entrepris une réflexion et des actions sur la programmation des rez-de-chaussée des îlots construits. Une étude nous a indiqué qu'il y avait lieu de diversifier l'approche commerciale avec des activités et des services puisqu'il n'y avait pas assez de demandes commerciales pour affecter tous les rez-de-chaussée à des commerces.

Nous tendons donc actuellement, en restreignant le nombre d'investisseurs sur les rez-de-chaussée, à avoir une politique contractuelle concernant les types de commerces qui s'installeront en essayant de mêler commerces de proximité pour les habitants et commerces de service pour les salariés (c'est un raccourci).

Mais cela ne suffit pas à la diversité programmatique qui nous paraît indispensable au projet urbain. Nous prévoyons également l'installation d'un centre UCPA de loisirs urbains, de locaux d'artisans à destination d'une clientèle urbaine, en liaison avec la Chambre des métiers, et l'installation d'ateliers d'artistes en liaison avec la Délégation des Arts plastiques.

J'ajoute un point : il n'y a pas de programmation d'équipements publics majeurs sur les terrasses. Deux ou trois équipements publics de proximité sont prévus : une mairie de quartier, un centre social et culturel et un bureau de Poste. L'ensemble de la programmation des terrasses est du ressort de l'aménageur même si nous travaillons en lien étroit avec la ville et d'autres partenaires. La programmation publique particulière est du ressort de la programmation normale de la ville.

Au total, ce que nous visons, c'est une mixité de programmation urbaine avec une offre très diversifiée de services. Nous savons très bien, en disant cela, qu'il y a un écart entre la tertiairisation du tissu économique de Nanterre et la structure de la population, qui est une structure populaire puisqu'il y a 54 % de logements sociaux à Nanterre.

Si les terrasses peuvent devenir un lieu de mixité possible, nous savons également que ce ne sont que des éléments de réponse. Il ne paraît pas certain que l'espace public soit le lieu magique de résolution de cette contradiction structurelle à Nanterre.

De ce point de vue, le parti de l'aménageur, qui ne privatise pas l'espace public et qui ne cherche pas à le sécuriser, est une toute aussi bonne réponse à cette question que la programmation immobilière et urbaine elle-même.

Enfin, sur la programmation urbaine, je vous parlerai des trois questions en cours d'étude et de montages qui font partie intégrante du projet des terrasses.

La première concerne la relation à La Défense.

Nous travaillons actuellement sur le secteur des Groues : 70 hectares qui font partie de l'OIN ; 40 hectares sur les 70 sont propriété de RFF et de la SNCF et nous menons actuellement des études urbaines sur ces 70 hectares pour faire ce que j'appelle "Seine-Arche 2". Elles ont été mentionnées comme étant un secteur de développement urbain important dans un rapport de Pascal Lelarge, directeur régional de l'Équipement au ministre de l'Équipement.

Pour différentes raisons, nous sommes en train de travailler sur la programmation des îlots constructibles les plus proches de La Défense. Pour l'instant, nous menons des négociations avec les propriétaires publics. Nous avons décidé, en 2010, de réaliser les terrasses les plus proches de La Défense et d'avoir un aménagement qui permettra un passage entre le haut et le bas, c'est-à-dire le niveau des terrasses et celui de la passerelle Chemetov, de manière à créer des liaisons piétonnes confortables et faciles entre Nanterre et La Défense.

Je signale également que deux des terrasses les plus proches de la gare de Nanterre Université, celles qui font partie du projet Cœur de quartier, sont porteuses d'un enjeu particulier comme le projet Cœur de quartier lui-même : l'ouverture du projet urbain aux étudiants et également de Paris X à la ville.

Le projet Cœur de quartier, dans sa programmation, devrait répondre aux attentes des étudiants et des professeurs à travers un certain nombre de pôles de loisirs, de librairies, du centre UCPA. On espère bien, avec cette programmation, satisfaire les étudiants et les professeurs qui ne fréquentent, de Nanterre, que le RER et l'Université.

Enfin, je signale que, du côté de l'échangeur A14/A86 et sur la partie des terrasses correspondantes, nous sommes aujourd'hui en pleine réflexion. Des intentions urbaines ont été définies par le projet TGT que nous avons acceptées mais leur réalisation se heurte à la question de la couverture de l'A14/A86.

Il était prévu que cette couverture soit une extension du parc urbain réalisée par nous en tant que maître d'ouvrage et par Acanthe en tant que maître d'œuvre. Nous avons réengagé une étude sur la manière de l'ouvrir en tout ou en partie en sachant que la constructibilité des terrasses 3, 4 et 5 n'est pas avérée.

En conclusion, toute cette programmation urbaine que nous conduisons doit permettre une vie et une mixité urbaines sur les terrasses ; tout cela se fera dans le temps, progressivement, au fur et à mesure de l'avancée des projets, de la liaison avec La Défense et, on espère, le plus rapidement possible, de la liaison avec la Seine. Nous voyons bien qu'avec l'ouverture des premiers commerces sur les terrasses, la vie urbaine s'installe rapidement. Nous pouvons maintenant passer à une étape supérieure.

Jérôme Treuttel.- Vous avez parlé de la programmation et je reprends la parole sur cette notion.

Les larges dimensions des terrasses ne sont pas le résultat d'un «programme». Il n'y a pas de trafic abondant à absorber sur l'axe (l'autoroute A 14 a réglé le problème des grands flux vers Paris). Les parcs publics sont déjà là : parc André Malraux et parc du Chemin de l'Île. Le débat politique a fixé les limites de constructibilité et enfin les immeubles nouveaux disposent d'un maillage préexistant... Bref l'espace public créé par les terrasses n'est pas le résultat d'une nécessité fonctionnelle ou programmatique forte. C'est un espace «gratuit», offert aux habitants sans usages prédéterminés autre que la promenade et la mise en perspective des lointains.

Un espace «inutile» donc, mais un lieu symbolique qui peut accueillir simplement tous types d'usages. Un espace peu «équipé», traité de manière minimale sans sophistication : de la

pelouse, des arbres, du soleil, de la pluie... Notre travail avec les paysagistes Pascal Cribier, Patrick Ecoutin et Florence Mercier et le concepteur lumière Philippe Almon, s'est attaché à laisser l'espace disponible et ouvert aux événements. Un espace où tout peut subvenir. Les terrasses ne sont pas un simple dispositif formel de rattrapage de la pente et de la courbe. Elles constituent un espace inaliénable de même ampleur et pérennité que les esplanades plantées de Grenoble et de Montpellier, et d'autres espaces majeurs dont on parlera aujourd'hui.

Comment ces terrasses seront vécues, comment seront-elles appropriées ? Il faut se poser la question au regard de plusieurs critères : les temporalités de la vie urbaine, la densité des populations alentour, l'accessibilité pour les parisiens...

La vie des terrasses ne peut pas s'évaluer ou s'imaginer de manière continue et homogène. Elle y sera plus ou moins intense selon le moment et le lieu. En d'autres termes les terrasses ne seront pas toutes appréciées de la même manière selon leurs emplacements et les événements.

Au quotidien banal des habitants durant la semaine succédera l'événement ou l'accalmie du week-end. Il y aura les jours de fêtes programmées et les soirées maussades de novembre. Durant les matinées d'avril, les terrasses seront traversées d'un pas pressé par les salariés, les soirées de juillet permettront de flâner un peu et d'observer l'Arche changer de couleur au soleil couchant.

Mais il faut être modeste et constater que la seule admiration du paysage ne pourra attirer des foules intenses. Les rez-de-chaussée d'immeuble disposent bien de quelques commerces, mais il faut relativiser leur densité donc l'attractivité au regard du centre ville. Venir en « zone 3 » du RER pour faire une photo de l'envers de l'Arche sera l'apanage de quelques touristes mordus. Les salariés d'Axa ne reviendront pas ici le dimanche, bref il n'y aura pas toujours du monde sur les pelouses et sous les arbres, mais au fond est-ce bien important ? Si le lieu permet une prise de recul, une mise à distance, une accalmie dans la manière de fréquenter la ville, nous aurons alors partiellement gagné... L'important n'est peut-être pas de remplir l'espace mais de faire de telle sorte que l'on s'en souvienne.

Ariella Masboungi.- Sur la question de la vie urbaine et de la programmation, il y a tout de même un problème par rapport à l'organisation des bâtiments.

Ce qui fait vivre l'espace public, ce sont les rez-de-chaussée de la ville. Or, là, nous avons quatre bâtiments identiques. Pourquoi sont-ils identiques ? On espérait avoir une plus grande diversité architecturale. De plus, ce sont seulement des bureaux, très autocentrés : la vie se passe dedans et pas dehors. Il n'y a pas une programmation qui ferait vivre les terrasses, à part les fumeurs, qui, aujourd'hui, font vivre l'espace public. C'est le seul moment où l'on voit des gens à l'extérieur. La programmation des bâtiments telle que prévue n'innervent pas vraiment l'espace public ; n'avez-vous pas une réflexion là-dessus pour faire vivre ce rez-de-chaussée qui diffusera sur les terrasses ?

D'autre part, ce projet veut aussi lier les quartiers entre eux ; l'animation doit en fait venir des quartiers, d'ailleurs. Est-ce que vous réussissez cet enjeu ? Il y a quelques années, Michel Corajoud avait dit : *"Cela n'a pas marché pour nous à Saint-Denis parce que l'on a réussi l'axe et pas les transversales"*. Ce sont les transversales qui vont amener la vie. Comment se pose-t-on cette question aujourd'hui entre l'urbaniste et l'aménageur ?

Philippe Courtois.- J'ai dit tout à l'heure que nous avons une programmation diversifiée : sur les treize premiers îlots constructibles, il y a autant de logements que d'immeubles de bureaux. Nous avons saisi l'installation d'Axa amené par Silic Foncière comme une opportunité. Ils ont choisi l'agence Arte Charpentier comme architecte. Deux des trois immeubles construits aujourd'hui, ont des rez-de-chaussée commerciaux.

Ce sont des commerces totalement tournés vers les salariés, c'est-à-dire des restaurants qui fonctionnent très bien et qui créent une première animation, le midi en semaine sur les terrasses. Nous avons l'ambition de développer des rez-de-chaussée commerciaux et d'activités sur à peu près tous les programmes de logements et de bureaux à venir. Nous nous sommes d'ailleurs réservé la possibilité de racheter un certain nombre de programmes pour les revendre à un investisseur unique de manière à tenir une relation contractuelle forte sur la commercialisation des commerces, notamment pour l'implantation de commerces de proximité demandés par les habitants actuels et futurs. Ce n'est pas parce que les bureaux sont en avance sur les logements dans la programmation, qu'il n'y aura jamais de commerces.

Jérôme Treuttel.- Nous sommes dans un territoire coincé entre un grand faisceau ferroviaire, une zone d'activité et le parc André Malraux. Entre les deux, une fine couche de logements est en cours de densification. Les habitants du quartier n'ont pas encore pris l'habitude de venir voir le spectacle de l'Arche le soir au couché du soleil, et le développement du quartier des Groues va prendre encore du temps, mais le dispositif des terrasses, qui est là pour longtemps, va s'enrichir avec les mutations des quartiers limitrophes, quand la ville va se développer.

Je pense qu'un projet d'espace public majeur, un investissement de cette envergure, doit se mesurer, non pas sur les trois premières années, mais sur trente ans. L'important est de créer un espace mémorable même si les événements festifs sont rares. Si le lieu s'inscrit dans l'imaginaire collectif, nous aurons déjà un peu réussi.

Par ailleurs, je le redis, il faut être modeste. Nous sommes loin d'un centre ville, et la comparaison avec un aménagement d'espace public au cœur d'un quartier historique n'est pas de mise. Quels sont les espaces publics majeurs en banlieue dont on peut dire qu'ils sont très actifs et animés le dimanche soir ?

Ariella Masbounji.- Patrick Braouezec pourra nous le dire. Surtout que la banlieue ne sera plus la banlieue !

Le regard des concepteurs et d'un élu

Ariella Masboungi.- Nous rejoignent en tribune trois paysagistes et un maire président d'agglomération : Jacqueline Osty, Annie Tardivon, Michel Corajoud et Patrick Braouezec. Jacqueline Osty et Annie Tardivon, paysagistes, ont été élèves de Michel Corajoud.

Tous les trois sont couverts de prix. Je ne vais pas tous les indiquer, mais seulement quelques-uns.

Jacqueline Osty a eu le prix de l'aménagement urbain catégorie "parcs et Jardins" en 1994 et le Prix du Paysage en 2005 pour le parc Saint Pierre à Amiens que je vous recommande de visiter. Cette ville a beaucoup souffert pendant la guerre et la reconstruction a créé du vide en son cœur. Il est réellement un parc d'urbaniste ; il rétablit les liens et fait comprendre le territoire : la Tour Perret, la cathédrale, les faubourgs et la ville moderne. Il témoigne du travail de lien que mène Jacqueline Osty entre l'urbain et le paysage.

Etre urbaniste prend du temps ; Jacqueline a souvent accompagné des urbanistes, notamment François Grether et Bernard Reichen. C'est tout à fait intéressant et important. Jacqueline travaille à Grenoble, Rouen, Lyon et Paris et les trois paysagistes qui sont là sont enseignants. Ils donc ont tous le goût de la transmission.

Annie Tardivon est de l'équipe In Situ. C'est une équipe lyonnaise qui a réalisé les berges du Rhône avec Françoise-Hélène Jourda.

Ce projet des berges du Rhône, pour lesquelles Annie Tardivon a reçu la mention spéciale du Trophée de l'Aménagement 2008, a été un grand événement au niveau de la création d'espaces publics. Un immense espace, puisqu'il concerne toute la ville. Un espace d'une très grande générosité également, dont le succès populaire a dépassé les attentes du maire, président de l'agglomération, Gérard Collomb.

Elle a reçu des prix à Lyon, Villeurbanne, Saint-Etienne, Saint-Priest, Vaulx-en-Velin, Paris... on ne citera pas tous les projets. Elle a également eu un Prix des Entrées de Ville en 2004 pour le port de la Savane à Fort-de-France et le Trophée du Paysage en 1997 pour l'aménagement de la cité Pélisson à Villeurbane. Elle est paysagiste-conseil du Grand Lyon et aussi du ministère de l'écologie, de l'énergie du développement durable et de l'aménagement du territoire.

Michel Corajoud quant à lui est un double grand Prix national. C'est assez remarquable. Il y en a deux : Christian de Portzamparc et lui. Michel Corajoud est donc Grand Prix du Paysage et de l'Urbanisme en 2003. Il est l'auteur, avec son épouse Claire, de nombreux parcs et projets touchant à l'urbain, notamment à Bordeaux avec l'invention de ce miroir d'eau qui est devenu un très haut lieu de fréquentation, et le Jardin d'Eole à Paris. C'est un projet d'urbaniste, un projet qui crée de la qualité dans un lieu déshérité. On peut aussi citer La Plaine-Saint-Denis et la Cité internationale de Lyon avec Renzo Piano. Il est quasiment le fondateur de l'école du paysage de Versailles et père de l'école française du paysage.

Quelques mots sur Patrick Braouezec, que tout le monde connaît. Ce maire de Saint-Denis a eu le courage de dire à l'Etat : *"Je n'accepte votre stade que si vous couvrez l'autoroute, si vous m'aidez à faire mon projet urbain et si le RER et les transports arrivent dans ma ville"*.

Cela a été un pari immense. Depuis, Patrick Braouezec est président de Plaine Commune, où il mène une politique extraordinairement dynamique.

Aujourd'hui, on a un peu de recul par rapport à une expérience assez comparable à celle de Seine-Arche puisque l'on couvre une autoroute. Ce qui était coupure devient lien.

Ce projet est un projet d'axe et un projet de transversales dont Michel Corajoud regrette qu'elles fonctionnent moins bien que l'axe. En effet, il est beaucoup plus complexe de travailler les transversales qui relèvent de l'action sociale, du « tricotage » de l'existant.

A tous, nous vous avons demandé des regards croisés, à partir de leur propre expérience. En effet, l'équipe de Seine-Arche avait envie de mieux connaître leurs projets. D'autre part, leur regard de paysagistes peut nous éclairer sur leur perception de cet espace et peut-être les intuitions qu'ils pourraient avoir pour guider l'avenir, puisque l'on est au début d'une histoire.

La parole est à Jacqueline Osty.

Jacqueline Osty.- Je vais vous présenter quelques projets d'aménagement d'espaces publics paysagers qui sont au cœur de la composition de nouveaux projets urbains, créés à l'occasion de la reconquête de vastes zones délaissées, friches industrielles, ferroviaires, portuaires, que ce soit à l'intérieur ou en périphérie de ville.

De nouvelles centralités sont ainsi créées : centre d'affaires, centre commercial, culturel, nouveau quartier de ville, où l'espace public paysager joue un rôle important jusqu'à en devenir l'élément fédérateur. Elles se traduisent de manière diffuse ou linéaire, comme par exemple dans les projets d'aménagement des bords de la Garonne à Bordeaux, avec côté rive droite le projet de reconquête paysagère des rives de Michel Desvignes, ou côté rive gauche, le projet de réaménagement des quais de l'atelier Corajoud, ou encore les quais du Rhône à Lyon (agence In Situ). Ces nouvelles centralités peuvent au contraire se traduire de manière compacte, autour d'un parc, comme dans le projet du quartier de Clichy Batignolles à Paris, projet que je réalise avec François Grether, architecte-urbaniste.

Pourquoi paysager ? Parcs et espaces publics se mêlent, répondant à l'évident besoin de nature du citoyen. Matérialisé au 19^{ème} siècle par la création de parcs urbains clos, conçus pour apporter un sentiment de nature à l'intérieur de la ville dense, ce besoin de nature répond également à une préoccupation collective due à une relative et récente prise de conscience écologique pour la préservation de la biodiversité, au souhait de donner plus d'espace au monde du vivant et de pouvoir en saisir les variations.

Ainsi voit-on naître des éco-quartiers où les techniques alternatives pour la récupération des eaux pluviales, l'économie d'énergie, donnent lieu à de nouveaux paysages au caractère plus naturel.

Dans les différents projets que je présenterai, particulièrement le parc Saint-Pierre à Amiens, le travail de paysage repose sur la sensibilité et la volonté de saisir le proche et le lointain afin de les restituer au sein d'un même espace.

Tout projet d'aménagement d'espaces publics doit être inscrit dans le contexte le plus vaste possible avec la perception la plus large de la ville, la prise en compte de son histoire, de sa géographie, de la morphologie et d'un ensemble de contraintes.

De cette large approche naît le projet par la création de relations entre chaque élément : les rapports au terrain avec son environnement, du présent avec l'héritage du territoire, du végétal existant avec les espaces verts présents dans la ville, ...

Il y a plusieurs échelles d'intervention possibles selon l'ampleur du projet, que ce soit dans sa dimension physique ou dans l'échelle de temps dans laquelle il s'inscrit. Que ce soit la création d'un espace public ou la création d'un morceau de ville, l'espace public reste malgré tout, et avant tout, le lieu du possible et de la négociation. Il a pour vocation de devenir un lieu de structuration et d'expression du lien social. C'est un lieu d'échange où se construit le sentiment d'appartenance à un territoire.

En l'occurrence, pour le projet du parc Saint-Pierre, il s'est d'abord agi d'ancrer ce nouveau parc, d'une vingtaine d'hectares, dans son territoire. Inscrit dans le lit de la Somme, au cœur de la ville, ce territoire croise une dimension urbaine avec une forte dimension paysagère. Cette ancienne friche industrielle ouverte à tous, avec déjà des pratiques en place, a fait l'objet d'appropriations non programmées : terrains de tennis, football, club de modélisme, pêcheurs. Progressivement chacun a eu tendance à privatiser son espace.

L'objectif du parc a été de mettre en place un équipement qui accueille le maximum d'usages dans un cadre aménagé et valorisé tout en excluant la privatisation de l'espace.

Voici deux images : d'une part, à gauche, une réinterprétation d'une gravure ancienne montrant le dessin de l'eau, qui ressemble à une cage thoracique, et d'autre part, à droite, un dessin du parcellaire du site qui montre une division du sol en les longues parcelles, bien particulières à Amiens.

Dans ce site, le parc s'inscrit dans la continuité du site des hortillonnages, monde dans lequel on ne sait jamais si on est sur terre ou sur l'eau. Les clôtures de saules tressés traversent même des parcelles d'eau, des portillons juchés sur de petits ponts matérialisent la dématérialisation privé-public dans l'axe des bras d'eau.

Le projet a consisté à fusionner le fleuve et la ville et à articuler deux dimensions paysagère et urbaine. Il s'est appuyé sur un travail de couture, d'ancrage dans la géographie du site, dans la trame urbaine, de manière à recréer des liens perdus, trouver des articulations, construire des vues sur les horizons de la ville

Chaque interface parc-ville est traitée spécifiquement, comme un effet miroir de part et d'autre des limites.

. Au Nord, le dessin des parcelles jardinées se prolonge à l'intérieur du parc offrant, côté parc, la vision sur les façades arrière des maisons amiénoises qui deviennent par ce retournement la façade des faubourgs sur le parc.

. À l'Est, les contreforts de l'infrastructure routière du boulevard Beauvillé, qui sépare le parc des hortillonnages, sont remodelés, talutés et replantés. La suppression du rideau d'acacias a permis d'ouvrir la ville sur le parc et donner à voir la cathédrale que l'on ne voyait plus.

Par ailleurs, la prolongation de la trame urbaine par de grands axes a permis de donner toute la dimension de ce territoire. Ainsi, la Promenade du Jour mesure 600 m de long. Elle s'appelle ainsi car un « jour », dans la tradition picarde, est le nom donné à une parcelle de terrain labourée par un cheval en une journée.

Ces grandes promenades traversent le parc du nord au sud ou d'est en ouest. Elles enjambent la rivière par deux nouvelles passerelles et donnent la possibilité de passer d'un quartier à l'autre ; elles offrent des points de vue sur le skyline de la ville et ses principaux monuments : la Tour Perret et la Cathédrale, comme vous pouvez le voir sur ces deux images.

Il me semble important de construire des vues donnant des repères visuels qui permettent de créer un sentiment d'appartenance à un site.

Ce travail de couture et d'ancrage urbain et géographique a constitué l'un des axes de réflexion du projet. L'autre dimension du projet était la valorisation, à l'intérieur du parc, de la rivière de la Somme. Par son origine, son histoire et sa composition géophysique, le parc de l'Étang St-Pierre est une entité indissociablement liée à la rivière, une rivière bien particulière, au parcours calme et sinueux, qui traverse lentement la ville tout en évitant les obstacles.

Au fil du temps, elle a laissé de place en place, dans son lit changeant, des bras, des canaux, des marais et des étangs qui composent un paysage unique tout à fait extraordinaire au cœur même de la ville : les hortillonnages, composés d'une multitude de petites parcelles jardinées, anciennement maraîchères, enserrées dans un véritable dédale de petits canaux.

Cette dimension paysagère spécifique à la rivière et aux hortillonnages, est développée autour d'une « chevelure d'eau ». Constituée de rieux et de plans d'eau, elle répartit les espaces du parc, de différentes natures, ouverts, intimes, donnant ainsi aux promeneurs la possibilité de s'approprier les lieux selon leur humeur. On peut se trouver dans des espaces où l'on a envie d'être vu, ou bien de voir les autres jouer et faire des démonstrations ; on est voyeur et on aime bien le côté spectacle, mais on peut aussi aimer se promener, être à l'écart des autres, pouvoir rêver. La promenade et la rêverie font partie de ces usages qui traversent les modes et les époques.

Les pelouses sont ouvertes pour jouer au ballon ou pique-niquer. C'est une appropriation tout à fait libre. On passe de l'espace ouvert à l'espace intime, d'espaces traversés à ceux isolés, d'espaces peu aménagés à d'autres plus équipés ; le long des promenades à fleur d'eau, comme ici le long de la Promenade des Jours avec, d'un côté, des espaces de jeux d'enfants, de jeux de boules, et de l'autre le paysage aquatique des bassins de nymphéas.

Le programme du concours était succinct : c'était "Amiens ville bleue, Amiens ville verte" ; il a fallu se débrouiller avec cette thématique. Ce que l'on a fait avec un peu de bon sens et la volonté de ne pas sur-affecter le parc d'usages trop programmés, afin de donner à voir un espace de nature, et susciter l'envie de découvrir des végétaux. Il s'est agi, en particulier, de créer l'opportunité pour qu'il puisse se passer quelque chose dans ces espaces et permettre à la fois le côtoiement, les jeux, la collectivité ou les promenades solitaires.

Nous avons tenu compte des usages déjà en place, comme les petits jardins familiaux qui font partie de la tradition du jardinage et de son patrimoine culturel propre à cette ville picarde. Ces jardins en place ont été conservés, d'autres ont été aménagés à côté d'espaces plus naturels et plus intimes, ou bien des espaces plus aménagés propices au jeu et à la rencontre ; les anciens terrains de tennis ont été déprivatisés et ouverts, offrant des espaces possibles pour le sport. D'autres ont été rajoutés. Tous ces usages ont été intégrés dans un parc offrant un cadre végétal naturel fort.

Bien évidemment, d'autres usages se sont greffés, auxquels je n'avais pas pensé, mais qui sont venus tout seuls : baignade dans les rieux ou dans l'étang surtout quand il fait chaud, ce qui laisse une certaine liberté d'appropriation, donne un sentiment de repère par rapport à la ville et en facilite la traversée.

Le parc Saint-Pierre offre une forte dimension de paysage d'eau très valorisante; c'est un élément qui se suffit en lui-même. Dans un espace urbain qui ne serait pas au bord d'un fleuve, ni au bord de la Seine ni au bord du Rhône, on peut se poser la question de comment reconstituer des

univers où l'on retrouve une forte qualité paysagère tout en offrant une diversité d'espaces et d'ambiances.

Dans le parc Clichy Batignolles, c'est le jeu d'une topographie artificielle qui permet de créer espaces ouverts et espaces intimes, des espaces en hauteur d'où l'on peut découvrir le sommet de la tour Eiffel, alors qu'au niveau du sol elle n'est plus visible, de répartir des espaces ludiques pour petits et grands tout en apportant le plaisir de par la qualité d'un cadre propice à la délectation paysagère.

Alors que le projet d'aménagement de l'ensemble de la ZAC de Clichy Batignolles se poursuit, en commun avec François Grether, nous avons réalisé les quatre premiers hectares du parc qui, à terme, fera dix hectares.

Contrairement aux parcs du 19^{ème} siècle qui offraient des espaces de nature fermés sur eux-mêmes, on est ici plutôt dans une prolongation de la ville dans le parc, qui, par ses allées inscrites dans les perspectives des rues, donnent la possibilité de le traverser aisément, que ce soit du nord au sud ou d'est en ouest, et de relier les quartiers entre eux.

Ce parc s'inscrit dans une continuité et fluidité d'espaces qui permettent d'accueillir la banalité des usages quotidiens, comme celui d'aller acheter sa baguette de pain, ou d'amener son enfant à l'école tout en se promenant à travers le parc.

La proposition de quelques équipements, mais pas trop, l'alternative d'espaces de jeux, de lieux d'activités ludiques et sportives à côté d'espaces de détente et promenades, répondent à la volonté d'offrir une pluralité d'ambiances et de lieux favorisant l'appropriation de chacun.

Les chaises longues ne sont pas loin des jeux d'enfants, les parents sont à côté.... Il s'agit d'offrir des possibilités et permettre aux gens de prendre en compte ces usages sans trop de complication. On est ici dans un même lieu mais avec suffisamment d'espaces différenciés pour avoir des sentiments d'appartenance un peu différents.

Enfin, je termine par les promenades Richard Lenoir et Jules Ferry, projet fait en association avec David Mangin. Ce projet réalisé en 1994, en même temps que le parc Saint-Pierre, est un projet d'espace public linéaire comme celui des terrasses de Nanterre. Deux allées latérales assurent la continuité de la promenade et encadrent une succession de séquences d'aménagement dévolues à des usages variés : marché, jardin, aire de jeux, boulodrome... certains espaces ouverts permettent des temporalités d'usages différentes. Deux ou quatre fois par semaine, les esplanades équipées pour recevoir les installations de la Ville de Paris accueillent les marchés. Le reste du temps, elles sont ouvertes pour d'autres manifestations ou activités, braderies, jeux, spectacles, podium...

Un motif répétitif anime et caractérise cette longue esplanade de 1,8 kilomètre, située au-dessus du canal Saint Martin : dix-huit fontaines associées dans une composition tripartite aux oculis (neuf ouvertures rondes assurant la ventilation et l'éclairage du canal) ponctuent régulièrement cet espace public linéaire.

L'objectif a donc été de proposer une diversité de lieux et d'usages dans la continuité d'un espace fluide et homogène qui préserve un rapport d'ouverture au ciel si précieux à Paris.

Annie Tardivon.- Je vais vous présenter un aménagement entièrement terminé et sur lequel on a pas mal de photos : l'aménagement le long des berges du Rhône, rive gauche du fleuve, et qui

traverse tout Lyon. Je vais vous présenter également des images qui rendent compte de la transformation progressive et partagée de tout ce paysage au cœur de Lyon, mais aussi de la transformation radicale des usages.

L'opération a été menée en maîtrise d'ouvrage par la Communauté urbaine de Lyon, le service espaces publics. Nous étions mandataires et avons travaillé en cotraitance avec Françoise-Hélène Jourda, architecte, et l'atelier "Coup d'éclat", éclairagiste.

Une des caractéristiques majeures est bien sûr le site. L'opération sur laquelle on a travaillé a porté sur ce ruban vert qui traverse Lyon de part en part, qui s'inscrit dans la politique d'agglomération menée par le Grand Lyon. Plusieurs opérations d'aménagement ont été réalisées le long de l'arc du Rhône comme le parc de la Feyssine, fait par Ilex, la Cité Internationale, les berges du Rhône et le parc de Gerland, fait par Michel Corajoud.

J'insiste là-dessus parce que je pense que l'on a rarement l'occasion, dans nos métiers et dans l'ensemble d'une carrière, de travailler sur des sites d'une telle ampleur et sur un sujet aussi passionnant. Cela représente 5 kilomètres de long et un territoire de dix hectares qui se situe à la fois en plein cœur de la ville et dans le lit même du Rhône, avec une succession de dix ponts qui viennent rythmer ce territoire. C'est une bande de terrain de largeur variable, longée sur la quasi totalité par une digue. Un territoire plutôt en coupe avec une largeur de l'ordre de soixante-dix mètres jusqu'à des largeurs beaucoup plus réduites.

C'est donc un territoire qui s'inscrit en bas de ce mur oblique, le mur perré, qui est une ancienne digue de protection des crues de Lyon. Ce site est en totalité inondable et inscrit dans le lit majeur du fleuve, parfois le lit mineur. C'est donc une transformation, une mutation. Vous voyez l'évolution du niveau de l'eau en fonction des crues.

C'est la mutation d'un morceau de ville qui s'appuie sur tout ce site singulier, essentiellement marqué par la présence du Rhône, qui est un torrent relativement sauvage encore dans Lyon. Un Rhône vécu parfois comme une contrainte, mais aussi comme un atout par le formidable espace qu'il procure en plein cœur de la ville.

Un petit mot de la commande, sur laquelle il est intéressant de revenir. On a répondu à un marché de définition sur la base d'un préprogramme très succinct, mais en même temps très fort parce que l'essentiel de ce programme consistait à dire : "*On supprime en plein cœur de Lyon 1 600 places de stationnement*". Vous voyez en photo aérienne l'occupation du territoire, entièrement phagocyté par la voiture, et cette décision courageuse prise par les élus de rendre aux piétons ce territoire confisqué par la voiture. Donc un espace de stationnement sur la totalité du site.

Quelques éléments de calendrier, mais surtout pour vous dire que l'on est allé assez vite puisque le marché de définition remonte à il y a six ans, et a été terminé l'année dernière. C'est un projet de mandat qui est resté dans le temps du mandat.

Voici une série de réponses que l'on a apportées, à la fois à l'échelle de l'agglomération et des différents quartiers traversés, avec des réponses transversales qui nous ont permis d'associer nature et culture à travers différents parcours. Ils s'appuient sur une géographie façonnée par le Rhône et toute l'histoire de la ville, à travers une écriture que l'on a souhaitée résolument contemporaine sur l'ensemble de ce site.

La notion de parcours

Il était demandé un parcours piétons tout au long de ces cinq kilomètres, qui relie directement la Cité Internationale au parc de Gerland, qui se déploie le long du fleuve et des rubans de glisse dédiés aux rollers et aux cyclistes.

Voici une image de l'occupation assez massive. J'y reviendrai, mais ces différents rubans de glisse et cheminements piétons sont des sites extrêmement fréquentés.

La réflexion porte également sur l'amarrage, puisque la totalité du site est longée par des bateaux d'habitation de gabarit assez restreint jusqu'aux bateaux de croisière, beaucoup plus grands, et pour lesquels il fallait prévoir un amarrage permettant de répondre aux crues centennales et aux passages des réseaux. Cela nous a amenés à proposer ce système de tubes cylindro-coniques en acier Corten qui permettent le passage des réseaux.

Le travail sur la végétation a été assez important avec une gradation très marquée entre toute la ripisylve en amont et en aval, donc des sites encore relativement naturels, une série de jardins, de graminées, de prairies fleuries, et des jardins beaucoup plus urbains dans la partie centrale de l'aménagement au niveau du pont de la Guillotière.

Enfin, les grèves : ce sont de vastes avancées, des avant-scènes, dont certaines ont été laissées vides et sans aucune affectation, mais qui donnent un certain recul et sur lesquelles il n'y a pas forcément un usage déterminé. Sur d'autres grèves, on est venu développer des surfaces de jeux, en utilisant la déclivité du mur perré ou tout simplement le bras d'eau au pied des terrasses de la Guillotière, qui propose aussi un recul et fait partie de ces différentes grèves.

Les petites boîtes belvédères sur lesquelles Françoise-Hélène Jourda a travaillé, font directement référence aux buvettes qui, les pieds humides, viennent jalonner les cours d'eau à Lyon. Elles ne sont pas encore construites et devraient l'être dans le mandat en cours. Ce sont des bâtiments en bois qui s'accrochent sur le mur perré en porte-à-faux, directement ouvertes face à l'ouest et face au fleuve.

Il y a eu enfin tout un travail sur l'éclairage, mené avec Yves Adrien. On s'appuie pour beaucoup sur ce grand mur perré que l'on utilise comme cimaise et sur lequel on projette cette lumière blanc bleutée à l'image du clair de lune sur la totalité des cinq kilomètres pour reprendre le contrepoint d'un éclairage parfois un peu trop présent à Lyon, avec des images projetées et des opérations beaucoup plus événementielles aussi. Il y a des manifestations plus festives au moment de la Fête des Lumières du 8 décembre.

C'est un projet pour lequel la concertation a occupé une très large place et c'est un élément essentiel pour l'appropriation des lieux. On y a passé énormément de temps. Il y a d'abord un lieu, choisi pour cela, une des péniches qui longeaient le territoire et où ont été organisés des expositions et des débats. Les règles du jeu étaient clairement établies par les élus, avec des propositions toujours débattues, dont certaines étaient négociables et d'autres, pas du tout, notamment la suppression des 1 600 places de stationnement. Cela a évidemment soulevé des discussions, mais c'était affiché comme non négociable, cela ne l'a pas été.

Ces différentes réunions de concertation ont porté sur des questions de société, la place de la voiture dans la ville et le partage de ces espaces. Au-delà de notre mission de maîtrise d'œuvre, nous avons ainsi eu une mission de concertation qui nous a permis de réaliser un certain nombre d'outils de travail et de mettre en place des moyens et des équipes disponibles pour cela.

Pour terminer sur la question des usages, voici rapidement quelques vues des différents lieux, d'amont en aval.

En amont, il y a l'état initial, avec une voie sur berge, des vues perspectives projetées et la partie réalisée. Cette partie amont est d'une largeur très étroite, mais elle est marquée par les différents parcours (on est tout près de la Cité Internationale), et surtout, par la présence de cette végétation ripicole, caractéristique des dernières îles du Rhône puisque, ensuite, le fleuve est canalisé jusqu'à Marseille. C'est une végétation naturelle et les berges sont encore mobiles de par l'activité du fleuve. Il s'agit d'un écosystème très riche.

Un peu plus en aval, les lieux s'élargissent progressivement, les différents rubans commencent à onduler. On a même parlé de tressage des rubans, à l'image du cours du Rhône, avec ce système d'ondulation et l'apparition progressive de surfaces plantées. Ces jardins alluvionnaires, comme des bancs d'alluvions que le Rhône aurait déposés ça et là, sont maintenus ponctuellement en proue par des boules de pierre.

Sur l'ensemble du site, les dessins sont très longs, très étirés. Cela vient évidemment de sa configuration, mais aussi de la présence des crues puisqu'il est inondable partout. Cela nous a conduits à avoir peu, voire pas du tout d'obstacles, une strate végétale arborée ou herbacée, pas de clôtures ni de cloisonnements. C'est un élément assez important du point de vue de l'usage. Après coup, je me suis dit que c'était une vraie chance d'avoir pu travailler dans le lit d'un fleuve et d'être en site inondable parce que cela m'a permis de concevoir des espaces complètement libres et ouverts sur la totalité du parcours.

Un certain nombre de méridiennes viennent s'installer sur la déclivité du mur perré.

Au niveau de la grande prairie, trois vues comparent l'état initial et la partie projetée. C'est une grande surface de pelouse, une grande prairie, ou plutôt une longue prairie, ouverte et directement accessible face au fleuve, longée par des terrasses en bois, les planches liées à l'activité des bateaux cafés-restaurants.

Dans la partie centrale, les terrasses de la Guillotière viennent se déployer. C'est le seul endroit où le mur perré s'interrompt et où l'on a une largeur suffisamment grande pour avoir pu travailler un trait de coupe beaucoup plus doux, avec une descente très progressive jusqu'au fleuve. Cela nous a permis de proposer une vaste conque ombragée et une série de terrasses avec, en partie basse, une lame d'eau qui est un peu à l'image d'un bras du Rhône.

C'est un lieu où la ville s'ouvre complètement sur le fleuve et où il n'y a pas du tout de bateaux.

En ce qui concerne les usages, il y a eu pas mal de modifications par rapport à ce qui était imaginé, notamment la lame d'eau qui a été largement utilisée comme pataugeoire alors que ce n'est pas prévu au départ.

A l'aval du pont, on trouve des terrasses plus actives avec la présence de bols de skate ou de terrains multisports. Plus loin, devant le centre nautique, la largeur est à nouveau très réduite, ce qui nous a conduits à construire sur le Rhône un élargissement en bois, pour assurer la continuité du parcours.

Le port de l'université est marqué par la présence de très gros bateaux de croisière, de 120 à 130 mètres de long, par le site universitaire avec ses terrains de sports et ses terrains de jeu dans les surlargeurs.

La partie beaucoup plus naturelle était un linéaire stérile et que l'on est venu renaturer, fertiliser, en plantant dans chaque interstice, chaque fois que l'on pouvait, toute une série d'essences ripisylves. Y ont été installés des pontons et des balançoires-pompes qui pompent l'eau du Rhône pour arroser les surfaces plantées.

Je termine sur les usages qui rendent compte de l'appropriation des lieux.

C'est un cas de figure un peu caricatural parce que l'on a quand même transformé ces lieux uniquement dédiés au stationnement avant. Il y a aujourd'hui une fréquentation massive. On savait qu'il y aurait du monde, mais à ce point-là, personne ne s'en doutait et l'on s'est trouvé confronté à une foule immense après ouverture, et même avant. Pendant la période de chantier, cela a été franchement délicat car le site était surpeuplé en semaine et le week-end, ce qui engendrait de vraies difficultés pour arriver à mener le chantier.

Les terrasses de la Guillotière sont aussi surpeuplées. L'usage n'est pas toujours maîtrisé. Sans jouer sur les mots, on s'aperçoit que l'on ne peut pas parler de maîtrise d'usage ici. Cela paraît assez difficile.

Le jour de l'inauguration et après, un certain nombre de spectacles se sont produits, notamment en utilisant la lame d'eau qui présente une très faible profondeur. Ce sont des usages un peu actifs, sportifs, mais qui sont toujours au cœur du débat sur les espaces publics et qui font, à mon avis, la responsabilité sociale de notre métier.

Enfin, il y a des usages plus contemplatifs dont certains n'étaient pas prévus puisque l'on n'avait pas imaginé que les mariés viendraient se faire prendre en photo au niveau de la lame d'eau.

Ce qui nous fait plaisir, c'est de voir la façon dont cet endroit vit et de constater que ces lieux sont devenus des lieux de citoyenneté, de mitoyenneté et de voisinage sur l'ensemble du territoire.

Enfin, je souhaite préciser un point parce que, comme disait Ariella, nous avons des responsabilités en tant qu'enseignants.

Je voulais juste faire un tout petit communiqué parce que cela concerne énormément de gens présents dans cette salle. Je vous ai présenté ce travail qui nous a enthousiasmés pendant plusieurs années et je vous informe que notre agence vient d'être condamnée il y a quelques jours au tribunal de Grande Instance de Lyon pour, je cite, "concurrency parasitaire".

Nous avons en effet été accusés par une ancienne stagiaire dont nous avons encadré le diplôme de fin d'études à l'École d'Architecture de Lyon en 1996, c'est-à-dire 7 ans avant le marché de définition. Son diplôme portait sur 500 mètres linéaires de berges et elle prétend que nous nous sommes inspirés de son travail.

Ce sont une accusation et des conclusions du tribunal très graves pour nous-mêmes et qui concernent également l'ensemble de nos métiers paysagistes architectes urbanistes. En effet, cette décision, si elle devait être confirmée, rendrait impossible l'engagement des professionnels dans l'enseignement ou bien l'accueil des stagiaires dans leurs structures.

Nous avons donc décidé de faire appel, mais il est essentiel que l'ensemble des maîtres d'œuvre, maîtres d'ouvrage, écoles et étudiants soient informés de cette dérive judiciaire.

Je vous remercie.

Ariella Masbounji.- Merci. C'est en effet très grave et je pense que votre message a été entendu. Je disais tout à l'heure à Michel Courajoud qu'il devait être très fier de ses fils spirituels et il m'a dit : *"Ah oui, je suis très fier !"*.

Michel Corajoud.- Je suis parti de chez moi sans mon ordinateur, mais comme j'ai fréquenté la psychanalyse, je sais qu'il n'y a pas d'acte manqué et j'ai tiré la leçon de cette situation !

La question que j'en tire est celle de l'exemplarité. Je ne suis pas sûr que les images puissent servir d'exemples. Je suis convaincu, en tant qu'homme de projet, que chaque lieu a sa réponse et qu'il n'y a que le travail sur le lieu qui permette d'ajuster correctement la réponse.

L'exemplarité est un piège. Il n'y a pas de situations qui puissent se reproduire. Je suis assez content de ne pas avoir d'images de mes projets à vous montrer parce que, au moins, on n'aura pas l'idée que cela puisse être fait ici !

En revanche, il y a dans les deux projets que je pensais vous montrer, celui de la couverture de l'autoroute A1 et les aménagements des quais de Bordeaux, des choses qui, pour moi, sont très démonstratives sur la question même de l'aménagement de ce grand axe, notamment cette question un peu compliquée de la vivacité de l'axe, de son émotion et de sa transversalité.

J'ai connu cela à Saint-Denis où l'on avait cet axe historique qui reliait Paris à la Basilique. En tant que facteur émotif, c'était une très belle avenue, plantée de quatre lignes de tilleuls. On a volé le sol de cette avenue en y construisant l'autoroute. Patrick Braouezec, qui l'a imposé à l'État d'une certaine façon au moment où le Stade de France arrivait sur la Plaine, a restitué comme "dommage de guerre" le sol volé. On a fait ensemble un projet de restitution de ce sol volé.

Une fois les deux alignements de tilleuls rétablis, on pourrait presque dire que la question de l'unité longitudinale de l'avenue était gagnée.

Après, la question de la transversalité est devenue très importante. Nous avons travaillé ensemble avec comme pensée fondatrice de se placer transversalement par rapport à la logique longitudinale du rapport vers Paris et du monocentrisme du système viaire se dirigeant vers la capitale.

Nous avons l'obsession de faire en sorte que ces deux communes, Saint-Denis et Aubervilliers, qui s'étaient réunies au travers de ce projet de La Plaine, puissent s'associer un jour avec Saint-Ouen, la voisine, au-delà du faisceau des voies ferrées.

Ce qui est assez beau, dans le projet de la couverture de l'autoroute, c'est que le plan du projet de La Plaine est inscrit dans la structure même de la couverture, c'est-à-dire que les passages est-ouest nécessaires pour franchir un jour les autoroutes, si toutefois on réussissait à les franchir un jour, ont été construits comme des ponts sur la couverture elle-même. En d'autres termes, la transversalité du projet de La Plaine-Saint-Denis a été marquée dans le marbre de la construction de la couverture, par le fait que l'on a déjà les ponts.

La Plaine-Saint-Denis avait une seule traversée de ce dispositif des voies ferrées, la rue du Landy, qui était une rue historique très importante. Il y avait une seule façon de traverser les voies ferrées et nous pensions qu'il fallait absolument la multiplier.

La Plaine-Saint-Denis est un énorme territoire industriel qui vivait sur un réseau viaire extrêmement pauvre et faible. Il nous a fallu augmenter le dispositif de relations, notamment des relations est-ouest. L'un des principes de La Plaine était de se dire aussi que la restauration de l'urbanisme de ce territoire allait se faire davantage par la pensée du vide que par la pensée du plein. C'est une ligne horizontale de relation d'un côté à l'autre.

Je tiens à dire à M. Treuttel et son équipe que cette transversalité, aujourd'hui, n'est pas assez perceptible dans les documents qu'il nous montre. J'ai connu ce deuxième problème à Bordeaux. En faisant ce projet, j'ai eu un gros problème.

Pour gagner un concours, il faut que l'image que vous présentez soit claire. A Bordeaux, je savais qu'il fallait que ce quai qui longe la Garonne soit inspiré par les quartiers en arrière-plan de ce

grand linéaire et il fallait que les quartiers, d'une certaine façon, résonnent sur le linéaire de la Garonne et que le plan d'aménagement du fleuve soit ponctué par des éléments venant des quartiers.

Tout cela est désastreux au niveau de la lecture de l'unité du projet. C'était difficile pour moi parce que personne ne comprenait bien le projet ; en effet, il était haché par des éléments de programme venant des quartiers.

Je voudrais dire à M. Treuttel et à son équipe : "*Faites confiance*". Aujourd'hui, je réalise que la question d'unité ne se pose absolument pas, la Garonne fait parfaitement bien l'unité. En revanche, cette sorte d'instillation de la vie des quartiers venant se projeter sur la Garonne est formidable.

Pourquoi est-ce que je pense que ces deux projets ne peuvent pas être transmissibles ? A la différence du projet d'ici, la conversation était largement commencée. À Saint-Denis, je faisais un aménagement d'espace public dans une ville constituée, avec des habitants qui étaient là depuis très longtemps, qui avaient connu la misère avec le creusement de l'autoroute et qui vivaient dans une situation extrêmement difficile ; à Bordeaux, où le Port autonome avait confisqué l'espace du bord du fleuve, la ville était derrière et attendait avec une impatience formidable. D'ailleurs avant même le début de mon projet, les gens s'étaient installés sur le port dont on avait débarrassé la structure. De même, à Saint-Denis, on avait à peine couvert un morceau de dalle que les enfants du quartier se l'étaient approprié : il y avait une pression humaine.

Quand je dis que la conversation était commencée, c'est qu'avec le projet, au fond, je n'ai fait que continuer une conversation déjà entamée par les habitants eux-mêmes, qui avaient spontanément occupé les lieux. On pourrait ainsi dire que la réussite de ces deux projets n'est pas complètement liée à mon talent, mais avant tout au fait qu'il y a spontanément, tant à Saint-Denis qu'à Bordeaux, une population qui s'est tout de suite mise en marche pour occuper ces lieux. On l'a vu sur les bords du Rhône : c'était la même chose.

A Bordeaux, j'ai fait un projet magnifique, c'est sûr, mais il est magnifique dans le sens où la population est là d'une façon incroyable. L'occupation des quais de la Garonne rejoint celle des quais du Rhône.

Je peux presque dire aujourd'hui sans fausse modestie que je pouvais rater le projet de la Garonne ; son exemplarité et son existence ne viennent pas de moi, mais de cette pression. Je ne suis pas sûr que cette pression existe ici. C'est mon interrogation. Etant donné la densité de personnes vivant autour, je n'ai pas le sentiment qu'aujourd'hui, on ait effectivement une attente comparable à celle des quais du Rhône, de Bordeaux ou de la couverture de l'autoroute.

Je reviens sur la question de la transversalité. Cette dureté des façades, qui sont des armoires qui bloquent la situation, qui fait que l'on a du mal à imaginer que, derrière, il y a des quartiers avec un parc, etc. Il faudrait casser tout cela.

J'ai d'ailleurs fait un reproche à M. Braouezec : nous avons fait la couverture à grands frais et avons amené immédiatement des potentialités urbaines formidables sur cette avenue du Président Wilson. J'ai eu le sentiment que vous en avez un peu trop profité et avez "beurré" les deux bords de cette avenue.

Ce qui a été pour moi un problème et qui peut être un problème ici, c'est qu'il faut que, de cet axe, on puisse voir de temps à autre la profondeur du site en arrière. Sans quoi, vous allez "beurrer" des deux côtés d'une façon beaucoup trop forte et, derrière vous, il va y avoir un tissu

qui va se nécroser. On a besoin de comprendre qu'en arrière-plan de ce bel axe longitudinal, il y a une épaisseur du territoire.

Il y aurait donc besoin d'une couche de transversalité sur le projet d'aujourd'hui et je dirais à l'équipe Treuttel de ne pas avoir peur de brouiller son image.

J'aime bien dans ce projet le fait d'avoir gardé le ciel. Il a fait confiance au ciel. Ensuite, il a fait une chose à laquelle je suis sensible : il s'est mis au soleil. Ce n'est pas idiot de se mettre plutôt au soleil qu'à l'ombre, donc il a mis un système urbain d'une vingtaine de mètres en appui de la façade sur le ciel. De l'autre côté, il y a ce dispositif de l'eau que je trouve magnifique, et une très grande simplicité du système formel (c'est admirable aussi), et une belle pensée sur la mise en œuvre de la topographie.

Je vois un problème sur l'image "carrés de chocolat" des murs d'enceinte de ce dispositif des terrasses, qui est peut-être trop systématique. Ou alors, il faudrait que le système de végétal outrepassé cette grande discipline donnée par la simplicité du dessin. Je vais revenir sur cette question.

Autre point : je disais tout à l'heure que j'entrais dans une conversation commencée. J'avais cette chance d'avoir des gens avec qui parler. A Saint-Denis, on a eu beaucoup de réunions avec les habitants et, dans cette longitudinalité des lignes de tilleuls, on a aménagé la dalle de la couverture parce que l'on était face à une école ou à un autre équipement. Nous avons longuement discuté de la répartition des aménagements sur la terrasse elle-même et il y a donc une ponctuation. Le plan lui-même est assez saccagé, mais ce n'est pas difficile. En tout cas, il y a des services rendus à l'épaisseur du territoire de part et d'autre.

A Bordeaux, il y avait une population depuis très longtemps, une magnifique façade historique et derrière, toute la ville qui attendait de récupérer les quais. Il y a eu transversalement des transferts : ici, un marché, ici, un jardin, là, un terrain de jeux pour les enfants, etc.

Pour un maître d'œuvre, cela complique les choses parce que cela hache menu la grande linéarité. Il faut faire confiance. J'ai la Garonne comme système unitaire alors forcément, cela marche, c'est la Garonne qui fait l'unité. Et puis cette façade sublime est linéaire.

La longitudinalité est exprimée par l'Arche, qui est indiscutablement le focus qui irradie l'ensemble de l'axe ; alors, faites attention, ne le masquez pas. C'est lui qui doit être vu d'un bout à l'autre. Je vous lance une idée et je ne suis pas bien sûr que vous ayez raison de penser qu'il doit y avoir dans le rapport ville/nature un effet décroissant qui irait de l'Arche à la Seine comme étant le fait que l'on s'éloigne et que, plus on s'éloigne et plus on devient naturel ou rural.

Je me demande si l'émotion ne serait pas de faire le contraire. Si ce ne serait pas justement, au pied de la rupture de Paul Chémétoff avec sa passerelle, de créer l'émotion parce que les deux cimetières de part et d'autre, c'est de l'émotion.

Au-delà du plongeoir de Paul Chémétoff, on aurait d'un seul coup la nature sauvage qui viendrait sur cet axe vous faire signe. Je suis gêné par le côté tapis-brosse des pelouses. Treuttel nous parlait tout à l'heure avec beaucoup d'émotion de ce sol retrouvé, de sa qualité, de la terre végétale, etc. ; ne pourrait-on pas donner au début de l'axe, tout de suite, dès la passerelle de Chémétoff franchie, l'émotion de la vivacité d'un sol et de faire que l'on voie ce qu'il est capable de produire ?

J'ai l'impression que vous voulez jouer deux coups en même temps : vous voulez à la fois avoir l'espace public le long de la façade et un tapis-brosse disponible pour y faire des fêtes. Je pense au jardin en mouvement de Gilles Clément, à des herbacées, une prairie ou des abeilles, des oiseaux, etc. et le jour où on fait une fête, on coupe tout cela et on revient le lendemain. Il faut faire confiance à la fertilité du sol que vous avez mis en place. Il y a un sol de fertilité et celui-ci est capable de se reproduire très vite.

Il faut plutôt un jardin bas, comme j'ai fait devant la Bourse à Bordeaux. J'ai courbé la tête devant le très beau bâtiment de la Bourse de Gabriel ; j'avais planté des arbres sur l'ensemble des quais et arrivé à la séquence de la Bourse, j'ai baissé la tête pour respecter ce bâtiment. J'ai joué un coup qui a formidablement bien marché. Que pouvais-je faire de mieux pour ce bâtiment que de le doubler avec un miroir ?

Cela a marché pour beaucoup de raisons tout à fait différentes : d'un coup, le bâtiment se dédouble, le quai de la Garonne était beaucoup moins large à l'époque que maintenant et j'ai remis la Garonne à sa place, d'une certaine façon.

Une couche supplémentaire peut être ajoutée. Ce qui manque, c'est une couche que j'ai beaucoup appréciée dans le rapport de travail que j'ai eu avec Alain Juppé, le maire de Bordeaux. Evidemment, dans les premières incitations du travail sur les quais, j'avais dit que la beauté était là par la façade magnifique des quais et par la Garonne ; je n'allais pas souffler dans des trompettes pour essayer de faire mieux. Je me suis mis dans une position de voix mineure et pas de voix intempestive. D'un coup, je me suis mis à penser aux gens. Sur le tard, on finit par y arriver ! (*Rires*)

Je me suis dit que, peut-être, l'enjeu de la modernité serait qu'un maître d'œuvre et son maître d'ouvrage de maire parlent la même langue et, l'un et l'autre, s'occupent des gens, du confort.

Vous voyez la différence qu'il y a entre le confort et le fonctionnel. Dans le confort, il y a l'idée de l'émotion, du bien-être, de l'art, toutes ces idées qui consistent à rendre les choses confortables. Cette couche de confort manque peut-être actuellement sur l'aménagement que j'ai vu ce matin.

Il faut s'intéresser à la façon dont on s'assoit. J'ai découvert quelque chose par exemple en faisant l'aménagement de ce parc à la sortie de Paris, mais ce sont les gens qui nous l'ont indiqué. Ils venaient régulièrement dans cette friche pour y faire des fêtes et descendaient des tables de chez eux, sur lesquelles ils faisaient des repas, jouaient aux cartes et faisaient toute une série d'activités. Pour moi, la table est devenue aujourd'hui un enjeu d'urbanité considérable. Mettre des tables dans la ville, c'est créer une sorte de polarité, mais une polarité de face à face et de vis-à-vis : on n'est pas assis sur un banc en ne regardant rien, on est face à face en train d'engager un commencement de rapport civil, et la table est devenue l'objet nécessaire, utile, dans l'espace public. C'est très simple ; mettre des tables sur la dalle, ce n'est pas bien compliqué.

Ce qu'il y avait de formidable avec Alain Juppé, c'est que l'on ne parlait jamais de mon talent, mais de la manière dont on traverse correctement la rue, du fait que c'est mieux si un banc a un dossier. Et puis si le dossier du banc a la forme du dos, c'est mieux... Vous voyez ce que je veux dire ? Avoir une tendresse permanente dans la question de chaque chose, l'attention portée à chaque détail, à chaque élément de l'espace public. Je suis persuadé que les gens sentent cela ; cette bienveillance avec laquelle vous avez fait les choses a une répercussion immédiate sur la manière dont le public se sert de ces mêmes espaces.

En revanche, ce que je ne sais pas, c'est comment on va animer tout cela et acquérir du monde. Mais pourquoi se poser la question ? On a le temps. Vous avez créé cette surface minérale en pied de bâtiment en plein soleil, la chose est démarrée. Derrière, faisons un paysage sauvage avec des herbes, des mouches, des abeilles, des petits animaux qui circulent là-dedans et si l'on a besoin d'espace, on se pousse, il n'y a pas besoin de se poser la question. C'est une assez mauvaise question de vouloir préfigurer dans l'espace d'aujourd'hui une activité dont on ne sait même pas si elle va fonctionner ou pas.

Il manque une couche d'émotion, je le dis franchement, parce que c'est ce que j'ai ressenti ce matin. A proximité de la passerelle Chémétoff qui, elle, est fortement émotive parce qu'elle survole deux cimetières, il manque une émotion. Quelle est l'émotion de notre modernité ? Il semble bien, qu'on le veuille ou pas, que l'on ait envie de la nature. Cela semble être un fondamental, alors faisons-le.

On a Paris d'un côté de l'axe, qui étale sa magnifique urbanité d'un bout à l'autre et, de l'autre, on vient chercher la nature, on la prend, on la tire, on l'amène jusque là et peut-être qu'en allant vers la Seine, les terrasses de notre ami Treuttel refermeront leurs bras pour cadrer davantage.

Ce qui me gêne, ce sont les trois côtés de la terrasse parce qu'ils font "carrés de chocolat", et dans chaque carré de chocolat, on a une pièce paysagère cadrée, enfermée. J'ai lu quelque part dans un des textes qu'il fallait "un peu de liberté" parce que ces deux façades sont terriblement austères. On aurait ici une sorte de permission, quelque chose qui s'évade un peu. Une chose qui déborde le cadrage magnifique est très sensé et très intelligent. Ce serait bien.

Ariella Masboungi.- J'ai demandé à Jacqueline si elle reconnaissait son professeur qui m'a répondu : "*Oui, il fait cela magnifiquement*". J'imagine donc que l'enseignement de Michel Corajoud était de secouer ses étudiants !

Michel Corajoud.- J'ai tout été sauf un professeur. Quand j'ai enseigné à ces personnes, je ne savais pas plus de choses qu'elles. Mais j'avais une chose qu'elles n'avaient pas : j'avais une "sacrée patate" et je la leur ai communiquée ! (*Rires*)

C'est vrai que je suis fier d'être passé à l'Ecole de Versailles car justement, ces gens-là font des travaux extrêmement différents les uns des autres, il n'y a pas de clonage. Ils ont tous cette passion du projet et, cela, je le revendique.

Ariella Masboungi.- Il n'y a pas clonage, mais il y a des choses que l'on retrouve tous en commun, c'est-à-dire le rapport à la nature, à l'environnement, la capacité à travailler avec les repères, la diversité, le soin du détail, l'espace public comme usage. Ce sont des constantes alors que les projets sont extrêmement différents.

Michel Corajoud.- J'allais oublier une chose qui me tient à cœur parce qu'il y a longtemps que je réfléchis à La Défense. J'ai eu l'occasion à plusieurs reprises de faire des propositions ici.

J'ai le veuvage de la perte des horizons, de la perte du Mont-Valérien, des coteaux de la Seine. J'avais toujours pensé que, une fois franchie l'Arche, ce qui devait être notre modernité, c'était de parler du territoire dans son ensemble. D'un côté, cette ville parfaitement cadrée était la ville d'avant, et la ville moderne était celle qui se réconciliait avec sa territorialité. On a beurré (il n'y a pas d'autre mot) La Défense et on a occulté la totalité de ses horizons paysagers magnifiques qui étaient notamment le promontoire.

J'entendais tout à l'heure que, dans les séquences 4 et 5, on se posait la question de l'urbanité. Posez-vous d'abord la question que c'est le seul horizon qui nous reste ; au bout, c'est le grand horizon. Faites attention que la courbe ne contribue pas à ce que, de nouveau, on se retrouve enfermé dans nos propres murs. L'une des qualités que l'on peut donner à la ville contemporaine est de rétablir l'idée que l'on sait où l'on est et que l'on a un rapport à l'horizon connu d'une situation paysagère ou monumentale identifiable. On avait une magnifique occasion de le faire et on ne l'a pas fait.

Il y a encore un espoir et faites attention, dans l'urbanisation au bord de la Seine, de ne pas refermer trop fortement le cercle de manière à ne pas occulter cette étendue.

L'axe de Le Nôtre, que je regrette, est un axe invraisemblable : il traversait sept fois la Seine. Au moins, ce que nous apprenait Le Nôtre, c'était que l'horizon était une chose importante et j'ai peur que l'on en ait fini définitivement à La Défense avec la question de l'horizon. Il en reste un, sauvons-le.

Patrick Braouezec.- J'espère que l'on se reverra pendant au moins une dizaine d'années parce que cela nous permettra à chaque fois de faire le point sur l'avancée du projet de La Plaine et sur le travail mené. Quelques points pour préciser ce qu'a dit Ariella Masbounji ou Michel Corajoud de notre manière de travailler.

Il est vrai que quand l'Etat nous a demandé ce que nous pensions a priori de l'implantation du Stade de France à Saint-Denis, nous nous sommes réunis assez rapidement avec Michel Corajoud, Pierre Riboulet et Yves Lion pour se demander à quelles conditions on pouvait l'accepter. Je rejoins ce qui a été dit tout à l'heure sur le négociable et le non négociable, que ce soit vis-à-vis des institutions ou des citoyens.

Nous avons dès le départ posé ce qui était pour nous du non négociable. Souvenons-nous qu'avant cette couverture, nous avons eu un beau projet des architectes Badia et Berger. Au fil du temps, il avait été complètement détourné de sa première fonction et de sa première ambition, tant et si bien qu'ils avaient fini par refuser que leur nom soit accolé au projet que l'Etat avait dénaturé.

Jack Ralite disait que l'on avait comme un couvre-chef parce que c'était une sorte de couverture bombée que l'on nous proposait sur cette autoroute A1 qui ne faisait pas gagner du sol mais arrêter simplement les nuisances sonores.

Deuxièmement, on était sur un territoire particulièrement marqué par la vie industrielle. Il n'y avait qu'un axe est-ouest, la rue du Landy. C'était un territoire irrigué par le chemin de fer industriel avec des traces au sol importantes.

Et puis un territoire contraint entre, d'un côté, le canal et, de l'autre côté, les voies SNCF. L'axe royal, comme l'a dit Michel Corajoud, le chemin que les armées royales empruntaient pour se faire oindre avant de partir guerroyer contre les « barbares », était un axe important.

Enfin, nous n'avons pas ce rapport à l'eau que peuvent connaître Lyon ou Bordeaux et l'attractivité naturelle des gens vers le fleuve. Nous ne sommes pas non plus dans la même configuration qu'à Amiens avec un axe central qui irrigue l'ensemble d'un centre-ville. Nous sommes au contraire dans un site où le dialogue avait été interrompu entre les quartiers de la ville et avec le fleuve. Et c'est parce que cet affront a été réparé que l'on a pu le rétablir entre les deux rives.

Il y avait effectivement déjà une histoire, une conversation préalable, mais elle avait été interrompue. La conversation n'a pas été simple parce que, a contrario des autres sites que l'on évoquait, celui de la Plaine Saint Denis est particulièrement déstructuré avec une absence de construction d'habitat pendant plus de trente ans. C'est un territoire industriel avant tout et je sais que l'une des critiques que Michel Corajoud fait sur l'avancement du projet urbain de La Plaine est cette articulation entre le bureau, le logement et la vie quotidienne rythmée.

Je pense que l'on a progressé là-dessus. Il faut savoir qu'à contrario d'ici, nous faisons avec les moyens que l'on a. Ici, il y en a sans doute plus et c'est pourquoi cela va beaucoup plus vite.

En ce qui nous concerne, il a bien fallu que nous menions ce projet en crédibilisant le territoire, et la meilleure façon était qu'il devienne attractif au niveau économique. C'est à cette condition-là que nous pensions arriver ensuite à développer les autres fonctions qui sont, pour nous, importantes. La philosophie du projet urbain de La Plaine est effectivement de retrouver toutes les fonctions humaines sur un territoire dans un rapport étroit à tout ce qui touche le sol, et j'insiste là-dessus parce que c'était effectivement important de ne pas faire d'urbanisme de dalle. Nous avons effectivement, aujourd'hui, entamé la deuxième phase de ce chantier avec du logement diversifié, des espaces publics et des équipements publics de qualité et qui vont sans doute se développer.

Je reviens sur la question des usages. Nous ne sommes pas aux bords de la Garonne ou du Rhône. Nous ne bénéficions pas de la même linéarité. Sur une couverture comme celle de l'autoroute, il y a des séquences et c'est d'ailleurs ce qui a été souhaité. Et des séquences bien rythmées qui répondent à ce qu'il y avait en face : une école, un lieu propice pour installer une place ou bien un complexe multisports et qui, en fait, permettent effectivement des usages différents. Les lieux induisent des usages différents qui se rencontrent, c'est-à-dire à la fois des lieux bien identifiés, qui ont un statut fonctionnel, et des lieux de liberté ; il faut des lieux où le fortuit, le hasard, a libre cours et permet des rencontres inattendues.

Je pense que cela a été réussi. On voit bien comment cet espace est occupé. Les transversales que tu évoquais commencent à irriguer cette couverture, plus que tu ne le crois, et à différents moments de la journée.

Je vais prendre un seul exemple, et il va parler aux gens de Nanterre et à ce site. Ce qui est intéressant, c'est de voir que des populations qui n'ont rien à faire ensemble arrivent à se rencontrer, à se croiser et même à faire des choses ensemble.

Je prends l'exemple de cette cage à jeux foot et basket qui se trouve au début de la couverture du côté nord. Vers midi sur ce site, on voit des cols blancs en train de jouer au foot ; deux-trois heures plus tard, il y a des habitants plus colorés qui jouent aussi et bien souvent, maintenant, à la sortie des bureaux, vers 17 heures, un mélange se fait : à la fois les cols blancs et les habitants du site tapent le ballon ensemble.

C'est pourquoi je pense que la question posée aujourd'hui aux terrasses est de savoir comment les habiter dans le mélange, dans la façon dont les gens vont s'approprier ces espaces en se mélangeant.

Tu parlais d'émotion tout à l'heure ; je pense que l'émotion ne vient pas que des morts et des cimetières. Au contraire, la façon dont les gens vont habiter ces lieux et se les approprier va créer les émotions dont tu parlais. On le voit bien au moment des fêtes de quartier que l'on fait sur ce site, au moment des matchs, des événements qui ont lieu au Stade de France où les gens investissent ce lieu tout à fait naturellement. Il y a là aussi ce mélange entre ceux qui viennent à

un événement et ceux qui sont hors événements, qui sont du quotidien, qui sont présents à ce moment-là et qui permettent ces rencontres.

Cela a été possible parce que l'on a eu un projet ambitieux qui visait ces objectifs-là : faire en sorte que ce lieu devienne un véritable espace public où la mixité et le mélange pouvaient se réaliser. Cela ne dépend pas que de l'espace public ; il s'agit de savoir comment est habité l'espace public autour de lui.

J'ai cru comprendre qu'un certain nombre de choses allaient se faire ; comment faire en sorte que les cités que l'on évoquait tout à l'heure viennent ici et considèrent que c'est à elles autant qu'à ceux qui ont pignon sur cet espace ? C'est tout l'enjeu au niveau des terrasses et je crois que ce qui a été très important dans la façon dont on a travaillé, c'est de penser cet espace public à la fois comme un lieu qui avait des séquences très structurées permettant d'identifier les usages et permettant aussi un certain nombre de séquences libres.

Ariella Masboungi.- Merci beaucoup, Patrick. Ce parallèle entre les deux projets est un matériel fantastique parce qu'avec le décalage dans le temps, la capacité à tirer des enseignements et à faire en sorte que chaque projet nourrisse l'autre est tout à fait féconde.

Je voulais demander une réaction à Henri Chabert. Henri, vous avez de longue date le goût de l'espace public puisque vous avez initié une action hors pair dans l'agglomération lyonnaise.

Vous êtes également arrivé à faire en sorte qu'il y ait une véritable culture des services techniques de sorte que, quand on réalise un trottoir dans le Grand Lyon, il est bien dessiné, il n'a pas trop de défauts, le rapport au sol est bien fait. Les paysagistes qui ont travaillé dans cette agglomération savent que ce n'est pas tout à fait la même chose que lorsqu'on travaille ailleurs.

Depuis, vous volez de vos propres ailes puisque vous êtes conseiller un peu partout dans le monde sur ces questions de l'urbanisme ; quelle est votre impression de ce que vous avez vu aujourd'hui ? Auriez-vous des choses à dire à nos amis de l'Epsa ?

Henri Chabert.- Merci de me faire venir à cette tribune ; vous me prenez au dépourvu car je n'imaginai pas y avoir ma place.

En tant que spectateur, j'ai regardé l'ensemble des projets présentés et je me faisais la réflexion que, finalement, la France a vraiment acquis une maturité en matière de création d'espaces publics, qui est assez exceptionnelle.

Vous faites allusion à quelques expériences que j'ai pu avoir ailleurs dans le monde et globalement, l'espace, on le doit à l'école de Versailles et à beaucoup de monde...

Ariella Masboungi.- Et aux élus.

Henri Chabert.- Oui, comme Patrick et beaucoup d'autres.

L'espace public est vraiment l'espace de la ville, l'espace partagé. C'est là où se constitue le patrimoine d'aujourd'hui, où se réalise la mixité.

Le respect que l'on peut avoir des habitants passe d'abord par une politique d'espaces publics dans la ville. C'est la manière la plus facile de témoigner le respect qu'on leur doit. C'est aussi la manière la plus facile de réaliser une unité entre eux et de créer un partage de patrimoine.

Il me semble que quelques vérités se dégagent de tout ce que l'on a vu. D'abord, un beau projet est élégant, c'est-à-dire que, au fond, il est évident. L'élégance, c'est l'évidence. C'est ce projet-là qu'il fallait à cet endroit-là ; il est simple, lisible, perceptible et c'est peut-être parce qu'il est lisible, simple et perceptible que l'on peut aussi se l'approprier.

C'est vrai pour les berges du Rhône ; la réussite était merveilleuse, ce n'était pas évident au début de relier les deux œuvres, celle de Michel Corajoud au nord, le parc de la Cité Internationale, et, au sud, celui de Gerland. C'est très réussi. Le travail de Jacqueline Osty est merveilleux.

Deuxième facteur : il faut du sens. Je ne connais pas suffisamment ce projet pour en parler, mais la présence de la Grande Arche est un élément essentiel. Elle signe le site et cette mise en scène partout sur l'espace créé est tout à fait intéressante, comme on voit bien la présence de la cathédrale d'Amiens dans le projet ou La Part-Dieu à Lyon.

Il faut trouver dans la création de l'espace public, les racines culturelles d'un lieu, de son environnement... Michel le sait bien puisque, à Lyon, les murs perrés de la Cité Internationale ont été créés dans les pierres qui ont servi aux murs perrés de la ville du XVIIIème ; même les matériaux utilisés qui participent de la culture du site, de la culture du lieu, me paraissent essentiels. On ne peut pas imaginer qu'un paysagiste arrive dans un lieu avec ses propres outils purs sans tenir compte de ceux qui existent, de sa propre vision des choses, etc.

Le troisième point, largement développé, est le confort, l'usage. Je suis encore parfois frappé de voir certains projets où l'on développe des terrasses au nord. Une maman ne va pas emmener ses enfants au nord ; il faut que les terrasses avec jardin soient au sud ou à l'ouest. C'est élémentaire : quand on crée un espace entre une gare et un parking, il faut éviter de mettre des pavés parce que l'on sait que l'on fait rouler des valises, etc.

C'est finalement Mme Michu, c'est-à-dire la personne qui va utiliser cet espace, qui devrait présider tous les jurys de concours, ou en tout cas être présente physiquement ou symboliquement de manière que son avis transparaisse en permanence à travers le rôle que joue l'élu à sa place. C'est en cela que l'élu doit être le maître d'ouvrage. L'un n'empêche pas l'autre.

Voilà les trois points que je voulais souligner, mais il semble que les projets vont dans la bonne direction.

Ariella Masbounji.- Merci beaucoup pour ce témoignage. Nous sommes très en retard, mais il serait important que vous puissiez réagir. Qui veut la parole ?

M. Sertour.- Je suis un ancien directeur d'aménagement de l'Epad dans les années 1989-1997 et j'entendais M. Corajoud rappeler ces horizons. Je pense que des documents existent encore. Toute une série de matériaux ont été faits à l'occasion des années quatre-vingt-dix avec des gens éminents comme vous-mêmes et d'autres ; les jardins de l'Arche dont on parlait tout à l'heure ont été stoppés en leur milieu.

Il y a tout un passé sur lequel on pourrait s'appuyer, et j'ai l'impression qu'il y a une rupture entre ce qui s'est fait il y a dix-huit ans et ce qui se fait aujourd'hui. J'ai vu le plan de façon plus précise aujourd'hui ; il manque ces transversales, il manque des points forts car, sur deux kilomètres, on ne mettra pas des commerces tout le long, ce n'est pas vrai.

Tout à l'heure, on parlait du rapport de l'axe aux côtés. Parfois, il y a des côtés intéressants, mais tout le centre administratif de Nanterre (le tribunal et la préfecture) tourne le dos à l'axe. A l'époque, on avait cherché à faire une place devant, c'est-à-dire à faire retourner l'administration vers l'axe ; je n'ai pas l'impression que ce soit le cas avec les terrasses.

D'autre part, il faut créer des transversales et des points forts et je suis très déçu qu'il n'y ait pas un élément fort au droit de l'horloge qui mène d'un côté au parc Malraux et, de l'autre côté, vers les Groues.

Ariella Masbounji.- Merci. D'autres questions et réactions ?

M. Valabregue.- Je suis M. Michu ! J'ai vécu pendant dix-sept ans dans l'enfer d'Arcueil entre les trois autoroutes et essayé de parler à des gens qui n'entendaient rien aux pistes cyclables et aux couvertures d'autoroutes. Je suis très heureux de voir qu'il y a des gens qui ont réussi à faire des choses. Je me suis battu pour la cité-jardin. On a perdu sur tout. C'était Arcueil, les années noires, les années quatre-vingts... Bref.

Bordeaux, Lyon et Saint-Denis, ce n'est pas la même chose. La question que je voudrais poser est la suivante : faites-vous une différence entre espaces publics et espaces communs ?

J'ai l'impression que, dans ce que dit M. Braouezec, il y a la notion d'espaces communs et d'appropriation des espaces communs et que c'est plus dans cette direction qu'il faudrait travailler, dans des lieux qui ne sont pas des lieux magiques, comme les quais de Lyon ou les quais de Bordeaux ou de la Seine.

Vous me demandez d'aménager les quais de la Seine demain, il n'y a pas de problème, on a des idées, mais Delanoë n'entend pas beaucoup !

En revanche, sur un endroit comme celui-ci, ne pourrait-il pas y avoir un mélange d'espaces publics et d'espaces communs, que les gens s'approprient localement. Ce n'est pas forcément un lieu pour le grand public. J'ai fait la promenade à pied sur la passerelle Chémétoff, je n'ai ressenti aucune émotion, j'ai trouvé cela sinistre. En me promenant depuis La Défense à ici, j'ai "flippé grave" en arrivant à pied !

En revanche, quand je me suis retourné et que j'ai vu la perspective... C'est "classieux" ! On se croirait à Chicago.

Mais je ne sais pas si je reviendrai. Maintenant, j'habite la Butte aux cailles parce que c'est sympathique !

(Applaudissements et rires)

Une intervenante.- Je suis sociologue-urbaniste. Je travaille avec Bernard Porte sur les projets urbains tant à La Courneuve qu'actuellement à La Part-Dieu.

Je trouve très intéressant de débattre ; ce qui est intéressant, c'est d'avoir des points de vue contrastés. J'ai une formation Sciences-Po donc je trouve que le forum est très important.

Il me semble que l'on a besoin d'être outillé, en maniant des techniques et des projets, en particulier l'espace urbain, équipé d'outils anthropologiques néanmoins assez complexes.

Je pense à La Part-Dieu, qui a une problématique similaire à celle de l'Arche où, de toute façon, le pré-supposé est quand même économique, donc on fait avec. Comment, avec cette réalité, qui mène à la monumentalité (on a eu les mêmes enjeux dans les Trente Glorieuses), on fait émerger la monumentalité économique. Les grandes cités, pour une part, étaient une sorte de sacralisation qui a fonctionné. J'ai travaillé aux Minguettes et c'était un vrai laboratoire de ces Trente Glorieuses, qui était bien vécu.

On doit avoir une vision plus complexe, plus sensible et moins négative parce que cela fait partie du processus de formation de l'histoire urbaine en France et ailleurs, dans le monde occidental.

Il y a ce pôle-là et l'autre pôle, qui est la question du paysage. J'ai bien entendu ce qu'a dit M. Corajoud et je souscris à la plupart de ses analyses. Cela m'évoque la question : qu'est-ce que l'espace urbain ? N'est-ce qu'une histoire de paysage ou la mise en place d'un système ?

Madame a parlé de regard donc c'est la question du baroque aujourd'hui dans l'espace contemporain parce que, finalement, quand on allie différentes rationalités, cela devient baroque ; est-ce que, pour autant, c'est un problème ?

Ariella Masboungi.- Merci. Qui veut réagir à la notion de transversalité, de la nécessité de créer des points forts, de la liberté d'appropriation de certains espaces et des outils anthropologiques, comment on négocie avec l'économique ?

Jérôme Treuttel.- Je voudrais réagir sur la question de la transversalité.

Le projet des terrasses propose une transformation urbaine qui doit se poursuivre et dépasser le strict espace public en cours d'aménagement. Elles représentent un premier acte fondateur, un démarrage et il y a encore de nombreuses réflexions à engager, notamment le lien avec La Défense et les jardins de l'Arche, secteur que l'on commence à étudier et qui nous amène à faire évoluer le projet. Nos réflexions sont assez proches de ce que tu évoques, Michel.

Sur la question des transversalités, les transformations et mutations de la ville vont obligatoirement prendre en compte le dispositif des terrasses car celui-ci est intimement lié au nivellement. Au sol, les liaisons transversales suivent stricto sensu les courbes de niveau du territoire et le rythme des terrasses.

Nous constatons avec plaisir qu'un certain nombre d'études urbaines en cours s'appuient spontanément sur la géométrie des terrasses et de ses transversales. Notre intervention est limitée. Même si elle représente déjà un énorme projet, d'autres études vont dépasser notre terrain et faire évoluer sa perception. Les Groupes font l'objet de nouvelles études, une première approche a été engagée par l'Epasa avec Patrick Chavannes. Pour le quartier du parc c'est Albert Amar, qui propose une stratégie de développement à long terme.

Chaque terrasse mesure à peu près 100 mètres de long et correspond à un tracé futur. Mais les immeubles existants, hérités de l'urbanisme précédent font 300 mètres de long. Il faut donc attendre leur renouvellement pour que ces tracés transversaux prennent corps.

Autre point : la question de l'horizon. La vision des lointains dépend bien sûr du niveau où l'on se place. Il est naturel qu'au pied d'un immeuble l'horizon ne soit pas visible, mais quand on s'en éloigne, le ciel et les points de vue s'élargissent. Le dispositif mis en place resserre peut-être l'horizon quand on avance sur les terrasses, mais depuis le socle de l'Arche, les immeubles qui suivent la pente des terrasses laisseront l'horizon dégagé vers la crête de Saint-germain.

Notre objectif est bien de donner une lisibilité au grand paysage et au relief, contrairement aux cités Anatole France, à la caserne Rathelot et autres qui créent la confusion par ignorance du sol et par une vision purement axonométrique, c'est à dire vu d'avion.

Michel Corajoud.- Un petit exemple. En face de nous, nous avons une pelouse ; eh bien le retour du bras de la terrasse empêche que l'on y aille directement, on est obligé d'en faire le tour et du coup, on n'y va pas du tout. C'est ce que j'entends par la transversalité.

J'ai peur du cadrage un peu trop strict. On ne se couche pas sur ces pelouses parce que l'on en est empêché.

Jérôme Treuttel.- Pour le moment, il y a de la terre et on vient de la planter.

Michel Corajoud.- On pourrait avoir envie de s'y mettre. C'est l'effet "carrés de chocolat" qui me pose problème.

Sur l'horizon, d'accord, mais ce serait pas mal qu'à tout point de l'axe, on garde l'idée du grand territoire, pas seulement sur la terrasse là-haut.

Jacqueline Osty.- Vous parlez de la Grande Arche entre Paris et Nanterre et de ces terrasses qui permettent d'être entre la Grande Arche, Paris et la Seine ; on peut se poser la question de préserver l'horizon par des constructions, de renforcer le paysage de la Seine que l'on a envie de sentir davantage. On voyait très bien sur l'image que tu as montrée tout à l'heure la couverture de l'autoroute détruite et on distingue très bien, au fond, les coteaux, les plantations qui soulignent la Seine. Il est primordial de conserver ce rapport à grande échelle du territoire, par la continuité des promenades, de redonner la grande dimension de la Grande Arche jusqu'aux bords de Seine. C'est l'effet "carrés de chocolat" qui est un peu cerné, mais il y a l'idée de pouvoir organiser des séquences avec des espaces appropriables, qui peuvent accueillir des usages programmés en reflet de ce qui se passe sur les côtés, dans la transversalité, et de garder ce grand geste qui fait la qualité de ce site, ce côté grandiose de la Grande Arche à l'horizon.

Michel Corajoud.- C'est un grand regret. J'ai tempêté ici sur la bêtise des ingénieurs qui ont fait ces infrastructures.

Lorsque Patrick Braouezec nous a confié la mission, nous avons travaillé en amont des ingénieurs qui construisaient l'autoroute. Si vous laissez un ingénieur construire une couverture d'autoroute, il ne pense qu'à une chose, c'est abriter les voitures de la pluie, pas qu'il a à fabriquer un sol de pratique dessus.

Sur la couverture de l'autoroute A1, allez voir : il n'y a aucune remontée d'étanchéité, il y a un sol d'usage parfaitement réglé. Ici, toutes les émergences que l'on voit apparaître, les infrastructures du sous-sol sont une monstruosité. Vous êtes dans une constante aliénation de l'infrastructure comme si le paysage de La Défense était une sorte de verticalisation du sous-sol. C'est quand même terrible ! Il faut que vous soyez plus indisciplinés que cela et que vous vous battiez contre cette infrastructure. Il n'est pas possible que l'ensemble de La Défense devienne un jour une ode donnée à des ingénieurs pour enterrer une autoroute !

Ariella Masbounji.- Vous allez poursuivre le débat avec un café.

On vous attend dans vingt minutes au plus pour une très belle présentation du travail de Yann Kersalé.

La séance est suspendue à 17 heures 10

Faire vivre l'espace public

La séance est reprise à 17 heures 30

Ariella Masboungi.- Nous reprenons nos travaux avec une première partie axée sur le monde du spectacle et une deuxième partie portant davantage sur le fonctionnement économique et la gestion de la vie urbaine. Nous traiterons des questions de sécurité également.

Nous allons d'abord avoir une séquence imaginaire et un peu magique avec Yan Kersalé, un artiste qui, d'après son site Internet, "*utilise la lumière comme d'autres se servent de la glaise ou de la peinture*". Son terrain de jeu est la nuit ; son travail commence à être extrêmement connu.

Le travail le plus connu de Yann Kersalé est sans doute la mise en lumière du Port de Saint-Nazaire, dont l'impact sur le devenir de cette ville a été considérable. Il a en effet mis en lumière une base sous-marine que tout le monde voulait démolir ; le maire, Joël Batteux, a décidé de la garder et les habitants se la sont appropriée parce que cette intervention artistique en a changé totalement le sens, et cela a ouvert la voie à un projet urbain guidé par Manuel de Sola-Morales

Yann Kersalé est un artiste qui a le sens de la vie et le sens de l'espace urbain. Il travaille souvent avec Jean Nouvel et d'autres architectes. On lui doit la mise en lumière de l'Opéra de Lyon, cette verrière rouge qui est devenue un moment incroyable dans cette ville, mais aussi un travail sur le Quai Branly, à Paris, et la Tour Agbar, à Barcelone, devenue aujourd'hui un des symboles de cette ville. Son travail sur la lumière a énormément joué dans son appropriation par la ville.

Yann fait aussi des explorations mondiales, des expérimentations pour son plaisir, et pas seulement quand il est payé pour le faire. J'aime beaucoup son travail à Nice, où il a su, avec Jean-Dominique Secondi, dans le cadre du travail sur le tramway, faire une œuvre à l'échelle de l'espace urbain, ce que d'autres artistes n'ont pas toujours réussi. Il nous montrera son travail.

Jean-Dominique Secondi est un spécialiste de l'art contemporain. Il est architecte et diplômé de la Harvard School of Design de Boston... ce que ton niveau d'anglais ne me faisait pas penser !
(Rires)

Jean-Dominique est un spécialiste de l'art contemporain qui est en même temps un architecte et sans doute un urbaniste. Il assure un "go between" entre les maîtres d'ouvrage et les artistes. Il s'occupe aussi, avec son équipe, de la réalisation des projets. Les artistes apprécient beaucoup cela parce que tu les libères d'une tâche qu'ils n'aiment pas exécuter. En particulier, Jean-Dominique a beaucoup travaillé sur les Nuits blanches de Paris en 2004. Il s'occupe également de commandes artistiques liées au tramway, notamment le tramway de Paris et le tramway de Nice.

On a pensé que tu pouvais nous apporter des éclairages sur des œuvres de différentes natures à ces échelles de grands espaces publics contemporains sur la manière dont l'apport artistique peut modifier le rapport à l'espace.

Jean-Michel Puiffe, lui est un professionnel d'un autre genre. Il travaille sur le spectacle vivant. Il dirige les Fêtes du Carré Sénart depuis l'édition 2004, a monté récemment l'opération du Manège de Carré Sénart avec François Delarosiere et son équipe nantaise.

Vous avez aussi travaillé et dirigé de nombreux équipements liés au spectacle et à l'art, dont la Maison de la Culture à Amiens, le Théâtre de l'Aquarium à la Cartoucherie de Vincennes, le Théâtre Varia à Bruxelles, avec plusieurs cordes à votre arc : vous enseignez, vous produisez...

Ce qui nous intéresse, c'est le rôle que pourraient avoir ici l'événementiel et le spectacle vivant au regard de toutes les questions et enjeux posés.

Je vous présenterai les autres intervenants après, pour la deuxième séquence.

On va commencer par rêver avec Yann.

Yann Kersalé.- Bonjour à tous. Je me présente. Je dis souvent pour blaguer que je suis une sorte de "lampiste" ! (voir définition du dictionnaire)

En effet, à partir de tous les propos déjà tenus, je tiens à préciser que, pour ce qui est de la nature lumineuse des espaces publics, on est vraiment quasiment à la Préhistoire. On n'a pas beaucoup changé depuis M. Edison, et encore, lui-même avait pris le relais des becs de gaz.

En ce moment, je ne peux pas décoller dès que je suis dans une ville. Je le répète fréquemment, et particulièrement avec l'aide et le soutien d'Ariella, qui m'invite à chaque fois dans les colloques de ce genre : la lumière artificielle dans une ville peut être autre chose qu'une réponse aux questions de sécurité, surtout par les temps qui courent, où l'on vire de plus en plus au sécuritaire.

Une petite anecdote : il y a une quinzaine d'années, pour les urbanistes et les services techniques, l'éclairage public d'une rue classique à grande circulation était de 24 lux au mètre carré. Aujourd'hui, c'est 50 lux. Je n'arrive toujours pas à comprendre : la lumière 'mal-mise' serait donc coupable de tous les maux.

L'intervention plastique sur un paysage est maintenant reconnue et c'est un travail qui avance. Dans la lumière, il y a une dichotomie totale : il y a ceux qui s'occupent de la sécurité et ceux qui font, comme moi, 'des plumes dans le derrière' ! Et c'est séparé, il n'y a pas moyen de discuter, entre nécessité et poésie. Pourquoi ?

Il faut se poser la question parce que la lumière, c'est une matière, mais aussi des ondes. Elles vont un peu plus vite que les ondes du son. Or, on a accompli beaucoup de progrès sur le son. Déjà, même sur un poste radio à lampes, on avait un bouton pour augmenter ou diminuer le volume. Pour la lumière, on n'y arrive toujours pas, c'est "on" ou "off".

Pour être pédagogique, si je puis dire, j'essaie de faire comprendre que mon travail s'est inscrit dans une idée de créer une œuvre plastique, une œuvre d'art, à partir du paysage nocturne. La nuit laisse disposer d'une liberté énorme puisque le soleil qui éclaire tout s'en va pour quelque temps. Ce n'est donc plus la statue de bronze posée sur le socle au milieu de la pelouse, mais quelque chose qui peut varier avec les intempéries. Le soleil n'étant plus là, il y a possibilité de repartir à la découverte de tous les paysages. Ce peut être aussi bien du végétal que du construit, et ce peut être du construit de bureaux comme du construit industriel.

Je suis bien d'accord avec M. Corajoud, qui a été extrêmement explicite : on ne peut pas calquer un projet pour en faire un autre. A chaque intervention, j'ai toujours essayé de trouver le génie du lieu pour inventer une histoire. Je vais maintenant vous en raconter quelques-unes.

Une petite chose sur la notion de "sensible" de la lumière. On pourrait faire un parallèle avec le son, ce serait beaucoup plus simple à comprendre. Je n'ai rien contre les ingénieurs, j'ai des rapports très ténus avec eux, il n'y a pas de problème, mais disons que, pour l'instant, la balle est dans leur camp : c'est à eux que l'on demande de mettre la ponctuation, le tempo d'une ville. Après tout, par exemple, les candélabres imposés en rangs d'oignons, un arbre, un candélabre, etc., c'est quand même une rythmique sur laquelle on ne peut pas travailler, c'est chasse gardée, c'est du sérieux !

Du coup, c'est un peu comme un orchestre où un joueur de tambour sourd jouerait très fort de la grosse caisse malgré le coup de baguette du chef d'orchestre qui voudrait que le fifre fasse une petite aubade. Il ne peut pas la faire. Les 50 lux au mètre carré aujourd'hui, c'est une grosse caisse encore plus grosse qu'avant.

Je porte cela à votre réflexion parce que, franchement, on pourrait vraiment composer du crépuscule à l'aube tout un ensemble de gammes et une partition avec la lumière, en profitant des différents supports que peuvent être un immeuble, un arbre bicentenaire ou un ruisseau. Peut-être la vie dans une ville serait-elle différente.

A partir du moment où l'on commence à penser uniquement "lumière fonctionnelle, voir et être vu" et qu'en plus, cela prend le prétexte de l'absence d'insécurité, je suis consterné parce que ce n'est pas vrai; une trop forte lumière, excessivement agressive et anxiogène.

Je vais maintenant passer des images.

(Projection)

Puisqu'Ariella a carrément donné le tempo, on commence par le projet à Saint-Nazaire.

Je fais un petit rectificatif. En fait, ce n'est pas l'idée d'éclairer la base sous-marine qui est venue, mais l'idée d'éclairer tout le port. Et en réalité, ce n'était même pas l'idée d'éclairer tout le port, mais plutôt tous les objets. Nous nous sommes rejoints avec le maire qui, lui, habitant l'immeuble juste à côté, avait l'intention de casser et d'arrêter cette rupture que cette base sous-marine avait créée dans la ville. À l'époque, en 1989, on parlait de fermer les Chantiers de l'Atlantique, et l'urbanisation de cette ville était longitudinale par rapport aux différents bassins, c'est-à-dire que personne ne pénétrait dans le port sauf pour y travailler.

Mon intention était de faire une espèce de "manifeste contre" la "sodiumisation des monuments historiques". Encore aujourd'hui, cela n'a pas beaucoup changé, on "sodiumise" toujours les monuments historiques. Au début, on disait : "*Le sodium est la lampe qui consomme le moins et surtout, qui éclaire le plus. En outre, elle a une meilleure durée dans le temps*".

En réalité, les lampes blanches qui sont arrivées par la suite et toutes les sources lumineuses que l'on peut maîtriser, contrôler, colorer, etc. existaient aussi, il suffisait de détourner du matériel industriel comme je l'ai fait ici, d'ailleurs.

Je me suis posé la question : pourquoi cette lumière jaune était-elle si fréquemment utilisée ? Je pense que c'est l'or. Surtout par les temps qui courent... avoir de l'or ! Le monument historique doré a un rapport riche et baroque à la situation. J'ai même entendu des gens me dire : "*Pas de lumière blanche, c'est trop froid*". Je vous montrerai un exemple que l'on peut faire quelque chose avec de la lumière blanche pas froide.

L'idée était de prendre les objets portuaires comme des objets qui pourraient, dès le soleil couché, devenir de véritables sculptures.

En fait, les choses peuvent parfois très bien se passer quand il y a beaucoup d'intelligence qui fourmille ; mon pire ennemi, au départ, était la personne des Phares et Balises et surtout, le directeur du Port, qui ne voyait vraiment pas pourquoi un artiste irait intervenir sur un lieu de travail.

Très vite, après un prototype, quand ils ont vu que j'avais tout rebalisé bâbord en rouge et tribord en vert, ils sont devenus les premiers supporters, et aujourd'hui prétendent que c'est sûrement le meilleur port balisé du monde !

Ariella a fait allusion à ma relation de longue date avec mon copain Jean Nouvel, depuis pas loin de vingt-cinq ans maintenant. Pour détendre l'atmosphère : j'ai travaillé avec Jean sur la Tour sans fin à La Défense. On était très bien parti, on avait poussé les études, etc. Et c'est un projet qui est resté sans fin ! C'était au moment où il y a eu une crise économique. Jean Nouvel est donc maintenant un indicateur de crise économique ! (Rires) Dès qu'il travaille sur une tour, c'est le krach ! Là, on est bien parti avec la deuxième ! (Rires)

Il m'arrive d'être très tôt en lien avec les projets. On a vu le projet de Saint-Nazaire, où il s'agit une notion d'intervention presque manifeste sur l'idée de la sacralité par rapport à l'objet qui n'était pas historique, et là, au quai Branly, c'est un projet, avec une nouvelle architecture et un nouveau parc urbain confondus et une nature en mouvement.

Très vite est arrivée cette idée d'eau, mais sous la voûte. Là, vous voyez des projections ; ce sont en réalité les projections des gens qui sont dessous.

A cet endroit, on aurait bien aimé avoir un vaste lac, mais il y a cinq niveaux de parkings. C'était donc assez difficile de mettre plusieurs centaines de tonnes d'eau au-dessus des parkings. Il y avait déjà la Seine à côté. Et puis c'était plus intéressant de créer du lien, d'une certaine façon, avec la nature.

Je suis donc venu greffer, et vous allez le retrouver dans plusieurs projets que je vais montrer, un projet avec une intention d'interaction entre l'architecture, le paysage et la variation atmosphérique.

Ce lac virtuel est constitué de 1 400 joncs de tailles diverses, composé de trois sortes de joncs, bleu, vert et blanc. C'est un objet à gestation excessivement longue et quasiment imperfectible puisque les bleus sont affectés à une pluviométrie assez importante, les blancs, à un froid relativement conséquent, et le vert, à l'évaporation. Ils sont donc toujours tous allumés, mais il y a un dominant par rapport aux autres. Il faut y venir souvent pour percevoir cette variante extrêmement légère.

Il y a toujours dans un projet des choses que l'on ne maîtrise plus et je ne veux pas sans arrêt aller dans le même sens que M. Courajoud, mais je suis obligé de dire à mes camarades urbanistes que, là aussi, il faut laisser le temps aux choses de se développer et que, parfois, il y a des hasards heureux.

L'anecdote est qu'il y a un arrosage automatique ; il fait des gouttes d'eau sur le sommet de chaque jonc et, du coup, ces cercles concentriques projetés sous la voûte n'arrêtent pas de se mettre en mouvement et de créer encore plus l'illusion d'un lac inversé.

Nice... Là, c'est encore une petite histoire à raconter parce que ce qui est important, c'est le tramway qui passe là et les spectateurs qui, comme dans un film, sont dans la machine travelling.

Je me suis dit que, probablement, les gens prendraient très souvent la même ligne et que s'ils n'ont pas un bon livre ou une bonne musique, je pourrais peut-être leur donner un petit jeu à faire.

Vous avez vu que cette rue est fort commerçante et surtout, on ne m'avait pas posé la question, mais vous voyez les candélabres urbains. Tout cela a été placé sans que l'on puisse se parler ; il a fallu que je trouve un espace libre. Entre les commerces et l'éclairage public, il me restait le ciel comme espace disponible.

Je me suis dit qu'il fallait faire un lien avec la mer. J'ai écrit en morse tous les bleus de la peinture. Toutes les lignes sont des phrases, plus exactement une série de mots "*bleu de...*" : bleu d'outre-mer, bleu Klein, bleu de cobalt, etc. Si quelqu'un veut s'amuser à apprendre le morse, il pourra décrypter tout cela. Ce sont les sudokus qui m'y ont fait penser. Mais avec ce jeu, on lève la tête !

Voici maintenant l'Opéra de Lyon.

C'est un signal un peu particulier. C'est l'idée de se servir de l'élément structurel, cette grande toiture de verre, plus quelques accessoires en bas un peu "relookés".

Un jour, on avait fait un essai avec la lanterne rouge, mais la voûte n'était pas encore faite. Les gens de la mairie qui étaient juste en face (déjà que le projet de Jean causait pas mal de soubresauts !), avaient vraiment cru que l'on était en train de transformer le lieu en "bordel" ! Surtout qu'il n'y en avait qu'une. Après, avec la multiplication, ce n'était plus possible de comparer.

La voûte a un lien intrinsèque avec le bâtiment parce qu'un théâtre, c'est comme un 'organisme' ; c'est un organisme avec des organes qui fonctionnent tous ensemble ou indépendamment l'un de l'autre : la salle, la scène et l'arrière-scène. Il y a là des personnes très différentes. Forcément, quand tout le monde est présent, c'est-à-dire quand il y a du monde dans la salle, des acteurs sur scène et des techniciens "back stage", c'est que le bâtiment est à plein rendement.

J'avais envie de donner un signal à tous les piétons alentours pour leur dire qu'il y avait spectacle. Du coup, il y a une respiration ample et de lumière rouge calme et continue sur l'ensemble de la verrière quand il y a spectacle.

Parfois, il n'y a pas spectacle, mais il y a répétition. Il manque un élément, notamment les gens dans la salle. Là donc, c'est une ondulation plutôt qu'une respiration globale. Il y a une ombre qui passe de la première rame à la deuxième, etc.

Merci.

(Applaudissements)

Ariella Masboungi.- Il faudrait programmer une très longue intervention de Yann pour pouvoir profiter de tous ces exemples.

Yann Kersalé.- Tu dis cela à chaque fois, mais je passe toujours en dernier !

Ariella Masboungi.- Nous allons continuer avec Jean-Dominique, qui va nous présenter des interventions artistiques sur des espaces contemporains.

Jean-Dominique Secondi.- Michel Corajoud nous a parlé de l'importance de la table dans l'espace public comme outil de sociabilité.

En préambule de mon intervention, je voudrais rappeler que des artistes comme Siah Armajani, Sarkis, Andréa Blum,... ont installé très tôt des éléments de mobilier de convivialité (chaises, bancs, tables...) dans l'espace public. Cela démontre que les artistes sont certainement des précurseurs à qui il faut laisser la place pour ouvrir des voies, poser des questions et proposer des réponses reprises ensuite par les concepteurs en charge de l'aménagement de l'espace public.

Cette introduction me permet de faire le lien avec le métier que j'exerce depuis plus de quinze ans dans les champs croisés de l'aménagement urbain et de l'art. Je suis heureux de me

rendre compte que cette question de l'art comme outil d'aménagement est maintenant régulièrement abordée ailleurs que dans le monde de l'art, c'est-à-dire dans le monde de l'urbanisme. C'est vraiment une avancée formidable.

En effet, d'une perspective historique assez classique d'art appliqué ou d'art décoratif au service de l'architecte ou de l'urbaniste, nous sommes arrivés aujourd'hui à une vraie collaboration pluridisciplinaire, voire transdisciplinaire, entre les maîtres d'œuvre, mais aussi entre les maîtres d'ouvrage.

En d'autres termes, il existe aujourd'hui des synergies entre les acteurs de l'urbanisme, de l'aménagement et de la culture. Ce qui était au mieux complémentarité est devenu aujourd'hui collaboration, partage d'objectifs et de projets.

Ainsi, nous pouvons maintenant nous poser la question de l'attractivité des espaces publics dans une perspective culturelle ou artistique, sans envisager les artistes comme des instruments de marketing, ni les œuvres comme de simples cerises sur le gâteau. Au contraire, nous pouvons même aujourd'hui appliquer les problématiques urbanistiques au champ de l'art contemporain.

Sur le site des terrasses de Nanterre, le premier problème me semble être celui de l'échelle : échelle spatiale, territoriale, locale, voire de pied d'immeuble, échelle symbolique (du grand axe historique à la vie des quartiers), échelle socio-économique (de Paris Métropole aux écosystèmes),... Or, l'espace, le sens et le contexte social ont toujours été au cœur du questionnement des artistes. La Ville représente en effet pour eux un champ de recherches dont les habitants (les « usagers ») sont autant les sujets que les publics. La transmission à l'autre, le partage, l'échange sont même des enjeux cruciaux pour les artistes, dont l'intervention est bien souvent porteuse de subjectivité, d'humain.

Si le champ de l'art a donc toute sa légitimité dans l'espace public, la question du rôle (de la fonction) de l'art dans l'espace public se pose. Je voudrais, à travers quelques perspectives illustrées, montrer comment des artistes peuvent faire écho à une réflexion urbaine. Bien entendu, les artistes débordent souvent de cette catégorisation pour explorer plusieurs problématiques en même temps.

« Repérer »

La première perspective est la question des repères. Sur le territoire des terrasses, cette question ne peut certainement pas se limiter à l'installation de signaux urbains, en concurrence avec la Grande Arche. Des artistes vont davantage aider à comprendre l'échelle du site, à y poser des jalons, à se repérer en particulier vis à vis des quartiers transversaux.

« La femme qui marche vers le ciel » de Piotr Kowalski illustre bien cette perspective. Il s'agit d'une œuvre installée au centre de Strasbourg, commandée dans le cadre de la création du nouveau tramway. C'est un obélisque contemporain, un élément de perspective qui sert également de point de rendez-vous pour les strasbourgeois. L'accompagnement artistique du tramway de Strasbourg est une des premières opérations d'aménagement en France dans lesquelles des artistes ont été associés au projet urbain.

La « Tour aux figures », de Jean Dubuffet, installée sur l'Île Saint Germain à Issy-les-Moulineaux, marque, à l'échelle monumentale, une entrée d'agglomération. De façon indéniable, cette œuvre conçue pour un autre site est devenue aujourd'hui un vrai repère à l'échelle du territoire.

Yann Kersalé nous a précédemment parlé des différences entre jour et nuit, différences qui créent des temporalités d'usages et de perceptions avec lesquels les artistes vont pouvoir travailler.

Conçue sur ce constat, cette œuvre lyonnaise d'Ange Leccia à qui l'on avait demandé de réaliser une installation monumentale d'entrée d'agglomération, est placée à la confluence du Rhône et de la Saône. L'artiste a proposé une œuvre en deux temps : pendant la journée, elle reflète le paysage de manière très humble, la nuit, trois phrases écrites au néon diffuse avec une force très importante au regard du grand paysage qui s'efface.

« Interroger l'espace public »

La perspective suivante interroge l'espace public en y créant du sens.

Ainsi, l'œuvre d'Elisabeth Ballet, installée à Pont-Audemer, bouleverse les repères et les limites entre trottoirs, rond-point et voies, infra et superstructures.

L'œuvre de Didier Faustino intitulée « One Square Meter Building » placée sur le parcours du tramway des Maréchaux Sud de Paris, fait écho au quartier très dense des tours de la porte de Choisy. Superposant les fonctions principales d'un logement sur un mètre carré (mesure étalon de l'habitat), cette œuvre est tantôt une tour-maison, tantôt un totem-œuvre.

L'espace public peut également être questionné de façon ludique comme le montrent l'intervention de Vito Acconci à la Haye qui bouscule les codes de l'aménagement ou celle de Rachel Whiteread à Londres qui fait du socle de la sculpture, la sculpture elle-même.

« Créer des parcours, relier les lieux »

Une des problématiques importantes qui se pose dans la perspective Seine-Arche est de réussir à créer des parcours, à relier les quartiers. A la Cité Internationale de Lyon, l'œuvre de Xavier Veilhan « les Habitants » jalonne la rue intérieure. Prenant comme sujets, ceux qui vivent dans cette cité et leurs voisins du zoo du parc de la Tête d'Or, l'œuvre est composée d'un mélange d'animaux et de personnages, réalisés à des échelles différentes et cohabitant au sein d'un même territoire. Nous retrouvons dans cette œuvre la perspective du repère puisque l'un des habitants de Xavier Veilhan, le grand ours, est devenu l'emblème de la Cité Internationale que l'on voit régulièrement dans des publications ou des reportages.

« Conversation à Nice » de Jaume Plensa accompagne le déplacement du tramway traversant la place Massena tout en composant une perspective. Mis en lumière dès la nuit tombée, les sept personnages, perchés sur des mats de 10 m, conversent à travers leurs couleurs changeantes.

Ariella Masboungi.- Cela illustre tout à fait le propos de Yann, c'est-à-dire que, sur cette place, on ne sait plus ce qui est l'œuvre et ce qui est l'éclairage. Il y a une lutte dans tout ce travail sur l'espace public accompagnant le tramway et les œuvres d'art à Nice, une compétition entre l'éclairage de la ville, l'éclairage des commerces et les œuvres d'art. Il y a une confusion très grande pour l'usager. Cela illustre très bien ce que disait Yann sur la mise en lumière.

Jean-Dominique Secondi.

Voici l'œuvre la plus monumentale qui soit installée à Paris puisqu'elle va de la porte de Montmartre jusqu'à la Cité Universitaire. Pourtant, je ne sais pas si beaucoup d'entre vous la connaissent. « Hommage à Arago » de Jan Dibbets, dessine un parcours, celui du méridien de Paris. Passant par le socle sur lequel était posée au XIXème siècle un buste d'Arago, l'œuvre est

consistée de petits médaillons incrustés dans le sol à tout le long du méridien, invitation pour le promeneur à le parcourir.

"Créer des points de vue".

Cette œuvre de Felice Varini se déploie dans le port de Saint-Nazaire. En se déplaçant dans l'espace, le regard du spectateur déconstruit l'œuvre, construite dans le paysage urbain comme une anamorphose. C'est une invitation à lire ce territoire selon plusieurs points de vue.

L'œuvre suivante est un belvédère conçu par le collectif « périphérique » pour un programme qui proposait de révéler, à travers des dispositifs artistiques, certains aspects de la réalité luxembourgeoise. Ce point de vue permet d'appréhender la géographie complexe de la ville.

« Rendre visible l'invisible »

Dans une culture dominée par le visuel, les artistes sont peut-être les seuls à pouvoir révéler l'invisible. Ainsi le son ou l'odorat peuvent devenir dans l'espace urbain des valeurs plutôt que des nuisances. De même, les artistes vont pouvoir donner forme à la mémoire, proposer un récit, une charge émotionnelle.

Le monument contre le fascisme, une œuvre du couple d'artistes Esther et Jochem Gerz à Hambourg, illustre bien cette perspective. Une colonne recouverte de plomb permettait à qui le souhaitait d'y graver un « message ». Cette colonne s'enfonçait régulièrement dans le sol pour finir par y disparaître totalement. Unique témoignage de ces centaines de messages, seul le sommet de cette colonne est maintenant visible. Nous voyons bien ici comment un espace public peut être « plein » sans obligatoirement être rempli.

"Créer des usages, du lien social".

Les artistes peuvent inventer des dispositifs qui sont autant de prétextes à pratiquer l'espace public, de manière événementielle ou pérenne, individuelle ou collective. Les quelques exemples suivants illustrent cette approche fonctionnelle et esthétique : un terrain de « sipan » proposé pour la ville de Luxembourg par Olaf Nicolai, un « bowl » de skate installé sur le parcours du tramway à Paris par Peter Kogler, une salle de cinéma itinérante conçue par Bik Van Der Pol.

"Créer des événements outils d'appropriation des espaces publics"

Ici, et ceci est important, j'entends des événements au sens d'interventions éphémères, qui sont conçues comme des expérimentations urbaines. Tadashi Kawamata a ainsi réalisé à Evreux en 2001 une installation qui a duré le temps d'un été. Il s'agissait d'une promenade installée en hauteur, permettant aux habitants de traverser une place habituellement réservée à la circulation automobile. Offrant une autre perception de l'espace public, une autre manière de le pratiquer, cette passerelle a fait prendre conscience de la qualité du site et donc du besoin de sa transformation.

Je terminerai sur une dernière perspective : celle de la place du plaisir dans l'espace public. Au delà du confort et de la fonctionnalité, il faut absolument laisser les artistes nous proposer des occasions urbaines de plaisir intellectuel, physique, émotionnel...

(Applaudissements)

Jean-Michel Puiffe.- Bonsoir. Je vais vous parler de la dernière aventure vécue et dont j'ai été partiellement l'initiateur : l'invention d'un manège carré à Sénart. Très peu de gens savent où se trouve Sénart. C'est une ville à côté de Paris.

Ariella Masbounji.- Beaucoup d'urbanistes connaissent.

Jean-Michel Puiffe.- Oui, mais rappelons-le pendant quelques secondes. Cette grande ville qui s'étend sur deux départements est pourtant plus grande que Paris. D'aucuns disent "Melun-Sénart", or c'est terminé depuis 1987. Depuis 2000, François Tiro, l'urbaniste de l'EPA Sénart, a pris, avec les élus, la décision d'implanter et de créer ex nihilo un centre-ville au milieu de nulle part, au milieu des champs de betteraves : le Carré, au centre de la ville nouvelle.

Je suis le directeur de la Scène nationale de Sénart, donc l'une des 70 scènes nationales, un théâtre dans lequel mon métier est de programmer et d'allumer des petites lumières le soir dans la ville. A Sénart, le soir, on est parfois heureux de pouvoir mieux vivre. On y programme du théâtre, du cirque, de la danse de la musique etc.

Travaillant avec les élus, la population, je me suis dit qu'il y avait manifestement un énorme problème d'identité, c'est pourquoi j'ai insisté, même devant vous, sur le thème de savoir où est Sénart. Les gens de mon équipe sont de Combs-la-Ville, de Nandy ou de Savigny-le-Temple. Ils ne se définissent que très rarement comme sénartais.

L'idée a été, en 2000, de tracer ce centre-ville, de planter une quadruple rangée de tilleuls. C'est un carré de 1,4 Km de côté.

La très jolie idée d'Alain Grasset, de François Tiro et de Ricardo Basualdo à l'époque a été de convoquer la population à marcher sur cet espace en créant l'allée de la fête. Cela a été le traçage externe du Carré Sénart.

On a demandé à la population de venir physiquement se dire qu'il allait y avoir un espace commun. Cela a l'air assez banal, et pourtant, c'était d'une audace absolue.

Quelques années plus tard, malgré la poursuite des phases d'aménagement (hotel de la communauté, des impôts, programmes de construction de bureaux et de nombreux restaurants, hotels, etc, etc), le problème de l'identité reste très fort.

M. Corajoud parlait tout à l'heure d'envie d'émotion et il est vrai que l'on a beaucoup parlé d'aménagement, de construction minérale ou végétale... Il y a un débat sur l'émotion, la chair, les humains, comment on habite, comment on s'approprie cette chose.

L'idée de fête, ce "truc" vieillot où l'on boit, où l'on séduit, où l'on se cherche et parfois, où l'on se perd, avec des feux d'artifice d'une banalité absolue, fait convocation, amène à être ensemble à un endroit commun. On n'est pas uniquement dans le contemplatif, mais dans une chose qui a à voir avec l'émotionnel, le « en commun », le collectif.

Je ne suis pas l'initiateur des Fêtes du Carré depuis 2000, mais on y a fait des choses diverses et variées, notamment des choses assez cocasses avec la population. On a fait par exemple un "mass game", comme dans les grandes cérémonies nord-coréennes où l'on fait bouger des tas de petits morceaux de carton ou encore, il y a deux ans entre autres, nous avons permis la visite de « vrai fausse fouille préventive » qui avaient mis à jour ce que certains ont appelé « le trésor de Sénart », une sorte de « Via Patata » remontant à la grande période « galoloromaine ».

Les Fêtes du Carré ont lieu tous les deux ans, le 14 juillet. J'ai fait rencontrer un jour à Jean-Jacques Fournier, le président du Carré Sénart, un proche nommé François de La Rosière. Ancien complice de Royal de Luxe inventeur des Machines de l'Îles.

Vous en avez tous entendu parler du projet de réaménagement de l'île de Nantes, pensé par Chémétoff. Les machines de l'île c'est le projet de construction de plusieurs machines populaires et foraines dont le premier opus est la construction d'un énorme éléphant, que vous avez vu et qui promène chaque jour un certain nombre de spectateurs à l'intérieur. Il y aura d'autres éléments par la suite.

Il y a donc plus de quatre ans, François est venu me rendre visite. L'idée saugrenue joyeuse et populaire d'inventer un manège pour adultes et enfants est survenue. C'est qu'un manège, c'est rond par nature, pas carré et pourtant il tourne. Ce qui nous amusait avec François dans l'idée de manège, c'est que c'est un vrai endroit de révolution. C'est aussi le seul endroit où vous déposez votre enfant, il fait une révolution, il part, vous quitte et pourtant rassuré, presque magiquement revient.

C'est certainement l'icône la plus populaire qui soit. L'idée est cette notion de voyage et d'abandon avec les enfants, l'idée d'un objet où, très volontairement, on a une espèce de plaisir à regarder l'autre prendre certains éléments. On a donc créé cet objet le 14 juillet. Manifestement, cela a permis de répondre au désir d'identité pour un certain nombre de gens. Sénart va emporter, comme une ambassade, un peu de poésie. Ce manège s'en va à Madrid du 1^{er} décembre au 5 janvier, puis à Portimao au Portugal en avril et mai, puis Anvers tout l'été prochain, puis à Londres, et un jour, on va même aller à Paris, ce qui fait beaucoup rire les élus : imaginer que Sénart va s'inviter à Paris !

Pour être pratique, un manège de ce type dure quinze ans et coûte un peu d'argent, 1,5 M€, soit beaucoup moins que beaucoup de zones d'aménagement. Les trois partenaires ont été l'EPA Sénart, le SAN de Sénart et il y a eu un partenariat à trouver : c'est le Groupe Unibail-Rodamco, constructeur entre autres du centre commercial, qui est intervenu pour la troisième part de ce projet dans le cadre une opération de mécénat.

Ariella Masboungi.- Est-ce que tu peux faire la même chose ?

Jean-Michel Puiffe.- A l'image de ce qui s'est dit à plusieurs reprises, il ne faut jamais faire deux fois la même chose. Tous les journalistes ont posé la question : pourquoi un manège carré ? Cela nous a permis de dire : "*Parce qu'il y a un centre-ville qui vient de s'inventer, qui est carré*", etc. Tout objet questionne cette idée de convocation, a fortiori si l'on est dans l'art forain parce que c'est certainement l'icône populaire par excellence, cela permet de faire vivre. Ce soir, il y a le cirque Zanzibar à quelques mètres du manège, et dans cet endroit un peu improbable, il va y avoir 600 ou 700 personnes pour faire vivre tout cela.

Ariella Masboungi.- Merci. Nous allons quitter le domaine de la poésie, de l'art et du spectacle pour entrer dans des aspects plus économiques, plus gestionnaires, en lien avec ce qui vient d'être dit.

Les deux invités pour cette partie sont Edouard Lefebvre et Bernard Romain.

Edouard Lefebvre est en charge de l'animation du Comité Champs-Élysées, association de promotion de l'avenue dans le monde. Vous regrettiez de ne pas être installé en Chine. Vous venez du MEDEF. Ce n'est pas très populaire aujourd'hui : vous êtes l'homme du MEDEF dans cette séance et vous vous occupez de la commission "dialogue économique", chargée de renforcer les débats sur l'économie en France et de croiser les regards des chefs d'entreprise avec d'autres milieux professionnels. C'est drôlement utile aujourd'hui, de renforcer ces

réflexions sur l'économie. Nous sommes très inquiets : on n'a pas beaucoup parlé de la crise aujourd'hui, mais elle est là.

Vous avez commencé votre parcours profession chez Unifrance et vous êtes occupé de la promotion du cinéma. Vous travaillez, dans votre fonction actuelle, dans ce Comité qui regroupe 147 enseignes, et vous ne travaillez pas seulement sur les Champs-Élysées, mais aussi autour.

Quand j'ai discuté avec vous, je vous ai demandé quel était votre travail ; vous m'avez dit : "Mon objectif est que les gens dépensent le plus d'argent possible sur les Champs-Élysées et qu'ils soient attractifs pour le monde entier, que ce soit considéré comme une des meilleures adresses pour implanter des entreprises". Face à la crise, cela va être difficile que les gens dépensent beaucoup d'argent.

Nous nous sommes demandé comment faire pour que les gens viennent dépenser beaucoup d'argent sur Seine-Arche ; est-ce que votre expérience à partir des Champs peut nous servir pour faire venir du monde, pour que ce soit une avenue attractive, qu'elle soit désirable ? Je suis sûr que Philippe Courtois d'une part et M. le maire d'autre part seront très intéressés par vos conseils.

Edouard Lefebvre.- Bonsoir à tous, merci beaucoup pour cette présentation. Effectivement, lors de mon parcours, j'ai fait un peu le grand écart ; je ne sais pas si je le referai dans l'autre sens... Je vous ai dit que j'étais un peu l'homme de l'argent, mais j'étais heureux d'être aujourd'hui autour d'une table avec des artistes. C'est plutôt ainsi que je l'entends.

Le Comité Champs-Élysées est une association Loi 1901 présidée par le président de Virgin Stores et dont les membres sont essentiellement les commerçants et les entreprises de l'avenue, mais aussi les institutions comme l'Arc de triomphe ou le Grand Palais.

Je suis en poste depuis six mois donc je vais être très modeste dans mes propos. Néanmoins, j'ai beaucoup appris aujourd'hui, et surtout, j'ai un peu théorisé tout ce que j'observe et ce que je fais depuis six mois en me disant que le Comité Champs-Élysées existe depuis quasiment un siècle et l'avenue des Champs-Élysées est tracée depuis quatre siècles. Il y a quatre siècles, elle était plutôt une allée dans une forêt, mais j'ai eu un peu l'impression de faire un flash-back sur ce qu'avaient pu être les Champs-Élysées il y a cent cinquante ou deux cents ans.

Mon métier est effectivement de faire en sorte que le plus de monde possible vienne sur les Champs-Élysées et considère que c'est un lieu agréable pour s'y promener, faire ses courses, dîner, aller au cinéma, etc. Une des clefs de son succès est la diversité de son offre commerciale, culturelle, événementielle, etc.

Je rebondis sur le manège carré ou les lumières de M. Kersalé. L'action historique, la plus visible, est tout simplement les illuminations des Champs-Élysées. En entendant tout ce que vous avez dit concernant les contraintes liées à l'éclairage public, j'ai bu du petit lait parce qu'à notre échelle, on retrouve ce problème au Comité pour organiser des illuminations qui ne soient pas conflictuelles avec l'éclairage routier. Cela a beau être les Champs-Élysées, quand on regarde en détail, c'est le sodium des autoroutes, à peu de choses près, et il s'agit de faire en sorte que ce soit mieux pensé à l'avenir. Votre pédagogie a porté parce que, pour les prochaines années, j'ai peut-être plus d'espoir.

Pour finir sur ce sujet-là, il y a une ville en Asie qui nous demande des conseils pour faire de belles illuminations. Alors qu'on les pensait temporaires, on a découvert que c'était du

permanent, c'est-à-dire que nous, on fait Noël sur les Champs-Élysées, et eux, cela va être Noël toute l'année.

Ariella Masbounji.- Alors comment faire gagner de l'argent ?

Edouard Lefebvre.- Cela se fait dans la durée et avec une diversité de l'offre commerciale, une diversité de raisons de venir pour attirer de plus en plus de personnes. Il y a déjà une raison très belle : venir pour travailler. Tout le monde n'a pas le job dont il rêve ou tout le monde n'est pas heureux dans son travail, mais le travail représente beaucoup de temps dans notre vie. Faire en sorte que ce lieu soit agréable à vivre et y travailler est déjà une clef du succès. Je disais tout à l'heure avant la conférence que le VIII^{ème} arrondissement, c'est 30 000 électeurs, 50 000 habitants, mais aussi 190 000 salariés - c'est considérable. Parmi les millions de gens qui vont sur les Champs, beaucoup y vont tous les jours, constituant une part de ces cent millions de passages par an. On est vraiment dans un ratio exceptionnel. Sur ces cent millions, il y a quasiment tous les touristes à Paris, et c'est probablement notre principal axe de développement parce que l'on ne va pas imposer à tous les Parisiens de venir matin, midi et soir. On a les Franciliens, les touristes français venus de province, les habitants et les salariés des bureaux.

Au Comité, nous avons exactement l'ensemble des problématiques que vous allez avoir à Seine-Arche, c'est-à-dire que, même si les Champs-Élysées sont plutôt un produit fini par rapport à vos projets, nous avons aussi des problématiques de mobilier urbain, de sécurité et, en ce qui nous concerne, des problématiques esthétiques.

Nous avons eu la chance d'avoir un remodelage de l'avenue par Bernard Huet et le cabinet Wilmotte en 1994 avec un mobilier spécifique, une démarche pensée de manière globale, mais il manque un élément : les plots éclairés que vous voyez au milieu de toutes les avenues à Paris et qui sont aussi sur les Champs n'ont pas été intégrés, probablement pour beaucoup de bonnes raisons.

Aujourd'hui, on est en train de réfléchir, avec les professionnels du secteur et différents acteurs, pour voir comment ces plots (des "bornes hautes", en termes techniques) peuvent être davantage en accord avec ce que voudraient être Paris, les Champs-Élysées, et surtout, le mobilier situé partout ailleurs sur l'avenue.

On a donc les mêmes problématiques sauf que l'on a peut-être un peu d'avance ; on a l'histoire pour nous : attirer tous les publics en jouant sur l'animation événementielle, l'animation commerciale et l'animation culturelle. Un exemple : c'est une chance d'avoir l'Arc de triomphe, mais finalement, il y a quand même douze avenues qui se partagent l'Arc de Triomphe. A priori, c'est un peu plus à notre avantage car nous bénéficions de la perspective, mais notre développement pourrait exister pour d'autres avenues. Un autre exemple : le Grand Palais est en train de revivre - puisqu'il a été fermé pendant longtemps - il fait preuve d'un très beau dynamisme. Ce sont des points forts.

Nous avons en revanche des points faibles. Par exemple, je considère clairement que les jardins des Champs-Élysées sont un point faible. Ils sont entretenus bien sûr, mais un peu en déshérence. Je prends un problème très concret : les fontaines des jardins des Champs-Élysées ne fonctionnent pas. Les trente six mille communes de France ont des fontaines qui fonctionnent, et là, on est sur un site qui enregistre cent millions de passages par an et qui n'a pas de fontaines en état de fonctionner. Voyez, nous partageons des problématiques, sauf que l'on a peut-être plus d'avance que Seine-Arche ici, à Nanterre.

Ariella Masboungi.- Vous allez peut-être nous servir ultérieurement de consultant pour essayer de dynamiser Seine-Arche.

Un point à retenir : les Champs-Élysées sont un lieu de brassage social tout à fait important.

Edouard Lefebvre.- Oui, c'est la conséquence des cent millions de passages : ce sont des personnes qui ne se ressemblent pas, qui viennent à toute heure ; il y a les noctambules, les travailleurs de jour et les travailleurs de nuit, beaucoup d'électeurs de M. Braouezec qui viennent aussi...

Je voudrais revenir sur les histoires de tables citées plus tôt parce que cela m'a fait réfléchir. Deux points me sont venus à l'esprit parce que j'ai trouvé la remarque assez pertinente concernant l'appropriation d'un espace public. J'ai pensé aux Champs-Élysées, où il n'y a pas de table. Il y a eu deux démarches d'initiative privée sur le thème de la table :

- pour occuper les trottoirs élargis lors de la rénovation des Champs-Élysées avec la disparition des contre-allées, l'ensemble des restaurants ont eu droit, à leur demande, de constituer des contre-terrasses, c'est-à-dire des terrasses excentrées par rapport à leur vitrine
- pour ceux qui connaissent cet événement bizarre et secret, pour la deuxième fois de manière consécutive, le "dîner en blanc" qui se déroule tous les ans au mois de juin a été organisé sur les Champs-Élysées. Le 12 juin 2008, dix mille personnes ont installé cinq mille tables pour dîner en blanc de manière totalement illégale et sympathique.

Ariella Masboungi.- L'idée du brassage social est très importante ; il se vit très bien aux Champs-Élysées en mélangeant les âges et les milieux sociaux. C'est une avenue qui vit 24 heures sur 24. C'est tout à fait intéressant.

Nous terminons cette table ronde avec Bernard Romain, qui, lui, va diriger un établissement public qui va être créé en janvier 2009 : l'Établissement Public de Gestion du territoire de La Défense. J'ai demandé tout à l'heure à M. le maire si vous vous occuperez de Seine-Arche, il m'a répondu : *"Non, on discutera, mais c'est la ville qui va s'occuper de ces espaces" ! (Rires)*

Vous venez d'une carrière au sein de la CDC, vous avez été aménageur. Là, vous allez avoir en charge la gestion d'un grand territoire dont je ne sais pas s'il est aussi attractif que les Champs-Élysées, mais que les touristes visitent beaucoup, qui brasse des populations extraordinairement variées car beaucoup de gens viennent travailler et il y a des visiteurs ; la banlieue vient de plus en plus faire du skate et anime cet espace. L'espace est aussi occupé par des événements et toutes sortes d'activités.

Quelle va être cette nouvelle fonction de la gestion de l'espace public ? On sait que, quand on débat aujourd'hui de l'espace public, la notion de gestion est essentielle ; pour les villes, elle est très importante. Elle peut être vue de manière négative, comme le disait Yann, et c'est une certaine forme de sécurité, mais il s'agit aussi de savoir comment rendre l'espace public attractif, pourquoi les gens y viennent, à l'heure d'Internet, où le monde arrive chez eux, et comment ils y arrivent pour y vivre ensemble. Cela va être votre mission. Pouvez-vous nous en parler ?

Bernard Romain.- Merci. Je vais faire preuve d'une grande humilité. Je dirige un établissement créé par la loi, mais qui n'est pas encore réellement opérationnel puisqu'il ne sera opérationnel qu'au 1^{er} janvier 2009 lorsque (c'est ainsi que la loi l'a voulu), l'ensemble des ouvrages et espaces publics appartenant à l'Épad et qu'il gère depuis 1958, seront transférés sur décision à

la fois de l'Epad et de l'Etablissement public de gestion du quartier d'affaires de La Défense (l'EPGD) et lorsque le Conseil d'administration de l'EPGD aura statué sur ces transferts.

M. le maire de Nanterre, au demeurant conseiller général, aura à se prononcer vendredi matin sur cette question des transferts des ouvrages et équipements et également des personnels qui devraient normalement me suivre à effet du 1^{er} janvier.

Je n'ai pas à témoigner d'une action future, et pour cause, mais pourquoi ai-je accepté avec enthousiasme de participer à cette journée et à nos échanges ? Parce que, d'une certaine façon, c'est un peu de la feuille de route de l'Etablissement dont on parle.

Certes, vous l'avez dit, dans sa dénomination, c'est un établissement local qui regroupe trois collectivités que sont le Département et les deux villes de Courbevoie et de Puteaux ; cet établissement local a en charge la gestion technique, de confort et sécuritaire, comme tout service technique de collectivité, démarche qu'assurait par défaut l'Epad depuis maintenant une cinquantaine d'années. Mais la loi nous a également confié une mission autrement plus importante : celle de l'animation et de la mise en valeur du site par toute initiative appropriée. Nous sommes attendus sur cette mission.

Il va donc s'agir pour nous de tenir compte des attentes, qui sont extraordinairement fortes, des usagers de La Défense. Ils sont de tous poils. Ce sont les habitants diurnes avec les employés de bureau et les habitants nocturnes que sont les vingt mille habitants de La Défense. Il y a aussi les visiteurs, qui sont extrêmement nombreux : les visiteurs d'affaires et les touristes.

La loi a été, de ce point de vue, assez bien faite parce qu'elle nous a dotés d'un instrument extraordinaire : le Comité consultatif des usagers de La Défense. Elle nous assigne une mission d'animation et de mise en valeur (c'est inscrit en lettres d'or, c'est dans le code de l'urbanisme aujourd'hui) et nous adjoint une autorité d'observation, ce Comité consultatif représentant l'ensemble des usagers de La Défense, chargé d'émettre des avis sur les orientations, notamment en matière d'attractivité du lieu.

Je disais que c'est ma feuille de route, mais elle n'est quand même pas tout à fait vierge parce que l'Etablissement est neuf, il n'est pas encore opérationnel, mais cela fait quand même cinquante ans qu'il vit, et plutôt pas mal. Il va s'agir, pour nous, de tirer les leçons, positives et négatives, d'une pratique par défaut de l'Epad dans sa gestion de ce territoire depuis une cinquantaine d'années. Beaucoup d'actions intéressantes ont été faites, d'autres un peu moins, mais il s'agit, sans complaisance, d'en tirer la leçon.

Pour illustrer mon propos, quelles pistes d'actions pourraient, en quelque sorte, illustrer nos interventions dans les prochains mois ou les prochaines années ? Tout cela est au service d'une stratégie et d'objectifs qui restent encore à définir entre les trois collectivités membres de l'Etablissement.

Ce lieu est le lieu des superlatifs, mais également celui des paradoxes parce que, contrairement aux Champs-Élysées, nous avons un territoire hyperactif dans la journée, mais aussi hypo-actif en soirée, même si c'est de moins en moins vrai ; et ne parlons pas du samedi ou du dimanche où, sur les Champs, on se bouscule alors que l'on se bouscule moins sur l'esplanade et le parvis. C'est un enjeu fort sur lequel il va falloir que nous intervenions, étant observé qu'il faut aussi gérer des attentes qui peuvent se révéler contradictoires.

Un certain nombre d'habitants se plaignent d'une insuffisante activité du parvis ou de l'esplanade le week-end, mais leurs voisins de palier sont absolument ravis de connaître cette paix, cette sérénité, après avoir connu, dans la semaine, cette suractivité. Il va falloir gérer cela.

Notre préoccupation est de favoriser, faciliter la vie quotidienne de l'ensemble des usagers, des utilisateurs du site. Mais c'est aussi, parce que nous sommes très attendus sur cet aspect, de contribuer au rayonnement extraterritorial, national et international, de ce lieu, qui fait nécessairement appel à des actions de types assez radicalement différents.

Que va faire le gestionnaire ? D'abord, il va accompagner l'aménageur. Nous allons être amenés à travailler dans la durée avec l'Epad, dans le cadre de la mise en œuvre de son plan de renouveau.

Nous espérons que ce plan de renouveau sera l'occasion de corriger un certain nombre d'erreurs du passé. Ce lieu est magique, mais il a quand même un certain nombre d'insuffisances très datées. Il n'est pas question de toucher à la dalle, mais les franges, les coutures, les sutures avec le territoire historique des deux communes de Puteaux et Courbevoie (on a largement parlé de Nanterre également), méritent d'être traitées et ce sont des actions inévitablement physiques.

Le processus est engagé ; ce qui est en cours aujourd'hui sur le territoire de Courbevoie et du boulevard circulaire nord doit servir d'exemple même si, sur la partie putéolienne de La Défense, la topographie est d'une autre complexité et rendra inévitablement les choses plus difficiles. Tout ce qui milite en faveur d'actions physiques structurelles permettant de faciliter la convivialité, la fluidité des usages et l'accessibilité, méritera d'être poussé et le gestionnaire du site y veillera.

Le gestionnaire du site interpelle également le promoteur de tours, celui d'équipements commerciaux. Se pose la question des pieds d'immeuble, des rez-de-chaussée, dont on a parlé tout à l'heure, qui ne contribuent pas, trop souvent, à cette convivialité, à cette attractivité du site. Maintenant, le promoteur, quel qu'il soit, est davantage conscient de cela ; les collectivités, elles-mêmes lorsqu'elles délivrent les permis, sont beaucoup plus sensibilisées à cette question. Le gestionnaire sera très attentif à l'animation, le soir et le week-end, des rez-de-chaussée, des pieds de tours.

Pour illustrer mon propos, je dirai que le gestionnaire du site que je suis n'est pas très satisfait de la façade importante et insuffisamment attractive des Quatre Temps rénovés, notamment la façade de Castorama. Je sais que le propriétaire lui-même a pris la mesure de cette insuffisance et, à la faveur d'un prochain programme de travaux, cherchera à l'ouvrir davantage sur le parvis.

Actions sur le physique, actions sur le service

On ne va pas parler de l'événementiel parce que le territoire de La Défense est historiquement très marqué par l'événementiel, plus ou moins heureux, plus ou moins coordonné et pensé, mais globalement assez satisfaisant, et qui répond à un certain nombre d'attentes. Ce sont des sujets sur lesquels nous continuerons à travailler.

Il y a une dimension sur laquelle je souhaiterais insister, et pas seulement parce que je suis entouré de professionnels ou d'artistes : l'attente culturelle est forte sur le site.

Les consommateurs de culture nous disent : "Premièrement, vous ne valorisez pas suffisamment les 70 ou 80 œuvres réalisées par des artistes de grand renom ; trop peu de gens savent que Miro, Kowalski, Calder, etc. ont sévi ; deuxièmement, vous n'avez pas poursuivi cette démarche qui avait été initiée au début des années soixante-dix ou quatre-vingts. On espère que l'aménageur ou le gestionnaire poursuivra ce parcours artistique et le valorisera".

Je me sens donc particulièrement concerné et interpellé par cette attente, sachant qu'avec le Centre national des Arts plastiques et le Fonds national d'Art contemporain, nous avons sous nos pieds des collections et des réserves à valoriser.

L'accompagnement pédagogique, didactique, reste à faire à cet égard. Je dois rendre cette justice à l'Epad, qui vient aujourd'hui de remettre à jour trois guides extrêmement intéressants sur l'histoire de La Défense, son architecture, ses parcours culturels et la mise en évidence des œuvres que la plupart d'entre vous ici connaissent.

Accessoirement, je vous invite à aller à l'exposition du centre culturel Raymond Moretti, sur l'about Est, en périphérie de Neuilly et de la Seine, et l'exposition de Gottfried Salzman, consacrée à La Défense, tout à fait remarquables.

Que va faire le gestionnaire ? Il a beaucoup de chantiers à mener. Le premier est la signalétique et le jalonnement. Pas besoin de faire de commentaires sur le caractère complètement ésotérique et calamiteux de ces dénominations Défense 1 à 12 qui ne sont connues que par ceux qu'ils n'ont pas besoin de les connaître et qui n'évoquent rien quand on est piéton.

L'Epad a initié un processus de refonte sans traumatisme, parce que, là aussi, nous sommes dans les paradoxes ; quelques habitudes ont été prises depuis plusieurs dizaines d'années et il faut faire évoluer le processus sans trop bousculer, notamment en veillant à ne pas changer les adresses postales des sièges sociaux ; la signalétique et le jalonnement, le mobilier urbain (ce qui est vrai sur les Champs est plus vrai chez nous, où le mobilier urbain est complètement hétéroclite), sont des sujets auxquels nous allons devoir nous intéresser.

L'éclairage public de La Défense est fonctionnel. Pas toujours sécuritaire car, à certains endroits, cet éclairage se révèle insuffisant, voire anxiogène. Il faut revisiter cette question pour que l'éclairage public soit fonctionnel et n'ignore pas l'éclairage public privé des tours de La Défense. Dernier levier sur lequel nous pouvons nous appuyer : le volet réglementaire. La Défense devrait, selon toute probabilité, être classée "zone touristique" d'ici la fin de l'année, avec un certain nombre de conséquences heureuses, dont celle qui consiste, pour les activités commerciales, à être ouverte le dimanche. C'est un élément favorable à l'activité et à l'attractivité d'un lieu.

Ariella Masboungi.- Merci beaucoup. Vous vous doutez qu'avec l'emploi du temps surchargé de cet après-midi, nous n'allons pas prendre les questions de la salle et je vous remercie tous pour les éclairages très riches que vous avez proposés, auxquels réagira M. le maire de Nanterre.

Yann Kersalé.- Je voudrais rendre hommage à quelqu'un qui est là depuis bientôt 5 heures et que vous ne voyez pas du fond de la salle : la sténotypiste ! Je suis fasciné par cette personne. Je vous rends hommage, Madame. Cette personne est en train de taper sur une machine avec des touches sur lesquelles il n'est rien écrit ! (*Rires*) Je trouve cela formidable ! Bravo Madame !

(Applaudissements)

Synthèse

Ariella Masbounji.- Merci beaucoup.

Pour la conclusion et la synthèse, je passe la parole à Olivier Mongin, qui va nous faire un exercice très complexe de billet d'humeur sur ce qu'il a retenu.

Olivier Mongin est philosophe, essayiste, il dirige la revue *Esprit* et est très engagé sur le thème de la ville avec une immense passion qu'il entretient depuis très longtemps. Il a lui-même écrit un livre, *La troisième ville*, préfacé par Christian de Portzamparc. D'autre part, il a beaucoup travaillé sur le thème du rire et des sujets d'intérêts très variés. Je recommande à tous ceux qui s'intéressent à l'urbanisme de lire *La ville à l'heure de la mondialisation*, publié en 2005. C'est un livre très engagé, très riche de savoir pour faire la ville autrement, faire une ville qui appelle l'imaginaire, qui suscite un sentiment d'appartenance, et c'est de tout cela qu'il va nous parler très librement.

Olivier Mongin.- Merci. J'essaierai d'être bref. Au passage, je rappellerai que je suis un peu dans le sujet pour suivre les mémoires des étudiants de l'Ecole nationale du Paysage de Versailles. Pour un "intello" un peu classique comme moi, cela fait du bien de revenir au territoire car c'est concret, de l'expérience partagée.

Je remercie Ariella. Accepter cet exercice, c'était justement pouvoir revenir dans un territoire. Cela ne m'intéresse que dans ce cas-là, autrement, on fait de la théorie.

Je voudrais commencer par des rappels personnels et deux remarques initiales.

Première remarque. Je suis venu trois à quatre fois depuis la fin du mois d'août dans la ville de Nanterre. Je dis bien "ville de Nanterre" parce qu'au fond, c'est ma première et peut-être seule question : ce grand projet est un projet d'Etat, ce que je respecte bien entendu (je le disais d'emblée à son responsable), mais pourquoi est-ce que l'on parle de l'Epasa, de Seine-Arche, de l'Arche et de la Seine et que Nanterre n'est guère présent dans l'appellation du projet ? On ne voit pas très bien Nanterre comme le moteur qui devrait animer la machine.

M. Jarry va intervenir, mais en tant que maire qui conclut, alors qu'on n'a pas encore eu de grands débats politiques. On connaît la tension entre Nanterre et l'Etat, entre Nanterre et La Défense, entre Nanterre et Paris Centre. J'aurais aimé voir tout cela remonter car c'est très important pour la mémoire de Nanterre, et donc, pour la mémoire d'un projet d'espace public qui, de toute façon, va toucher l'ensemble. Ce n'est pas du tout du mauvais esprit, au contraire.

De la même manière, telle est la deuxième remarque, j'aurais aimé que l'Université soit un peu présente dans ce débat. N'oublions pas que si les villes, au moyen-âge, ont du sens, et notre modèle de ville comme « émancipation communale » reste un peu médiéval, c'est parce qu'elles ne font pas que de l'échange économique. Les villes, c'est l'échange commerçant, bourgeois ou pas, mais c'est aussi l'universitas, la constitution et l'échange des savoirs. Au moment où l'on parle de réforme de l'université, on a cette université de Nanterre qui n'est pas loin. Je regrette que l'on n'ait pas eu cette polarité-là, d'autant que c'est très important dans votre projet. J'ai lu le très intéressant livre de M. Roncayolo qui se termine par cette affirmation : "*L'université sera un peu le moteur du développement*". Elle n'est pas là aujourd'hui.

J'en viens à quatre rappels ou évocations liés à des pérégrinations. Premièrement, on va un peu ironiser sur la passerelle. Je viens à Nanterre depuis une vingtaine d'années. Il se trouve que,

pour venir au dispensaire de Nanterre, je prenais le métro, puis 35 minutes de bus ou 25 minutes de marche à pied, c'était interminable. Et puis c'était impossible, pour celui qui marche, de connecter directement l'Arche et la ville de Nanterre. Comme tout le monde en 1989-1990, je suis beaucoup venu à l'Arche.

Fin août, j'ai donc été impressionné. Il faut quand même monter les marches de l'Arche pour redescendre, mais c'est peut-être le sens des terrasses, puis il y a la jetée qui fait un peu plonger. M. Michu a ironisé tout à l'heure : bien sûr qu'il y a encore un no man's land, mais c'est la fin du no man's land, et pour moi, c'est l'événement fondamental. Je ne l'ai pas assez entendu : on parle du Grand Paris. Pierre Mansat était là tout à l'heure : mais allez vous promener à la ZAC Masséna et essayer de rejoindre la porte d'Ivry... c'est impossible !

Le no man's land est en train de se combler. La coupure est en train d'être remise en cause et c'est fondamental. Si je vais à Bordeaux, je vais bien sûr voir les berges et j'irai à Amiens voir le parc de Mme Osty, mais effectivement, je n'avais même pas idée de venir à Nanterre par là. Et on ne vient pas à Nanterre, sauf quand on va au dispensaire ! (*Rires*)

Soyons sérieux. Il y a un élément fondamental, qui dépasse peut-être la ville de Nanterre, et c'est là-dessus que je dois arriver, et qui embraye sur tous les débats potentiels sur Paris.

Deuxième évocation : je vois par hasard le film de Valeria Bruni-Tedeschi, *Actrices*, qui a été tourné au Théâtre des Amandiers. C'est un théâtre légendaire, mais il est loin d'ici, il est coupé des terrasses comme du parc Malraux. Les comédiens rentrent par le bus 360 et, dans la nuit, il n'y a pas les lumières de M. Kersalé, donc on ne voit rien de Nanterre. Je rappelle quand même que 85 % des intermittents du spectacle vivent à Paris et en Ile-de-France. Cela pose des petites questions sur les interventions artistiques, sur les endroits où elles se font, et sur la relation des artistes aux couronnes parisiennes.

Troisième évocation: je suis venu vendredi ; je suis descendu à la station de RER Nanterre Ville, et j'y ai vu une grande affiche qui indiquait pour le mardi 14 octobre, "rendez-vous tous au Conseil municipal". Je ne connais pas beaucoup d'endroits où l'on rappelle au citoyen qu'il y a un Conseil municipal et qu'il peut y aller.

On est donc tous à attendre que le citoyen de Nanterre vienne sur les terrasses ; est-ce la vraie question ? Je n'en sais rien. Mais dans une ville à tradition politique forte, que l'on peut critiquer d'ailleurs, j'aimerais savoir ce qu'il en est des débats politiques.

Dernière évocation. J'ai fait l'expérience d'aller aux Groues, ce qui me paraît tout à fait passionnant. Des Groues, vous avez une vue sur La Défense comme il n'y en a nulle part ailleurs. Les Groues, qui est un espace impressionnant de friches ferroviaires, est essentiel pour la suite car des Groues on ne regarde pas vers la Seine mais vers Paris et vers La Défense que l'on voit donc autrement.

J'en viens à des questions plus cadrées. Comment peut-on parler de l'espace public ? L'expérience en cours ici peut-elle alimenter une réflexion à venir sur l'espace public ? Des critiques ont été faites, notamment par M. Corajoud, qui a le mérite d'être franc. Nous sommes là pour cela.

Je voudrais rappeler un point, cité tout à l'heure : quand le paysagiste Alexandre Chémétoff vous fait visiter une ZAC dont il s'est occupé à Rennes, il vous dit : "*Vous êtes dans un espace public parce que l'on a oublié tout le reste, c'est-à-dire ce qui relève du privé : les maisons et les bureaux. Au fond, l'espace public l'emporte sur les maisons privées, le public sur le privé*".

Mais si vous poussez, cela veut dire que le privé n'est pas radicalement opposé au public, comme on le croit en France où on oppose la volonté individuelle et la volonté générale (comme s'il n'y avait que l'individu privé et l'Etat), le privé n'est rien d'autre que la face la plus privée d'un espace public qui préexiste toujours. Si on part de l'espace public, il ne faut pas faire comme s'il fallait automatiquement le créer. Au contraire, il faut le faire remonter et surtout dans un contexte où la privatisation tend à l'emporter sur le public. C'est cela qui se joue pour moi dans ce type d'expérience.

Autre expérience : j'étais récemment à Lima, au Pérou, où il y a des grands bidonvilles. Il y avait une tradition : avant que les gens n'arrivent et commencent à construire de manière clandestine et illégale, on crée de l'espace public. Cela veut dire que l'on crée un système viable, des espaces libres (ludiques, sportifs), des espaces respectés et qui ne seront jamais touchés. Certains font des stades, d'autres se réuniront autour de tables. La philosophe Hannah Arendt disait : *"La table, c'est la métaphore de l'espace public, mais pour être ensemble, il faut être séparé parce que la table nous sépare"*. On n'est jamais ensemble comme cela, on est ensemble dans des espaces où, d'une certaine manière, il y a aussi séparation. Réfléchissons donc à cela : *"Le privé n'est rien d'autre que la partie la plus privée de l'espace public"*. Les amis péruviens disent : *"Avant tout, on fait de l'espace public et après, on voit"*. Et quand il n'y a pas d'espace public (ce qui devient le cas parce que les Etats, néo-libéralisme aidant, n'amènent plus les services ni l'électricité), quand il n'y a pas la préexistence de l'espace public, il y a le chaos.

J'en viens à une série de remarques sur le contexte contemporain pour parler de l'espace public. Et je terminerai sur la manière dont peut se redéployer une réflexion sur l'espace public et comment ceci l'accompagne quelles que soient les critiques que l'on puisse faire. Jérôme Treuttel est beau joueur !

Ne nous trompons pas. Ce qui est très intéressant, c'est La Défense. C'est une butée ; elle bute par rapport à Paris. Cela a été dit, l'Arche a changé beaucoup de choses. C'est une butée pour le Parisien que je suis. En même temps, c'est le monde des flux. On sait aujourd'hui que c'est un monde liquide, ce n'est pas une échelle supplémentaire parce que nous sommes tous pris, immergés que nous y sommes, dans le monde des flux. Cela a été dit par le premier adjoint tout à l'heure. Ne nous trompons pas : il n'y a pas ici d'opposition du global qui serait La Défense et du local qui serait ici. De toute façon, le plus local est déjà dans le global.

On a ici une expérience intéressante parce que je ne connais pas beaucoup de villes qui sont en-dessous de La Défense, à part Puteaux et Courbevoie. Le problème est peut-être moins La Défense que l'Arche, qui devient le symbole même de ce qui doit articuler la métropole, la ville monde, et le local.

Quel est le problème contemporain pour qui veut réfléchir sur l'espace public ?

Un historien de l'urbanisme dit qu'il y a eu d'abord la ville médiévale, la ville de contacts. Au fond, c'est la ville passante, que l'on essaie de redécouvrir ici, que l'on soit paysagiste, urbanise ou maire.

Après, il y a eu la Renaissance, qui nous a appris la mise en spectacle des monuments.

Puis la ville haussmannienne.

Puis la ville industrielle, qui n'était pas nécessairement la ville industrielle d'ici.

Enfin, on est dans un monde de flux. Et qu'est-ce que l'espace qui articule les flux ? L'espace public le plus proche des flux, on le sait tous, c'est la mise en connexion, les points et zones de

contact. Le problème contemporain est alors de savoir si vous faites des connexions qui séparent ou des connexions qui intègrent ce qui n'est pas dans l'environnement proche. Mais il est évident que la ville globale, la ville de la réussite (un peu en réanimation actuellement !), est en réseau parce qu'elle se sépare de son environnement proche. Il est plus important d'être connecté avec les autres pôles du réseau global que d'intégrer l'environnement proche, ce qu'on appelait la périphérie. Les terrasses vont-elles être le prolongement de l'Arche (avec sa dimension symbolique forte, les droits de l'homme !) et de La Défense, ou l'occasion urbaine et politique de remettre en connexion ce qui est en passe d'être séparé ?

Le problème qui se pose, David Mangin le dit très bien dans La Ville Franchisée est de faire le lien, à toutes les échelles, entre le monde des flux et la ville passante alors que les intermédiaire, les médiations tendent à s'effacer. Le problème d'un espace public est alors de reconquérir ce qu'il y avait dans l'expérience urbaine qui doit faire le lien entre la vitesse du passant à Nanterre et la vitesse des flux là-haut à La Défense. Tout le pari pour moi d'une telle opération est justement non pas de recoudre, mais de répondre à cela, à cette mise relation de vitesses diverses.

D'ailleurs, vous en avez très bien parlé et pour moi, il n'y a pas de caricature : à La Défense, il y a de la ville passante sur la dalle (il paraît que les gens qui vivent à La Défense sont très contents, je ne vais pas dire le contraire) et la de la ville en réseau. Mais entre la ville passante et la ville en réseau dans les tours, il n'y a pas d'intermédiaire.

Il y a des villes qui se contractent sur des espaces très circonscrits, généralement en méprisant un peu l'environnement immédiat. Le problème est que l'on a ce phénomène de contraction/dilatation, mais d'une dilatation dans le virtuel.

Un espace public, ce n'est pas un espace en plus, comme un espace vert n'est pas un espace en plus. Nous sommes d'accord, ce n'est pas simplement un espace de passage. Un espace public est un espace qui met en mouvement et, donc, qui fait bouger les limites. On est dans un monde qui crée soit des espaces qui séparent, comme les environnements sécurisés, soit des espaces illimités.

L'intérêt aujourd'hui est de reconfigurer les limites. C'est la question centrale. Le mot "limites" est partout aujourd'hui, mais il concerne aussi les territoires car la mondialisation, si handicapée et handicapante soit-elle, est aussi territoriale.

Si l'on accepte cette idée que la ville globale est quelque peu illimitée, qu'elle se contracte (repli) pour se dilater (dépli dans le réseau), mais hors de son environnement, l'intérêt de ce qui se joue ici est de faire des espaces urbains qui réagglomèrent. Mais dans un double mouvement : en se contractant, c'est-à-dire en prenant de l'épaisseur, et en en s'élargissant.

Il y a un double mouvement d'approfondissement/élargissement. Il faut le réussir. C'est le pari. Où apparaît-il sur le plan du paysage ? Dans le code de l'espace public suisse, un paysagiste est quelqu'un qui, depuis les années trente, est chargé de l'espace public quand un architecte intervient dans l'espace public. Ce n'est peut-être pas un hasard si nos paysagistes aujourd'hui sont un peu jardiniers ; il y a d'abord une dimension de l'espace public qui est dans le paysage, et très vite, c'est assez simple, c'est un double mouvement de retour à un ancrage assez fort. Pas à l'origine, mais au sol et à ses épaisseurs et strates.

J'ai lu ce qui est écrit ici sur les noues. J'ai appris des choses très techniques sur la manière dont l'eau est travaillée, sur l'humus, les 25 centimètres de sol... Il y a ici un mouvement de réapprofondissement du sol, même si l'on peut critiquer la pelouse et, en même temps, un mouvement d'élargissement de l'horizon ; c'est le grand paysage, dont vous avez très bien parlé. Ce sont les paysages que l'on voit de Paris Centre, ne l'oublions jamais. Les vents vont vers l'ouest, il y a même les mouettes de temps en temps à Paris, qui arrivent du Havre. C'est le grand horizon dont parlaient MM Treuttel et Corajoud.

Et là, on a des limites floues. Mais je trouve que, dans ce projet-là, est déjà portée une idée d'espace public comme un paysage qui tremble entre le retour au sol, l'approfondissement, l'épaisseur et l'élargissement de l'horizon.

Va-t-on regarder vers la Seine, où il y a une butée, et la question de M. Corajoud est très juste, ou est-ce que l'on va regarder vers l'Arche ? Ce serait ma position.

Tel est donc le premier mouvement : un mouvement de contraction/décontraction qui forme des terrasses et un paysage, un site.

Mais il y a une deuxième question, celle qui concerne l'expérience urbaine en tant qu'expérience de mise en mouvement. L'expérience urbaine, ce n'est pas de rester enfermé chez soi, c'est habiter quelque part pour pouvoir entrer et sortir, c'est être mobile.

Ici, on cherche les habitants de Nanterre et l'on se demande pourquoi ils ne viennent pas ou peu. Il est vrai que le parc André Malraux est une vraie question. Je pense qu'il faudrait retravailler sur ces espaces publics un peu périphériques qui sont peu parcourus et habités. Pourquoi ? Tout simplement parce qu'ils dépendaient de l'urbanisme de l'époque, et qu'ils correspondaient aux tours et aux cités.

On a un très gros problème dans un espace public large, celui de l'espace public vert, de la connexion avec les autres espaces publics. Aujourd'hui, les sociologues commencent à nous faire comprendre qu'il faut distinguer le citoyen (celui qui va aller à votre Conseil municipal) qui vote, celui qui ne vote pas, l'habitant d'une intercommunalité, et l'utilisateur qui a recours aux services sans habiter. L'intercommunalité est un problème qui n'a pas été évoqué aujourd'hui : qu'en est-il de son caractère non démocratique, qui n'est pas sans poser le problème de l'empilement des fonctions territoriales ? J'aurais aimé que cela remonte un peu. Cela paraît très loin de nos débats, mais ils sont tout à fait centraux.

On ne peut pas parler de la même manière au citoyen, à l'utilisateur et à l'habitant, et là se posent des questions. Il faut lire *Gouverner la ville mobile*, où Philippe Estèbe distingue de plus en plus ce qu'il appelle "l'habitant de la ville-centre", qui vit comme un citoyen, et l'habitant périurbain qui vit sur un mode "club et démocratie associative", très mobile, mais pas du tout impliqué de la même manière dans sa commune.

Nous sommes dans un contexte mondial, et ne nous gargarisons pas du mot d'espace public car on va vers la privatisation tous azimuts : le mouvement est à la privatisation des espaces, à l'environnement sécurisé.

Parlons de l'espace public. Premier point : celui du couple contraction/décontraction, approfondissement/élargissement du paysage. Mais ce qui me frappe beaucoup, c'est que Nanterre est une ville avec peu de monuments. Les monuments sont administratifs et ils ne sont pas trépidants. Il y a même un problème avec la préfecture : quand je suis venu vendredi dernier, je pensais qu'elle ne fonctionnait plus ! Je me croyais devant une tour de Beyrouth ! Il y a un vrai

problème : on vient dans une ville où l'on croit qu'un bâtiment central, la cité administrative, est squatté !

Comment peut-on profiter de ce que vous faites ? On a le problème des bâtiments administratifs, de la place du théâtre, très décentré. Je ne parle pas de l'Université. C'est un gros projet et j'espère que vous réussirez. C'est fondamental. En France, on n'a aucune tradition de campus démocratique. J'ai vu que les lits d'étudiants sont en partie occupés par des gens de Nanterre. Quels sont donc les espaces qui vont innover l'espace public ?

Il ne faut pas délirer sur la mixité ; on sait très bien que la tendance n'est pas non plus à la mixité, ne faisons pas semblant. Aujourd'hui, dans cet espace public où l'on se rapproche de Courbevoie, on se décale de la cité administrative, surtout de la mairie, du vieux Nanterre. Ce n'est pas que l'épaisseur du paysage qui entre en ligne de compte, mais l'épaisseur d'une mémoire complexe, industrielle et difficile.

On ne va peut-être pas faire une nouvelle cité de l'immigration ici, la cité ouvrière, mais il faut quand même faire quelque chose. Un monument rappelle de la mémoire. Il y a de la mémoire de Nanterre qui, pour l'instant, ne passe nulle part ici. Je ne vois pas comment on peut s'en sortir avec les nanterriens, les citoyens et pas uniquement les usagers, s'il n'y a pas de signes. C'est là où les artistes ont du travail et tout ce qui a été dit tout à l'heure me paraît extrêmement important car la ville, c'est du corps, mais aussi de la scène. Mais ce n'est pas simplement la scène organisée par certains maires. N'oublions jamais que le pouvoir, que ce soit celui de l'Eglise ou celui de l'Etat, n'a jamais aimé le théâtre parce qu'il est incontrôlable. Or, la ville, c'est du théâtre et des masques.

Il faut en arrêter avec une vision de l'espace public qui est hyper-volontariste et rousseauiste comme s'il n'y avait d'espace public qu'hyper-civique et qu'on allait tous se retrouver pour voter pour M. le maire ou pour délibérer. Il faut que l'on ait une vision de l'espace public multi-stratifiée, épaisse comme le paysage doit être épais. C'est très important. De la même manière qu'il faut une vision de l'espace public qui nous évite l'opposition dalle/réseau.

J'ai évoqué l'espace public paysage ; essayons de penser l'espace public plus finement que le privé ou le public. Il faut que l'on ait un espace public qui protège de l'anonymat et respecte les masques. Il ne faut pas avoir toujours cette idée d'un espace public convivial qui se confondrait avec la fête et la fusion, comme s'il fallait s'aimer tout de suite. Non, on n'est pas à la télé, et Fellini nous a appris que les lendemains de fête ne sont pas toujours heureux. Mais je voudrais finir sur une troisième réflexion, celle selon laquelle il n'y a pas d'espace urbain sans un imaginaire porteur. Lévi-Strauss l'a toujours dit : "*La ville, c'est du construit et du mental*". Où allez-vous faire passer l'imaginaire urbain nanterrien Seine-Arche ?

Cela a été bien dit sur les grands paysages, beaucoup de choses sont là mais surtout on ne voit jamais aussi bien La Défense que d'ici.

Des Groues, un quartier que vous allez refaire, vous avez une perspective sur La Défense comme nulle part ailleurs. Disons les choses clairement : on va renouer la première couronne et Paris centre via l'Arche et La Défense. Les terrasses ne sont pas une suite de l'axe historique et donc de Paris centre, non les terrasses doivent fournir l'occasion de regarder vers la Seine et vers Paris. Le problème n'est peut-être pas que les Parisiens arrivent en masse chez vous. On a ici une inversion de perspective importante, c'est-à-dire que ce n'est plus Paris qui se déverse et qui regarde, c'est vous qui pouvez regarder Paris, ce n'est pas seulement un héros de Balzac qui monte à Paris. Le problème n'est plus là.

Si j'avais des choses à dire au Conseil municipal, monsieur le maire, je dirais que l'identité passera par une prise de pouvoir symbolique de Nanterre. A moins que la politique ne l'empêche ! Essayons de reprendre un récit urbain qui passe par l'Arche et aille jusqu'à la Seine. Vous avez une mémoire forte difficile.

M. Corajoud me disait en venant : *"On n'a plus l'axe Lenôtre"*. Je lui ai répondu : *"Il y a longtemps qu'il est perdu"*. J'avais lu que l'on avait un musée au Louvre et que ce serait bien que l'on ait ici un musée pour clore, comme si l'on allait d'un musée à l'autre. Ce n'est pas comme cela que l'on cassera l'image de l'axe triomphal.

On a au contraire une arche géniale puisqu'elle est décalée sur le plan géographique et de l'orientation par rapport à l'axe historique. Vous avez la possibilité de repartir de ce décalage et d'essayer de faire un travail symbolique par rapport à Nanterre qui est extrêmement important. Aujourd'hui, le problème d'un développement urbain et d'un espace public, c'est aussi de faire du récit. Sans récit, c'est de toute façon La Défense qui prendra le dessus car elle a un discours de maîtrise. Le récit doit se nouer entre Nanterre et l'Arche, pas entre Nanterre et La Défense.

Mais La Défense a aussi à renouer avec l'Arche qui a été obturée. Le problème de l'Arche comme monument moteur, est une manière de penser une couture intégratrice, forte, et qui participe de ce qui est notre point de vue à tous : il faut aujourd'hui penser "métropole" et arrêter de penser "banlieue de Paris". Il faut repenser une dynamique métropolitaine qui passe aussi par des récits qui peuvent être maîtrisés par des politiques.

Enfin, pour terminer, une citation de Nietzsche : *"Sagesse du monde : ne reste pas en terrain plat, ne monte pas trop haut, le plus beau coup d'œil sur le monde est à mi-pente"*. Eh bien ici, on est à mi-pente. Profitez du fait d'être à mi-pente, c'est un enjeu fondamental.

De toute façon, si l'on veut que notre métropole parisienne bouge, je le dis clairement : le projet Seine-Arche y jouera un rôle fondamental parce que l'on n'a pas beaucoup d'équivalent.

Merci beaucoup.

(Applaudissements)

Ariella Masboungi.- Merci beaucoup, Olivier. J'admire beaucoup la salle, qui a une patience incroyable parce que ce programme aurait dû tenir en deux jours !

Monsieur le maire, comment avez-vous ressenti tout cela ?

Tout d'abord, je vous présente. Vous êtes maire depuis 2004, mais élu depuis bien plus longtemps. Vous êtes ingénieur et vous vous êtes toujours intéressé à l'urbanisme. Vous avez fait un master en génie urbain. Vous avez participé à la commission qui a décidé de l'accord avec l'Etat sur le programme actuellement mis en œuvre. On connaît votre engagement pour la ville, on a envie de vous entendre face à toutes les sollicitations, les questions posées, les suggestions qui sont faites.

Comment voyez-vous l'avenir et quel est votre projet ? Ce territoire est en partie livré et va continuer à l'être, vous devez le faire vivre. Comment cela entre-t-il dans votre stratégie pour l'ensemble de Nanterre ?

Patrick Jarry.- Je ne vous dirai pas tout cela en quelques mots car c'est très important.

Je n'ai pas entendu la totalité du débat, j'étais avec la présidente de l'Université de Nanterre, avec le président de la Chambre des métiers, en train de tenter de convaincre les équipes des musées de Paris, le Louvre, le musée d'Orsay, etc. que l'on peut peut-être installer à Nanterre le plus grand centre au monde de conservation et de rénovation des œuvres d'art, celles qui sont dans les musées.

A Paris, il y a en effet un problème de stockage de ces œuvres lié au risque d'inondation. C'est un projet sur lequel nous travaillons depuis quatre ans. S'il n'y avait pas ce problème dont on va parler, le travail fait par l'Etablissement public Seine-Arche ferait que le projet serait déjà à Nanterre.

Mais cela pose problème. Car avec l'Epasa, on imagine que six hectares puissent être donnés à la culture dans un rapport tout à fait nouveau, avec l'Université juste à côté.

Evidemment, donner six hectares à la culture à 500 ou 600 mètres de l'Arche de La Défense soulève des interrogations alors que, sans doute, on pourrait construire un certain nombre de tours avec cette idée d'extension de La Défense. C'est un sujet de conflit.

Je pense (je l'ai dit à Christian Blanc lorsqu'il est venu au Conseil général), que La Défense n'a pas d'avenir si son seul objectif est d'ajouter des tours aux tours ou de continuer de se voir comme une île d'affaires et ne pas se penser dans son rapport à son territoire, celui qui l'entoure, celui, beaucoup plus large, de la métropole. La Défense n'a pas d'avenir et j'ai dit sous forme de boutade tout à l'heure en sortant du jury, sans être trop provocant, qu'il faut mettre un peu plus de culture à l'ouest et un peu plus de tours à l'est. Voilà pourquoi je n'étais pas toute la journée avec vous.

Je ne vais pas pouvoir développer beaucoup parce que, ce soir, j'ai rendez-vous avec la commission extra-municipale d'aménagement pour débattre du rapport Lelarge, dont je suppose que beaucoup de gens ont pris connaissance. Le ministre Borloo a demandé il y a huit mois au Préfet de région d'imaginer l'avenir de Nanterre La Défense. Cela donnait tout de suite l'objectif. Un rapport est sorti et cela ramène à votre question de tout à l'heure.

Il est évident que Nanterre est au cœur de cette problématique. On doit trouver sans doute que Nanterre a encore trop de poids dans l'opération qui est en train de se faire parce que la première chose que dit le rapport Lelarge, c'est qu'il faut que l'Etat ait seul le pouvoir dans Seine-Arche et qu'il faut arrêter que ce soit le maire de Nanterre qui soit le président, et comme ce n'est pas lié à sa personnalité, mais à sa fonction, évidemment, ce n'est pas une présidence honorifique. Cela va sans doute avec l'idée que l'on trouve encore que Nanterre pèse trop dessus. C'est pourquoi nous sommes là aujourd'hui ; c'est le rapport de force avec l'Etat qui a permis à la ville de Nanterre de signer un compromis avec l'Etat il y a dix ans pour donner naissance à l'Etablissement public Seine-Arche.

Pour comprendre ce que l'on fait, il faut parfois comprendre l'histoire ; il aurait été nécessaire de comprendre les raisons propres qu'a sans doute exposées M. Treuttel sur la manière dont lui-même a découvert le territoire et quelle réponse il y a apportée.

Il faut aussi sans doute expliquer pourquoi, d'une manière consciente ou inconsciente, Nanterre a choisi le projet Treuttel. Je veux simplement donner un éclairage : pour les nanterriens, il y a longtemps eu ce problème ambivalent de La Défense, à la fois lieu attirant (dans lequel il y a le commerce, l'emploi et la richesse) et lieu qui a exclu nombre de nanterriens.

C'est le reproche que je fais à l'Epad : quand on écrit l'histoire de La Défense, c'est avec plusieurs voix. Par exemple, on raconte l'histoire que personne n'habitait à La Défense. C'est faux. On a expulsé des dizaines de familles du secteur. D'ailleurs, à Nanterre, il y a encore un bâtiment intitulé "expros Def" pour "expropriés de La Défense". Il est le long de la gare de Nanterre. La Défense est au cœur de l'histoire de Nanterre. Cela signifie un lieu à l'urbanisme dur, un lieu où l'on n'a pas envie de vivre, même si c'est sans doute plus complexe que cela.

Quelque part, Nanterre s'imaginer une anti-Défense, l'inverse de La Défense. Il y a tout ce rapport ambivalent en permanence entre Nanterre et La Défense, et les lourds stigmates du Nanterre qui est l'arrière-cour de La Défense. Nanterre a été considérée pendant quarante ans par l'Epad comme l'arrière-cour de La Défense. D'ailleurs, l'Epad dit : "*Pourquoi est-on arrivé à créer deux établissements publics ?*" L'obligation de créer un Etablissement public nouveau est l'échec de l'Etat. On est l'arrière-cour.

On commence à voir que ce terrain est beau, que l'on peut imaginer dessus, mais c'est le territoire du hasard parce que si l'Etat avait eu suffisamment d'argent rapidement, l'A14 serait construite en aérien sur tout la longueur de Nanterre et il n'y aurait pas de débat aujourd'hui, l'autoroute traverserait la ville.

Gérard dit "une autoroute de plus". En effet, il y a aussi l'A86. Nous en avons aussi après les installations ferroviaires et celles du RER qui déchirent la ville. On les a faites en talus. Aujourd'hui, on dit qu'il va y avoir Eole en plus à Nanterre ; on regarde cela avec méfiance. Est-ce que ce sont de nouveaux moyens de transport qui vont venir encore détériorer l'espace de Nanterre ? Comment vont-ils traverser la ville ?

Ce que je trouve extraordinairement positif au projet Seine-Arche, c'est que nous nous en sommes servis avec l'idée de dynamiser l'ensemble de Nanterre. On n'a pas développé l'idée qu'il y a du beau, du neuf, qu'il faut concentrer toute notre énergie, notre manière de penser sur ce lieu-là et que le reste de la ville va vivre sa vie. On a au contraire essayé de l'utiliser, dans le concret de l'aménagement de la ville. On l'a porté comme étant l'élément dynamisant, comme quelque chose qui portait l'exigence de la ville d'être de qualité et, en même temps, une fierté aussi retrouvée.

Vous dites qu'elle regarde La Défense... Oui, elle regarde La Défense droit dans les yeux. C'est une ville qui n'est plus en train de se dire : "*On tire les bénéfices de La Défense*"... non. Nous regardons La Défense et Paris, non pas avec envie, mais comme des gens qui ont le sentiment qu'ils apportent quelque chose à la métropole et à La Défense.

Un de mes prédécesseurs disait souvent : "*La Défense ne peut pas fonctionner sans Nanterre*". Sans ce qui se passe sur le territoire de Nanterre, La Défense s'éteint parce que le rapport entre la ville et La Défense est celui-là.

Je terminerai sur ce point-là : on est dans une ville, et dans une ville qui vit. On n'est pas dans une ville nouvelle, on n'est pas dans une ville où il y a peu d'habitants, on est dans une ville de bientôt 90 000 habitants, une ville qui se construit. On dit que l'on va faire 3 500 logements autour de Seine-Arche, mais aussi 3 500 logements ailleurs.

C'est une ville qui ne s'est pas construite avec un centre-ville qui s'est agrandi, mais d'entrée de jeu avec des sauts au Petit Nanterre ou aux Fontenelles et avec des discontinuités. Cela a été renforcé par les coupures urbaines, les autoroutes, les voies de chemin de fer. La ville de Nanterre a une forte tradition de quartier. Un habitant de Nanterre parle d'abord du quartier où il habite.

On ne rêve pas de l'idée que tout Nanterre va venir sur les terrasses de Seine-Arche ; on ne s'organise pas comme cela. Notre question à nous n'est pas celle-là, mais au contraire, comment l'ensemble de la ville comprend de nouveaux territoires. Quand de nouveaux lieux s'ouvrent dans une ville, il faut que la ville digère ces espaces, se repense avec eux, se les approprie.

On rêve de cela, mais pas d'une ville où, d'un seul coup, tout le monde courrait sur les terrasses. Les terrasses sont à la fois un événement et un non-événement dans Nanterre. Les gens sont contents parce qu'ils trouvent belles les premières terrasses telles que faites là, mais en même temps, tout le monde ne court pas ici. La vie de Nanterre ne va pas se concentrer ici, elle va continuer de se faire dans toute sa diversité. En revanche, il faut se l'approprier.

Je suis très content du débat et de ce que j'ai entendu, toutes ces réflexions sur la manière de se l'approprier, le travail des artistes, de la lumière, cette idée qu'il y a plusieurs types d'usagers de la ville. D'ailleurs, quand on parle des nanterriens, de plus en plus on y inclut ceux qui y travaillent, ceux qui y habitent, ceux qui y étudient (il y a 32 000 étudiants à la Faculté) ou même ceux qui y passent parce qu'en réalité, on est une préfecture donc, chaque jour, y viennent des centaines de personnes : à la préfecture, au Conseil général, au tribunal, à la Chambre de commerce, etc. Aujourd'hui, le mot "nanterrien" a de plus en plus ce sens-là. Il commence un peu à se partager dans la ville.

J'ai entendu beaucoup de choses qui font réfléchir. Nous-mêmes nous nous soucions sur cette question de l'espace public, de la manière dont nous allons nous approprier ces territoires, etc. Mais aussi à l'intérieur de l'Etablissement public, puisque l'on dit que l'on fait une première séquence de cette manière, mais comment doit-on faire les autres séquences ? Sont-elles à la fois dans la continuité et la discontinuité ?

Je crois à l'idée que les trois séquences de terrasses ne seront pas les mêmes. On a choisi trois noms, les terrasses de l'Arche, les terrasses de l'Université et les terrasses de la Seine. Connaissant la ville car j'y suis quasiment né, je l'ai vu grandir comme cela, je pense que les trois séquences ne seront pas les mêmes.

On se prend la tête avec tout cela, et l'on a été content que vous veniez vous prendre la tête avec nous sur ce sujet ! Il est sûr qu'une grande partie du devenir de Nanterre, de ce qu'elle est et de son rapport avec les communes autour, Courbevoie, Puteaux, La Garenne, Rueil, Suresnes, est dans tous ces lieux-là. On en a conscience. Sera-t-on à la hauteur ? C'est l'histoire qui le dira.

(Applaudissements)

Une intervenante.- Qu'est-ce qui vous empêche de mettre six hectares de stockage des œuvres d'art dans des tours comme la Grande Bibliothèque ?

Patrick Jarry.- Pourquoi ?

La même intervenante.- Vous dites : "Soit on fait des gratte-ciel, soit on construit en horizontal pour la conservation des œuvres d'art".

Patrick Jarry.- Le problème est que les gratte-ciel ne sont pas destinés à héberger des œuvres d'art !

Ariella Masboungi.- On va poursuivre la conversation car vous êtes tous invités au cocktail au restaurant des terrasses.

Je remercie le maire pour son accueil et pour ce message d'espoir et de fierté pour la ville de Nanterre.

La séance est levée à 20 heures

Quelques enseignements du Colloque

Trois propositions, cinq écueils et quelques conditions au travers de mon parcours de quelques heures...

1) « La Ville commence lorsque l'on s'arrête ».

► Aujourd'hui plus que jamais, l'espace urbain se définit avant tout par les flux, incessants, qui le traversent. Ce mouvement perpétuel empêche souvent les villes de se construire en tant que telles, l'espace public n'étant considéré que comme un « tuyau » dans lequel on ne fait que passer.

Paradoxalement, et en voulant être provocateur, notre extrême mobilité contemporaine déconstruit nos villes !

► L'urbanisme qui prédomine en Europe en général et en France en particulier donne naissance à des périphéries urbaines considérées uniquement comme les « coulisses » des centres, renforçant encore le phénomène de déconstruction évoqué plus haut.

Les villes « de banlieue » - et c'est cruellement vrai pour Nanterre avec La Défense et Paris - devaient, dans une répartition fonctionnaliste de l'espace, accueillir les fonctions ingrates : des lieux où on ne fait que passer entre son domicile, son travail et ses loisirs. Cela explique 50 ans de non prise en compte de l'espace public de périphérie : un espace libre où on pose immeubles, lotissements, usines, centres commerciaux sans s'occuper des espaces interstitiels.

► En même temps, les strates de mémoires et d'identités ont été gommées ou, lorsqu'elles effleurent quand même, malgré tout, niées ou détournées.

On a, durant toute cette période, effacé des lieux de vie, de continuité urbaine (par le biais notamment des infrastructures venues déchirer le paysage), des solidarités qui s'étaient progressivement constitué avec une ambiance de diversité sociale (cf. l'avenue de la République et le quartier du petit Nanterre).

► Les enjeux de la fabrique de la ville doivent impérativement être en lien avec les modes de vie des divers usagers.

Evoluer d'un statut de simple espace urbain au statut de ville à part entière passe donc nécessairement par la constitution de ces espaces publics qui structurent le paysage urbain (matériel et immatériel) et fixent les flux. On pourrait même résumer ce processus en une phrase : « la Ville commence lorsque on s'arrête ».

2) « le choc des sensibles transforme le non-lieu en en-commun »

► « l'espace public » n'est pas synonyme de simple espace vert ou d'espace libre. Un espace très esthétique, beau, central, peut tout à fait devenir un de ces « non-lieux » anonymes dont parle Marc Augé.

Même si « ce qui n'existe pas insiste », Il n'est pas si facile de convertir un espace libre en lieu commun qui « fasse ville ». Il n'est pas facile de passer du « non-lieu » à la place publique, à l'agora, au forum, peut être tout simplement à la rue, de créer du lien affectif entre les gens et leur lieu de vie et entre les gens eux-mêmes, de mettre en scène l'identité en commun d'un territoire, de laisser la place à l'imaginaire.

L'espace public ne va pas de soi, il ne se décrète pas et ne peut s'imposer au(x) territoire(s). Il faut travailler les échelles, laisser du temps au temps.

► Ce n'est pas une Lapalissade que d'affirmer haut et fort que, dans l'expression « espace public », il y a bien le mot « public ». Ce sont les Hommes, leur fréquentation active, qui génèrent de l'espace public.

L'espace public apparaît d'ailleurs parfois là où on l'attend le moins, pour peu que se forme ce lien particulier entre une communauté urbaine et un espace physique. C'est bien pour cela que toute intervention publique doit être à la fois contextualisée (précédée d'un diagnostic social et économique débouchant sur un « cahier des charges ») et participative (partir des demandes des populations, des usages du territoire, de son rythme propre, se nourrir de l'histoire et des histoires...). Celle-ci ne doit plus s'imposer au territoire et à ses « gens » (au sens le plus large : ceux qui y vivent, qui y habitent, qui y travaillent, qui y étudient, qui y passent, qui s'y arrêtent, acteurs, citoyens, usagers, électeurs, contribuables, administrés, visiteurs, clients, spectateurs...) mais partir de leurs demandes, besoins et surtout « aspirations », désirs, imaginaires.

C'est l'orientation du travail engagé depuis près d'une année déjà avec un prestataire que nous avons choisi avec l'EPA Seine-Arche et nous mesurons bien les difficultés d'inciter les acteurs à s'inscrire dans le dynamisme et la complexité de cette démarche.

Comment capter cette demande invisible ? Comment la formaliser et structurer le dialogue créatif entre artistes, techniciens de l'espace public et usagers de cet espace ? Autant de questions qui nécessitent une nouvelle approche de la commande publique et de la médiation comme le prouvent, par exemple, des initiatives comme le programme des « nouveaux commanditaires ».

La ville n'est jamais un cadre vide mais, au contraire, ce work in progress dans lequel doit s'inscrire le travail de l'artiste.

► Questions d'autant plus cruciales aujourd'hui, alors que les pratiques culturelles comme les formes de créativité sortent des « lieux de culture » traditionnels pour éclore et se propager dans l'espace urbain lui-même. Si depuis les années 70 la ville est devenu un sujet culturel (les fameuses « cultures urbaines »), elle est aussi devenue un support artistique à part entière, total.

Comment les pouvoirs publics, habitués à une politique de soutien institutionnel et d'équipement, peuvent-ils réinventer leur philosophie et outils d'intervention face à cette « créativité dans la ville » ?

Comment appréhender ces nouvelles pratiques qui s'émancipent de toute structure ou organisation ?

Comment construire un espace urbain qui puisse laisser libre cours à ces nouvelles formes d'appropriation spontanées et sans exclusives des populations ?

Pour que le choc des sensibles transforme le non-lieu en en commun.

3) « L'espace public est fabrique urbaine ».

► Lieu de rencontre entre le collectif et l'intime, lieu où l'on va pour aller ailleurs, l'espace public se définit donc à la fois par :

Ses activités : on va toujours là où il y a quelque chose à voir ou à faire !

Son esthétisme, qui donne une identité propre, un/des repère(s).

Son accessibilité : être ouvert à tous.

Trois conditions qui représentent aussi les trois chantiers du politique.

► *Premier écueil à éviter* : un espace public ne se décrète jamais d'en haut. Il faut tout d'abord partir des individus dans leur(s) rencontre(s), des pratiques, des habitudes, des populations afin de rien imposer au territoire mais, au contraire, de se fondre dans la vie des individus qui vont le fréquenter.

► *Second écueil à éviter* : la privatisation de l'espace par la multiplication des revendications individuelles. Il s'agit de proposer des projets collectifs, un avenir commun qui transcende les énergies locales plutôt que de les opposer.

► *Troisième écueil* : se satisfaire d'un cadre vide, aussi beau soit-il : la tentation du « jardin », parfait esthétiquement mais tétanisant, est toujours présente.

► *Quatrième écueil* : les facilités de la « Fête permanente » ou imaginer qu'une politique d'animation seule suffit à faire vivre un espace ? C'est sa fréquentation spontanée et régulière qui fonde l'espace public et non son utilisation ponctuelle, même majestueuse.

► *Dernier écueil* : se figer dans l'espace et le temps. Un espace public doit être polymorphe, s'adapter aux usages et aux heures. C'est lui qui fait vivre sa ville.

Par son histoire, ses joies et ses souffrances, ses diversités, sa pluralité, Nanterre a un rôle à jouer, un message à porter dans ce domaine. L'intervention dans l'espace public doit être un acte politique fort. Un acte politique pour porter l'exigence esthétique et artistique au cœur de la ville. A fortiori dans les territoires de périphérie, où on a souvent oublié, après l'avoir découverte, la

grande et noble tradition de l'accès au beau comme véritable combat social. Un acte politique aussi dans l'intelligence des moyens de médiation et d'accès des multitudes à la culture, aux sports et, tout simplement, aux services urbains.

Une grande opération urbaine comme les terrasses, par son impact direct sur la ville, est nécessairement porteuse d'une ambition à sa mesure, celle du projet politique de réinventer de nouveaux modèles quand les cadres sont « à bout de souffle.

Les terrasses peuvent, doivent devenir cette tribune pour un message extrêmement fort : celui d'une urbanité durable, tant dans ses formes que dans ses activités.

Eviter à tout prix que les espaces publics deviennent des vecteurs d'identités imposée, « franchisée », standardisée, aseptisée, « karchérisée » mais, au contraire, qu'ils jouent réellement leur rôle de fabrique d'urbanité.